Les Tapisseries de la cathédrale d'Angers.





Histoire et description des Tapisseries de la Cathédrale d'Angers,

PAR L. DE FARCY.



DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie, A LILLE.

BELHOMME, 14, RUE DE LA POISSONNERIE, ANGERS.



Les Tapisseries.



ES premières tentures, dont nous avons connaissance, *decem et septem veteres pailles, de quibus, diu est ecclesia consuevit parari*, furent remplacées par *LXXXXVIII culcitræ pinctæ* [1], dont les 92 meilleures faisaient en 1297 le tour de l'église. J'en ai longuement parlé au chapitre des *Broderies et Tissus ;* inutile d'y revenir.

M. Ramé affirme avec raison [2], « que les peintures murales de « certaines de nos anciennes églises avaient pour but de simuler une « des tentures que l'on suspendait le long des murs les jours de fête. A l'appui de son asser- « tion, il cite une peinture sous le porche de la cathédrale de Dol, élevé au XIVe siècle, « par l'évêque Henri Cœur, contemporain de Charles de Blois : sur un fond jaune, des « encadrements de couleurs variées, reliés entr'eux par des cœurs d'or, renfermant les « uns des lions ou des aigles, comme sur le pourpoint du prince, les autres des dragons « et des oiseaux ; les vides sont remplis par de grandes fleurs de lis d'argent. Entre « l'étoffe du pourpoint de Charles de Blois et la peinture, l'analogie est frappante.

« Pareille découverte a été faite à la Sainte-Chapelle des deux côtés de la porte d'entrée. « Là encore ce sont des encadrements géométriques qui renferment alternativement des « lions et des aigles, et, de distance en distance, la disposition symétrique des médaillons « est interrompue par des traits bruns en diagonale destinés à indiquer les plis d'une « draperie. »

Combien devait être bizarre cet ensemble de couleurs et de dessins différents ! A part quelques *culcitræ* en broderie [3], les autres tissus, semés de dragons, de paons, de poissons, de lions ou de pommes de pin, n'avaient rien de religieux. Rapportées successivement d'Orient, ces précieuses étoffes convenaient à merveille aux salles de *parement* des grands seigneurs, à l'ornementation des échafauds dressés pour les *mystères*, les *tournois* ou l'*entrée solennelle* des rois, mais pour les églises..... C'était évidemment une décoration provisoire et peu en rapport avec sa destination. Aussi avec quel empressement ne vit-on pas au XVe siècle, les églises commander de tous côtés de belles *tapisseries historiées*, inconnues précédemment.

Est-ce à dire qu'aucune tapisserie ne soit antérieure au XVe siècle ? Non, mais ce n'est qu'à partir des premières années du XVe siècle, que l'usage en devint général. En France, la fabrication des tapisseries est antérieure à 1302, puisque, cette année-là, Pierre le Jumeau incorpora dans la maîtrise des tapissiers sarrasinois de Paris « *une autre manière de tapissiers, que l'on appelle ouvriers de la haute lisse au nombre de dix* [4] ».

Ce nouveau genre de travail me paraît avoir été importé d'Orient, pendant les Croisades,

---

1. *Broderies et tissus conservés autrefois à la Cathédrale d'Angers*, p. 5 et suivantes.
2. *Bulletin de l'Association bretonne*, année 1852, vol. III, p. 251 à 259.
3. (Anno) 1326 et die (Jeudi après la St-Laurent) prædictis, computavimus pannos sericos existentes in custodiâ sacristæ et invenimus ultrà numerum contentum in inventario sacristæ triginta pannos sericos, de quibus *quatuor sunt cum broderia*, et triginta tres, qui sunt in inventario sacristæ. Summa per totum LXIII panni. B. mun. ms. 653, p. 319.
4. *La Tapisserie*, par M. Muntz, p. 107.

et acclimaté en Allemagne avant de l'être en France. M. Muntz donne à ce sujet de très curieux détails [1]; il reproduit une tapisserie de St-Géréon de Cologne, qui date du XIe siècle, celles d'Halberstadt du XIIe, mesurant 43 pieds de long sur 3½ de haut et enfin celle de Quedlimbourg, du XIIIe.

« Ces derniers temps, dit M. Marbouty, dans son rapport sur l'exposition rétrospective « de Limoges, des tapisseries d'une extrême finesse, d'une coloration extraordinairement « fraîche ont été trouvées à la nécropole d'Akhmin, Haute-Égypte, dans des sépultures « Coptes. D'après les hommes compétents, elles peuvent remonter au IVe ou au Ve siècle, « peut-être même au IIIe [2]. »

L'exposition rétrospective de Bruxelles possédait de fort beaux spécimens de ces tapisseries.

Je serais mal venu à revendiquer pour Angers la priorité dans cette voie, puisque dès 1402, la cathédrale de Tournai possédait une vie de saint Piat en tapisserie [3], mais, de 1428 à 1540, notre cathédrale s'est enrichie d'une série unique de tentures, et nulle autre église ne possède aujourd'hui une collection comparable à la sienne, dont les plus précieux spécimens remontent à 1378.

Pour éviter toute confusion, j'emprunterai à M. Darcel, ancien directeur des Gobelins, aujourd'hui conservateur du musée de Cluny, la définition du mot *tapisserie* [4], souvent employé à tort pour des travaux d'une autre nature.

Quelle est donc la différence entre un tissu et une tapisserie ?

« Dans *les tissus*, que nous désignons sous le terme générique de brochés, la navette « dépose le fil de trame *sur toute la largeur* de la nappe de fils, qui constitue la chaîne. « La *duite*, pour nous servir du terme consacré, c'est-à-dire, le fil déposé par la navette, « dans sa double course d'aller et de retour, va *de bord en bord* de l'étoffe. C'est par cer- « taines combinaisons, qui permettent aux fils de chaîne de laisser apparaître ou de cacher « par endroits les fils de trame, *que le dessin* se forme...

« Dans ce qu'on appelle *tapisserie*, la fabrication est différente. Une nappe de fils est « étendue devant l'ouvrier. C'est sur cette chaîne, qu'il *tisse partiellement le motif, qui « la recouvre entièrement, ne faisant parcourir à sa navette, qu'un, deux, trois ou plusieurs « fils*, suivant les exigences du dessin et de la couleur. La tapisserie est donc une *mosaïque « en laine*. Chaque duite, sur chaque fil, représente le petit prisme de marbre ou de verre « des mosaïques ordinaires, et la chaîne sert de liaison. » J'ajouterai dans le sens *perpendiculaire* à la duite, car tout changement de couleur empêche la liaison entre les deux fils de chaîne qui se suivent : il devient nécessaire de coudre l'une à l'autre les duites juxtaposées. « Si la chaîne a été placée *horizontalement* devant l'ouvrier, la tapisserie est dite de *basse « lisse*. Elle est de *haute lisse*, si la chaîne est *verticale ;* mais le tissu et le point sont « les mêmes. Rien dans le résultat ne différencie la tapisserie faite aux Gobelins sur les « métiers verticaux ou de haute lisse, de celle fabriquée à Beauvais sur les métiers hori- « zontaux ou de basse lisse. »

---

1. *La Tapisserie*, p. 93, 95 et 102.
2. *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. X, p. 268 et suivantes.
3. Elle sortait des ateliers de Pierre Feré, d'Arras, et représentait en 18 scènes la vie et les miracles de saint Piat et de saint Éleuthère. Les quatorze tableaux qui restent ont été lithographiés, avec texte de M. Eug. Soil et se vendent à Lille, chez Quarré.

Histoire de la Tapisserie, par Guiffrey, p. 61.

4. *Annales archéologiques*, t. XXIV, p. 74.

D'après M. Muntz ([1]) « elle se distingue de la broderie en ce que les figures y font partie « intégrante du tissu, tandis que dans celle-ci, elles sont simplement superposées à un tissu « déjà existant. Elle se distingue d'autre part des étoffes tissées ou brochées en ce qu'elle « constitue toujours un ouvrage fait à la main, et non par un mécanisme répétant à l'infini « le même motif : chacune de ses productions est une œuvre originale. »

Voici, par ordre chronologique d'entrée dans le trésor de l'église, la description des tapisseries de St-Maurice d'Angers.

Chapitre I. — 1428 à 1792. — Description des tapisseries.

I. L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

CHARLES VII donna le 7 octobre 1428, pour le chœur de la cathédrale, une tapisserie tissée d'or, d'argent et de soie en quatre pièces. Un acte du chapitre du 19 octobre 1428 la désigne ainsi : *pulchri panni operati ab initio mundi usque ad diem judicii* ([2]). Elle représentait un grand nombre de tableaux, tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament ; voici ce qu'en dit un registre capitulaire contemporain ([3]) :

« *Item idem Dominus rex, principum christianissimorum regum Franciæ, avorum suorum* « *ecclesiæ suæ præmissæ fundatorum verus heres ac imitator, ad Dei laudem et honorem,* « *decus et ornamentum dictæ ecclesiæ die VII mensis octobris anno Domini millesimo qua-* « *dringentesimo vicesimo ottavo et ejusdem regni domini septimo in exitu consilii trium* « *statuum Cainoni, per eum celebrati, dedit tapiceriam notabilem, Casum perversorum ange-* « *lorum propter superbiam, Mundi creationem, Lapsum primi parentis, Homicidium Abel* « *commissum per Cayn, Diluvium ob peccatum, Immolationem Ysaac, Dationem legis Mo-* « *saïcæ, Receptionem tabularum, Agni immolationem, Circumcisionem Judæorum, Pro-* « *phetarum vaticinia de Incarnatione, Passione et Resurrectione Christi, Annunciationem* « *dominicam, Desponsationem Mariæ, Suspicationem Joseph, Nativitatem, Apparitionem* « *Christi, Ingressum ejusdem super asinum in Jerusalem, Cenam, Historias Passionis,* « *Descensus ad inferos, Resurrectionis, Communionis ecclesiæ militantis, cum pluribus aliis* « *Veteris et Novi testamenti hystoriis, continentem.* »

La dernière partie de cette phrase *cum pluribus aliis* nous donne à entendre qu'outre les sujets énumérés par le secrétaire du chapitre, il y en avait encore bon nombre d'autres.

« *Voluitque idem Dominus rex eamdem tapiceriam adaptari bene et decenter pro* « *paramento ejusdem ecclesiæ in festis solemnibus circa sanctuaria ac inhibuit ipsius tapiceriæ* « *alienationem, concessionem, sive prestationem cuicumque personnæ aut nationi, corpori* « *fieri de eadem aut aliqua ipsius parte in ævum.* »

La tapisserie, destinée à parer l'église *circa sanctuaria* fut, suivant le désir du Roi, longtemps suspendue dans le chœur. Toutefois, après la démolition du jubé en 1699, *Mgr Michel le Pelletier changea de place les tapisseries de l'Ancien et du Nouveau Testa-*

1. *La Tapisserie.* Introduction, p. 7.
2. Bib. de Tours, ms. 1168.
3. Bib. mun., ms. 655, p. 205.

ment, qui, depuis leur donation par Charles VII jusqu'à présent, dit le Horeau ([1]), *avaient toujours été mises dans le fond ou le bas de l'église et, de sa seule autorité, les fit tendre dans les chapelles des Évêques et des Chevaliers : il les remplaça par deux pièces de l'Apocalypse, qu'on avait l'habitude de tendre dans les transepts. De cette façon l'église paraissait mieux ornée.*

Charles VII avait prescrit qu'on chanterait chaque jour à son intention certaines prières, comme on peut le voir ci-après :

« *Ordinavit super hoc fieri statutum quemadmodum preinsertæ ecclesiæ capitulum fecit « et statuit, voluitque per singulos canonicos in sua receptione jurari, de loco doni tempo- « ralis eidem domino Regi munus speciale reddendo, concessit, voluit et ordinavit idem capi- « tulum dicto domino christianissimo Regi quod ipso in humanis agente qualibet die in « exitu Primæ post pretiosa et orationes solitas dicatur versiculus, Domine salvum fac Re- « gem cum oratione : Quæsumus, omnipotens Deus, ut Carolus rex noster... et post ejus decessum, « inter orationes defunctorum quæ illa hora dicuntur, dicatur versiculus animæ eorum in « bonis demorentur cum responsorio et terminatione eorum... et oratione : Absolve quæ- « sumus, Domine, animam famuli tui Caroli Septimi Regis ac famulorum famularumque « tuarum... pro remedio suæ ac suorum parentum animæ.*

L'inventaire de Charles VI, dressé en 1422, mentionne ([2]) : « *Deux grands tappiz des « Vielz Testament et du Nouvel, appelés les Passions de fille d'or et de fille d'Arraz, « prisés 208 parisis.* » J'avais cru pouvoir y reconnaître deux des quatre pièces précédentes, mais le récent travail de M. Guiffrey, sur la dispersion des tapisseries de Charles VII ([3]), ne me permet pas de m'arrêter à cette supposition. En effet, le 30 juin 1434, le doyen de la chapelle du duc de Bedfort, Alain Kyrketon, un Anglais, se fait livrer les tapisseries à sujets religieux du malheureux Charles VII, entr'autres les *Vielz et nouveau testament.*

La reine se trouvant à Angers, le chapitre résolut de lui faire porter la tapisserie, s'il lui plaisait de la voir, 15 janvier 1428 ([4]).

Cette tenture, la première que possédât la cathédrale, fut réparée en 1444 : on décida de ne plus la tendre qu'à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption, à la St-Maurille et à la St-Maurice ([5]).

En 1533, on lui assignait une valeur de *cinquante mil livres tournois* ([6]) :

Item aussy en la dite église est une grande et riche tapisserie, faicte à fil d'or, d'argent soie et layne, en laquelle sont les ymaigeries du Viel et Nouveau Testament, qui se tend aux festes solemnelles au hault du cueur de la dite église, qui couvre et circuilt le hault de la dite église, estimée valloir cinquante mil livres tournois, qui est endommaigée depuis le temps que le d. de Rohan est evesque de la somme de mil escus.

II. VIE DE SAINT MAURICE ET DE SES COMPAGNONS.

Hugues Fresnau, bienfaiteur insigne et chanoine de la cathédrale, donna 200 écus, pour payer une tapisserie en six pièces de la vie de saint Maurice, commandée à Paris,

1. Bib. de l'Évêché, Cérémonial manuscrit. L. I, p. 53.
2. *Histoire générale de la Tapisserie*, par M. Guiffrey, Muntz et Pinchart, I, p. 28.
3. *Bulletin de l'école de Chartres*, 1887, p. 60.
4. Bib. mun., ms. 656, t. II. (Roi).
5. Bib. mun., ms. 658, p. 50.
6. Archives départementales. G. 264, Art. 325.

chez *Jean Despaing*, le 30 octobre 1459 [1]. L'artiste, après l'achèvement de son travail, représenta qu'il avait perdu plus de 55 écus ; le chapitre lui en accorda 40 [2]. Cette tapisserie, portant quatre écussons aux armes d'Hugues Fresneau, était destinée au dossier des stalles les jours de fête, tandis que le reste de l'année on y tendait les patrons peints sur toile. Ceux-ci, défraîchis sans doute, furent livrés le 26 mai 1543 à *Pierre Lagout*, peintre, pour *abiller les rideaux des grandes orgues* (3).

L'inventaire de 1467 dit à son sujet : *Item alia tapiceria in sex peciis continens vitam sancti Mauricii ad parandum totum chorum, data per magistrum Hugonem Fresneau. Item patroni de vita sanctorum Mauricii et Maurilii, qui ponuntur quotidie in choro et sunt de tela picta* (4).

Elle était en laine, rehaussée de soie : « *Item une aultre tapisserie de laine et de fil de soye, historiée de la vie de Saint Maurice et de ses compagnons, dont la dite église est fondée, qui se tend à l'entour et au dedans du cueur, la quelle durant le temps que le dit de Rohan a esté évesque, s'est endommagée de deux cents escus* (5).

Cette tapisserie a disparu.

L'église de Saint-Maurice, de Vienne en Dauphiné, possède encore cinq belles tapisseries qui, à part le style, sans doute moins ancien, devaient présenter avec les nôtres quelque ressemblance (6).

---

1. Bib. mun., ms. 658 p. 49.

2. Pro tapisseria, in qua est vita beati Mauricii, de qua quidem fuit forum factum cum quidam homine Parisiis commorante, nominato Johanne Despaing, ad summam CC scutorum novorum, quam summam D. Hugo Fresneau solvit et dedit ecclesiæ.... et quia dictus Despaing asseruit, quod amiserat plus quam LV scuta, data sibi fuit summa XXXX scutorum.

Item Johanni Bourgeois, pro faciendo IV scussones, ubi sunt arma D. Hugonis Fresneau, in prædicta tapisseria, sexaginta solidos.

Manuscrit de la Fabrique, t. I, p. 71.

3. 26 mai 1543, à Pierre Lagout, pour avoir abillé les rideaux des grandes orgues avecques les patrons de la tapisserie du chœur et avoir fourni de latte, pour empêcher les rats VIII.

Manuscrit de la Fabrique, t. IV, p. 398.

4. Manuscrit de la Fabrique, t. I.

5. Archives départementales, C. 264, Art. 326.

6. En voici la description tirée d'un ouvrage récent intitulé : *Saint Maurice et la légion Thébéenne*, par l'abbé Bernard de Montmélian, t. II, p. 239.

1er tapis. Armoiries du chapitre cathédral ; le lion, à droite ; à gauche, la croix treflée de saint Maurice. Inscription au sommet : *Baptême de saint Maurice et de sa légion.* Maurice est aux genoux de Zabda, prêt à recevoir le baptême. Zabda porte crosse et mitre ; un autel est dressé derrière lui ; sur l'autel, la croix, deux chandeliers, le calice et l'Évangile. Un clerc en surplis tient l'aiguière. Derrière son chef, la légion est représentée par une foule d'officiers et de soldats qui ont déposé leurs casques. Par l'embrasure d'une fenêtre, on voit une ville avec l'inscription : *Jérusalem.* Les principaux personnages sont de grandeur naturelle.

IIe tapis. Mêmes armoiries... Inscription : *Il se présente à l'Empereur.* Ce tapis a deux compartiments inégaux. Dans le premier, le plus petit, on voit dans le lointain Maurice à la tête de sa légion entrant dans une ville fortifiée ; au-dessous, cette inscription : *Rome.* Maurice est sur le pont-levis. Dans le bas, jardins.

Deuxième compartiment. — Personnages de grandeur naturelle. *Dioclétien*, comme dit l'inscription, sur son trône, habillé à l'impériale, couronne fermée, sceptre, collier, fourrure, reçoit Maurice, qui est à genoux devant lui : au bas se trouve un garde.

IIIe tapis. Armoiries comme ci-dessus. Inscription : *Il se retire de l'armée pour nidolatrer.* Ce tapis est malheureusement endommagé ; il manque la première partie (comme au tapis précédent), partie qui devait probablement représenter l'arrivée de Maurice au camp. A droite, Maurice se retire avec sa légion. A gauche, *Maximien* à cheval, suivi d'officiers également à cheval.

IVe tapis. Armoiries, id. Inscription. *La Légion est décimée.* On amène un à un les légionnaires devant Maximien à cheval : déjà l'un d'eux vient d'avoir la tête tranchée ; un autre est à genoux... le bourreau tient l'épée levée.

Ve tapis. Armoiries pareilles. Inscription *Mort de saint Maurice et de sa Légion, an 279.* Maurice est représenté la tête tranchée auprès de Maximien à cheval ; un licteur frappe Candide à genoux. Exupère, Innocent et Vital vont recevoir le coup fatal... Dans le lointain, on voit Victor à genoux devant le bourreau, qui va le frapper. A droite, massacre de la légion... Au-dessus des soldats-martyrs flottent les drapeaux ornés de la croix.

III. VIE DE SAINT MAURILLE.

Le 4 février 1460, le chapitre, désireux de compléter l'ornementation du chœur, marchanda pour 120 écus une tapisserie en trois pièces, représentant l'histoire de saint Maurille, destinée au jubé, du côté des stalles ([1]).

Elle fut apportée de Paris le 20 janvier 1461, par *Guillaume Dupuys*, qui reçut deux écus et demi d'or pour sa peine. Les patrons, peints sur toile, étaient tendus toute l'année sauf les jours de fêtes ([2]) : on les remplaçait alors par les tapisseries elles-mêmes, qui sont ainsi désignées dans l'inventaire de 1467 : *Item tapiceria de vita sancti Maurilii continens tres pecias* ([3]).

Après le changement du chœur en 1699, le jubé fut reconstruit au fond de l'abside : « On peut y voir, dit Lehoreau ([4]), la tapisserie ou histoire de saint Maurille, où il est « reçu par son clergé portant une aumusse noire sur les épaules, comme sont à présent les « chanoines réguliers de Saint-Victor. »

Elle disparut à la Révolution ; toutefois, en 1874, j'en trouvai un morceau, cloué dans un grenier, près l'église de la Trinité. Il était dans un état pitoyable, déchiré, demi pourri et troué par les rats. Malgré cela, il a pu être restauré avec succès : j'en donne la description plus loin.

IV. LA RÉSURRECTION.

L'inventaire de 1467 mentionne une pièce, sur l'origine de laquelle je n'ai pu trouver aucun renseignement : *Item pecia tapiceriæ continens Resurrectionem Domini, quæ tempore pascali ponitur sub ymagine Crucifixi de parte navis ecclesiæ* ([5]).

Dès 1467, la cathédrale possédait donc quatre séries différentes de tapisseries : *l'Ancien et le Nouveau Testament*, donnés par Charles VII en 1428.

La vie de S. Maurice et de ses compagnons, payée par Hugues Fresneau en 1460.

La vie de S. Maurille, faite aux frais du chapitre en 1460 et 1461.

La Résurrection — donateur inconnu.

Tout cela était soigneusement renfermé à la sacristie, dans un grand coffre, sur le dessus duquel on déposait les ornements pour l'officiant, le diacre et le sous-diacre ([6]).

Dans chacun de ces tapis, les principaux personnages ont leur nom au-dessus.

Mgr Chatronne, évêque de Valence sous Louis Philippe et ancien curé de Saint-Maurice de Vienne, trouva ces tapis dans un château, pendant une tournée pastorale. On les lui céda pour 200f il s'empressa d'en faire don à son ancienne église.

1. Bib. mun., ms. 658, p., 49.

2. Manuscrit de la Fabrique, t. 1, p. 88 v° et p. 92 v°.

3. Ibidem.

4. Bib. de l'Évêché. *Cérémonial*, manuscrit de Lehoreau, I, p. 502.

5. Le chanoine Fournier donna en 1494 au chapitre de Saint-Laud d'Angers une tapisserie du même genre.

Dominus Fournier obtulit, presentavit et realiter donavit huic ecclesiæ unam petiam tapisseriæ duarum alnarum longitudinis, in quâ figuratur resurrectio Xpi, pro serviendo subtus Crucifixo in festo paschæ inclusive usque ad festum Penthecostes.

Arch. Départ. G. 913 p. 279, v° du 16 mars 1494.

6. L'inventaire de 1467 en parle sous la rubrique des meubles de la sacristie :

Armariæ, archæ existentes in revestario et aliæ res.

Item una magna archa, bene parata, ubi est *tapiceria ecclesiæ* et servit dicta archa ad revestiendum.

On retrouve ce meuble jusqu'en 1539. On lit dans l'inventaire dressé cette année-là qu'il fut vendu.

De grandes armoires furent établies sous le cloître du côté gauche, comme nous l'apprend Lehoreau, dans son *Cérémonial*, I, p. 116, et les tapisseries y furent conservées.

L'enfant porte-bénitier, en entrant de la chapelle des Chevaliers (Transept sud) aux cloîtres, se tient à côté du *grand tapissier*, ou lieu où sont les tapisseries dans de grandes armoires du côté gauche...

La nef et les transepts de la cathédrale étaient encore dépourvus de tapisseries historiées. René d'Anjou combla cette lacune en 1480.

V. L'APOCALYPSE.

Cet admirable travail, dont la plus grande partie subsiste encore, en dépit des injures du temps et des hommes, devant faire l'objet d'une longue étude de ma part, je n'en dirai rien ici, sinon que six pièces entrèrent à la cathédrale en 1480 et que la septième, donnée par la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, fut remise seulement en 1490.

L'inventaire de 1539 classe les tapisseries, d'après leurs dimensions, de la façon suivante(1):

1° MAGNA *tapiceria in quatuor peciis continens historias a mundi creatione usque ad Ascensionem Domini nostri, contexta filis aureis et serico, valde preciosa, quam ecclesiæ obtulit inclitæ memoriæ princeps Dominus Carolus nominis septimus Francorum rex, quem dietim in precibus commemoramus.*

2° MAJOR *tapiceria in sex petiis continens vitam sancti Mauricii sociorumque ejus qua chorus paratur, data per deffunctum bonæ memoriæ magistrum Hugonem Fresneau canonicum Andegavensem.*

3° MAXIMA *tapiceria in septem petiis pulchra et magnifici operis continens historias Apocalypsis beati Johannis, quarum sex petiarum ecclesiæ dedit munificus et perpetua memoria dignus Dominus Renatus Siciliæ, Neapolis et Jerusalem rex ac Andegavensis dux, septimam vero clementissima domina Borbonii duxissa.*

4° PARVA *tapiceria historiæ sancti Maurilii episcopi continens tres petias.*

5° MINOR *tapiceria unius petiæ continens historiam Resurrectionis Domini, quæ tempore Resurrectionis sive Paschæ ponitur sub ymagine Crucifixi e regione navis.*

6. MINIMA *tapiceria telæ, quæ patroni tapiceriæ vitæ beati Mauricii sociorumque ejus dicitur et beati Maurilii, quothidiano usui chori deserviens.*

Ni les tapisseries de Charles VII, ni celles de l'Apocalypse n'avaient été faites pour la cathédrale, il est fort probable qu'elles laissaient sur les murs quelques lacunes, qui déterminèrent l'évêque Jean Olivier à donner la tapisserie suivante.

VI. L'ANNONCIATION, LA NATIVITÉ, LE BAPTÊME DE N.-S. ET LA CÈNE.

Jean Olivier, évêque d'Angers, offrit en 1540, quatre pièces de tapisserie à ses armes (2) : *Mense aprilis anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo dignæ memoriæ, Reverendus in Christo pater et dominus Johannes Olivier episcopus Andegavensis largitus est et tradidit quatuor petias tapiceriæ suis insigniis insignitas figuratas unam Annunciationis Domini, alteram Nativitatis, tertiam Baptisterii et quartam Cenæ ejusdem Domini Nostri... quæ quartæ petiæ fuerunt simul junctæ.*

Les inventaires de 1561 et de 1595 indiquent où on les tendait : *Item quatuor petiæ tapiceriæ simul contextæ.... quibus paratur festis solemnibus ecclesia super sepulturam serenissimi Renati regis Siciliæ....*

Le lundi 1 juin 1699, Mgr Michel le Pelletier fit couper en deux la tenture donnée autrefois par Jean Olivier (3).

1. Manuscrits de la Fabrique, I.
2. Manuscrits de la Fabrique, II, p. 77vo.
3. Bib. de l'Évêché, *Cérémonial*, manuscrit de Lehoreau, t. I, p. 53.

Elle a été détruite comme tant d'autres : il n'en reste rien.

Depuis 1540, aucune tapisserie nouvelle ne fut donnée, pour la bonne raison que tous les endroits susceptibles d'en recevoir en étaient déjà couverts les jours de fête.

Cependant en 1791 plusieurs reliques, ornements et autres objets mobiliers furent apportés de Saint-Aubin et de Saint-Martin (églises supprimées) à la cathédrale (1) : on doit à cette circonstance les deux tableaux de la vie de saint Martin, dont je parlerai plus loin.

Comment et quand on tendait les tapisseries.

Celles de Charles VII, de l'Apocalypse et de Mgr Jean Olivier pendaient d'une hauteur de 10 à 12 mètres, au parapet des galeries intérieures. Cet appui de pierre fut démoli en 1783 et remplacé par une balustrade de fer (2). C'est là, que chaque année, depuis l'entrée solennelle de Mgr Freppel, en 1870, on les suspend de la Fête-Dieu à la fin de septembre (3).

Les dimensions et par suite le poids considérable des pièces de l'Apocalypse furent une cause de grandes détériorations.

Enlever avec des cordes des pièces de plus de 20 mètres de long sur six mètres environ de haut, ne pouvait manquer de déchirer la partie supérieure : elle a beaucoup souffert.

Quatre pièces suffisaient pour tendre les deux côtés de la nef : ainsi qu'une litre funèbre, la tenture passait par dessus les groupes de colonnes. Aujourd'hui, elle a été coupée en tant de morceaux, qu'on en suspend plusieurs entre les piliers dans chaque travée.

Pour celles du jubé et des stalles, on les attachait beaucoup moins haut.

Les sonneurs et les valets de la sacristie étaient chargés de tendre et de détendre les tapisseries. Voici à combien cette dépense s'élevait chaque année.

En 1540 la fabrique dépensait six livres par an pour faire tendre l'Apocalypse (4).

Item solvit Antonio Arrondeau qui tetendit Apocalipsim in festo sancti Mauritii, Nativitatis Domini, Paschæ et Penthorum pro quolibet festo XXX s. sic VI libræ.

Aux sonneurs pour avoir tendu et détendu les tapisseries, la moitié à l'Assomption 1665 (5), 30 sols, puis avant et après la fête de saint Maurille, avant et après la fête de Noël 1665, avant et après la fête de Pâques, de saint Yves et de l'octave du Saint-Sacrement 1666, à raison de 60 sols par chacune fois pour les tendre et autant pour les détendre, qui font 25 livres 10 sols.

Un règlement de la sacristie, fait en 1757 (6) nous fait savoir exactement quand et combien de temps l'église était tendue.

1° de l'avant-veille de Noël au lendemain de l'Épiphanie.

2° du vendredi-saint au lendemain de la Quasimodo.

3° du vendredi d'avant la Pentecôte au lendemain de l'octave du sacre.

---

1. Archives de la Préfecture. — Le chef de saint Loup, la Vraie-Croix, un petit reliquaire où était du suaire du Sauveur, le bras de saint Loup et une relique de saint Martin furent portés à Saint-Maurice par les prêtres de cette paroisse cathédrale pour y rester au reliquaire....

2. Ces balcons de fer coûtèrent 13,736 livres en partie payées par le chanoine Rousseau de Pontigny et furent posés de 1782 à 1784. Archives de la Préfecture. Conclusions du chapitre de 1780 à 1785, p. 623.

3. Auparavant on les tendait sous les cloîtres pour la procession du Saint-Sacrement, le 1er jeudi du mois et dans la rue de l'Évêché à l'occasion de la Fête-Dieu.

4. Bib. mun. Ms. 667.

5. Bib. mun. Ms. 668, p. 12.

6. Musée de l'Évêché.

4° pour l'Assomption, le chœur seul et il reste tapissé jusqu'après l'octave de saint Maurice.

5° pour la fête de saint Maurille, il faut tapisser les chapelles et la nef, le chœur l'étant depuis l'Assomption et détapisser le lendemain de la Saint-Michel.

On ne tend pas l'église pour la Toussaint.

Vandalisme au XVIIIe siècle.

Mgr Michel le Pelletier, évêque d'Angers, fit bouleverser l'intérieur de la cathédrale. Après avoir renversé le jubé du XIIIe siècle et fait rouler les stalles au fond du chœur, il reconstruisit l'autel à la romaine. Que de tombeaux et de monuments remarquables furent alors sacrifiés ! on vendit au poids des statues de bronze, des plaques de fondation et même une superbe balustrade pour une somme misérable... c'était le moment de battre monnaie à n'importe quel prix (1).

Tous les petits autels furent rétablis *et mis en marbre :* plus tard, le maître-autel perdu, pour ainsi dire, dans ce vide immense, fait autour de lui, parut mesquin : on voulut en élever un, dont la masse imposante rappelât le baldaquin de Saint-Pierre de Rome et on finit par vendre *toujours au poids*, les splendides tables d'argent doré, données par Normand de Doué (XIIe siècle) et par Guillaume de Beaumont (XIIIe siècle), jadis respectées par Mgr Michel le Pelletier.

Qu'allaient devenir, au milieu de toutes ces dorures et de ces marbres, les vénérables tapisseries, si prisées jusque-là ? Les beaux esprits du temps ne rêvaient que figures allégoriques, trophées, cassolettes fumantes, consoles, ordre composite ou corinthien... chacun cherchait à faire preuve de goût, à devancer ses contemporains dans la connaissance du *grand style.* Tout objet *gothique* était condamné d'avance : ce mot même était presqu'une injure... On ne l'employait qu'avec des précautions oratoires : rien d'étonnant après la manière dont Fénelon lui-même traite ce style dans ses écrits...

Toutefois, le Chapitre hésitait : un prétexte était nécessaire pour se justifier aux yeux du public d'une pareille exécution, il fut facile à trouver.

En 1767, il fut délibéré en chapitre que « *les tapisseries, causant aux voix un très grand préjudice, ne seraient plus tendues* (2) ». Même délibération l'année suivante ; toutefois l'opinion publique réclamant, on ajourna l'exécution de cette mesure jusqu'après la construction de la menuiserie du nouveau chœur.

Le 25 mars 1782. « *Messieurs ont arrêté que les tapisseries ne seront pas tendues pour la* « *fête de Pâques et même qu'on ne les tendra plus du tout* (3). »

Enfin, le 5 avril 1782, « *Messieurs ont arrêté de VENDRE toutes les tapisseries de cette*

1. Bib. de l'Évêché, *Cérémonial* de Lehoreau III. « Le Chapitre vendit la balustrade de bronze de la chapelle du Marq, « bâtie en 1544 dans l'angle du transept sud pour 900 liv., alors qu'elle avait coûté plus de 4000. Le Chapitre se pressa « *un peu trop* de la vendre, par la crainte qu'il avait de voir Mgr l'évêque s'en emparer pour son dessein, qu'il eut grand « soin de prévenir. Cela aida au dit Chapitre à donner à Mr le Peletier 3600 livres pour le changement du chœur, qu'il « aurait néanmoins donnés, si Mgr l'évêque s'en fut emparé avant lui... » Ainsi le Chapitre et l'évêque, tenus par *moitié aux réparations* de l'église, rivalisaient d'ardeur dans leur empressement à aliéner tout ce qui avait dans l'église quelque valeur intrinsèque. La mode des embellissements, des autels à la Romaine etc... aveuglait tout le monde, surtout les esprits les plus cultivés : aussi ce gaspillage si lamentable au point de vue artistique était-il général. En cela, rien de plus triste à Angers qu'à N.-D. de Paris et dans presque toutes les cathédrales : partout le même vandalisme avec d'aussi bonnes intentions.

2. Archives départementales. Conclusions du chapitre 1767-1768.

3. Archives départementales. Conclusions du chapitre 1780-1785, p. 228.

« *église, à l'exception de celles qui sont nécessaires pour le reposoir du Jeudi-Saint et ont*
« *chargé M. Cosnier, chanoine fabriqueur, d'en faire annoncer la vente par la voix des*
« *affiches, tant de cette province qu'étrangères* (1). »

Heureusement, on ne trouva pas d'amateurs. Qui pouvait acquérir ces tentures *gothiques* et *démodées*, sans s'exposer au ridicule, alors qu'on reléguait dans les antichambres et les galetas même les tapisseries mythologiques :

« *On a banni des appartements ces tapisseries à grands personnages, que les meubles cou-*
« *paient désagréablement, dit l'auteur du tableau de Paris en 1783. Le damas à trois*
« *couleurs et à compartiments égaux, a pris la place de ces figures, qui, massives, dures et*
« *incorrectes ne parlaient pas à l'imagination des femmes... Les tapisseries descendent des*
« *galetas pour le jour de la Fête-Dieu, ou bien on les envoie à la campagne pour garnir les*
« *mansardes* (2). »

Le Chapitre d'Auxerre avait *vendu* à l'Hôtel-Dieu de cette ville, en 1776, une superbe tapisserie, donnée vers 1500 par l'évêque Jean Baillet. C'était la vie de sainte Étienne, qu'on voit aujourd'hui au musée de Cluny. Louis XIV, paraît-il, en avait admiré la beauté en passant à Auxerre (3). On la tendait au dossier des stalles.

Chapitre ij. — 1792 à 1843.

ON me pardonnera une citation assez longue : elle montrera à quelle aberration on en était arrivé. Comment s'étonner en lisant ce qui suit, que tant de choses précieuses pour l'histoire de l'art aient disparu ?

« *Lorsqu'en 1792, les volontaires de Bayeux s'étaient levés pour courir aux*
« *armes (8 floréal an II), on improvisa des chariots pour les armes et les équipages. Une des*
« *voitures avait besoin d'être couverte ; la toile manquant, on indiqua la tapisserie* (disons
« la broderie) *de la reine Mathilde, comme pouvant servir à cet usage. Elle fut à l'instant*
« *extraite de la sacristie de la cathédrale, apportée et placée sur le fourgon. Il était en*
« *marche et atteignait la hauteur de la rue Saint-Jean, lorsqu'un des administrateurs du*
« *district, M. le Forestier, accourut, fit rétrograder la voiture, reprit la tapisserie, la*
« *remplaça par de la toile, qu'on parvint à trouver et sauva ainsi cette page si précieuse de*
« *l'histoire normande.*

« *Plus tard, lorsqu'il s'agit des préparatifs de la fête de la Liberté, célébrée le 10 ventôse*
« *an II, un zèle plus ardent qu'éclairé fut sur le point de la faire lacérer par bandes, pour en*
« *décorer le char mythologique* (4)... »

Quelle pitié !

Au Mans, ce fut autre chose. La splendide tapisserie de la vie de saint Julien fut employée au moment de la déroute des Vendéens, à préserver du froid les blessés, entassés dans des chariots. Bon nombre de tableaux émigrèrent ainsi et s'échouèrent aux environs de Baugé, où ils ont été retrouvés et successivement rachetés par la fabrique de Saint-Julien.

1. Archives départementales. Conclusions du chapitre 1780-1785, p. 230.
2. *Tableau de Paris* . Amsterdam 1783. Vol. VI, p. 91.
3. *Histoire d'Auxerre* , par Lebœuf, p. 361. Note 1.
4. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux*, 1859, t. V, p. 410.

Notre cathédrale perdit pendant la Révolution l'*Ancien et le Nouveau Testament, la Vie de saint Maurice, celle de saint Maurille* (moins un tableau), *la Résurrection* et les *tentures de Mgr Jean Olivier*. Les premières durent être brûlées, à cause de leur valeur intrinsèque, les autres furent dispersées (1).

L'*Apocalypse*, si peu maniable, fut tendue dans la serre de la *ci-devant abbaye de Saint-Serge* pour garantir les orangers du froid : on l'y oublia fort heureusement.

De là, elle fut transportée à l'évêché, où Mgr Montault la trouva en 1803 dans la salle synodale, transformée en bibliothèque publique. De 1806 à 1830, on la tendit au-dessus des confessionnaux, dans les deux bras de la croix de la cathédrale pour masquer les dégradations et les crevasses des murs (2). Cette mesure en sauva la plus grande partie. Le reste fut employé aux usages les plus vulgaires comme de la toile d'emballage. Croira-t-on qu'on en a taillé des descentes de lit, qu'on en doublait des tapis (3) ? Mieux encore, on en fixa des lambeaux dans l'écurie pour empêcher les chevaux de s'écorcher et même on en étendait sur les parquets, quand il s'agissait de repeindre les plafonds (4). Après tout celà, comment s'étonner des nombreuses lacunes que j'aurai à signaler ?

Ce gaspillage heureusement ne fut pas de très longue durée ; sans cela, tout y aurait passé.

Lorsqu'on eut enlevé de la cathédrale les tentures placées dans les transepts, on les utilisa pour les distributions des prix (5) et pour orner la rue de l'Évêché le jour de la Fête-Dieu.

Enfin, l'administration des domaines les mit à l'encan en 1843, avec des objets mobiliers de l'évêché inutiles ou démodés.

Mgr Angebault en fit l'acquisition pour une somme de ....300 f. ! et les rendit généreusement à la fabrique.

Désormais, ce qui restait de l'*Apocalypse* était sauvé.

Chapitre iij. — 1843 à 1889.



QUELQUES années après l'acquisition de la tapisserie par Mgr Angebault, M. l'abbé Joubert, chanoine honoraire et custode de la cathédrale, comprenant avant tous ses contemporains l'importance capitale de l'*Apocalypse*, en rassembla les débris ; parvint, après bien des efforts, à en classer les sujets et commença, en 1848, à former des ouvrières capables de restaurer les tableaux plus ou moins mutilés.

1. B. M., Ms. 896, p. 32. J'ignore ce que sont devenues ces belles tapisseries qui étaient autrefois attachées en certains temps au-dessous des galeries de fer. Ces morceaux précieux représentaient l'Ancien et le Nouveau Testament, d'autres toute l'Apocalypse de saint Jean. Elles ont disparu à la Révolution.

2. Registre de la Fabrique, Lundi 7 juillet 1806. M. Hébert et de la Ferrière sont autorisés à faire établir des pièces de charpente ou de menuiserie nécessaires pour recevoir et supporter les tapisseries, que Mgr l'évêque veut bien faire raccommoder et tendre sur les murs latéraux et intérieurs de la croix de l'église, tant du côté de l'autel de la Sainte-Vierge que du côté de l'autel de Saint-Maurice, en partant de la boiserie du chœur.

Journal de la Fabrique : 18 août 1806, payé au sieur Château, cordier, 10 l. 14 s. pour corde fournie pour la tenture des tapisseries. — 6 nov. 1806, payé au sieur Varanne, serrurier, pour ferrures pour monter les tapisseries. — 6 nov. 1806, payé au sieur Perché, 5 l. 10 s. pour avoir cousu les tapisseries.

3. Vers 1860, M. l'abbé Joubert eut le plaisir de découvrir tout près de la cathédrale, un jour de procession, plusieurs morceaux de l'*Apocalypse*, dont on a recomposé le N° 86. Ils servaient de doublure à une verdure très ordinaire : un coup de vent qui s'éleva fort à propos, les fit apercevoir au bon chanoine, qui en obtint facilement la restitution.

4. Il n'y a rien d'exagéré dans ces détails ; je les tiens de témoins oculaires.

5. En 1833, d'après M. le docteur Farge, la cour de l'école des Frères fut tendue le jour de la distribution des prix de l'*Apocalypse* et des *tapis de Saint-Martin* appelés dans le temps *tapisseries de l'Évêché*.

Que de quolibets lui valut, même de la part des chanoines, son zèle pour la restauration et l'acquisition des tapisseries, dont il a enrichi la cathédrale! C'était par tombereaux, qu'on pouvait alors acheter des tentures antiques, dédaignées de tous et auxquelles on croyait faire beaucoup d'honneur, quand on ne les employait pas à couvrir des bûches ou des châssis dans les jardins (1).

Presque toutes les tapisseries, à part l'*Apocalypse* et les deux tableaux de la vie de saint Martin, dont je donnerai plus bas la description, ont été acquises par ce chanoine éclairé.

La fabrique doit à son intelligente activité et à ses démarches presque tout le reste. Faut-il dire les luttes qu'il soutint, les difficultés sans nombre et les ennuis qu'il eut à subir? Non, son œuvre reste : il suffit. Honneur à ce savant, souvent incompris de ses contemporains. S'il usa ses forces et les ressources de son esprit à sauver l'*Apocalypse*, à créer une industrie des plus lucratives pour quantité d'ouvrières de la ville et enfin à doter la cathédrale de la plus belle collection de tapisseries qui existe aujourd'hui, il a mérité la reconnaissance de la fabrique et de tous les archéologues.

Les ressources dont disposait M. l'abbé Joubert, étaient très modestes : le conseil de fabrique de 1852 lui allouait les économies qu'il pourrait faire (sans que le service en souffrît) sur deux articles du budget ; il avait de plus l'autorisation d'y employer le produit des quêtes faites pendant les offices. Il sut s'ingénier, intéresser à son œuvre quelques familles aisées et les archéologues de la ville par ses intéressants rapports, lus à la Société d'agriculture en juillet 1850 et le 3 février 1854.

L'État voulut bien, en 1854, contribuer à la restauration des tapisseries, et la fabrique de la cathédrale y consacre annuellement, depuis 1868, une somme assez importante.

M. l'abbé Joubert a trouvé dans M. le chanoine Machefer un digne successeur, qui s'est appliqué à continuer l'œuvre si bien commencée et dont l'achèvement se poursuit chaque année.

D'autre part, les tapisseries tendues autrefois, soit autour des cloîtres pour la procession du premier jeudi du mois, soit autour de l'église pour les processions, ont pour l'entrée de Mgr Freppel, en 1870, repris leur place primitive aux galeries intérieures et sont chaque année tendues de la Fête-Dieu au mois d'octobre, afin de pouvoir être admirées des étrangers pendant la belle saison.

Cette même année 1870, pendant le congrès de la Société d'Archéologie Française tenu à Angers, il fut question de la *restauration* des tapisseries de la cathédrale. Plusieurs membres, à ce mot de *restauration*, bondirent d'indignation.... Comment *restaurer* des tapisseries ! on va *tout perdre*. M. l'abbé Machefer et moi, nous eûmes la satisfaction de présenter à ces archéologues deux tableaux, dans l'un desquels un mètre ½ carré au moins avait été refait à neuf : il leur fut impossible de signaler l'endroit refait. Cette démonstration de la capacité de nos ouvrières angevines les réconcilia avec notre projet de compléter les panneaux coupés en divers lambeaux par des morceaux entièrement neufs, si bien tissés, qu'il est impossible de voir où la chaîne neuve est reliée à l'ancienne et aucune différence dans les couleurs.

1. En 1872, j'ai trouvé moi-même, sur les melons d'un jardin, la belle tapisserie d'*Isaac bénissant Jacob*... Que de propriétaires consacraient leurs tapisseries uniquement à couvrir les bûches, qu'ils envoyaient de leur campagne à la ville, il n'y a pas plus de vingt cinq-ans !

L'*Apocalypse* a figuré avec honneur, en 1867, à la grande exposition ; Mgr Barbier de Montault en a donné l'explication détaillée dans une intéressante notice ([1]), à laquelle je ferai de nombreux emprunts. M. de Joannis la publia en planches gravées à l'eau forte ([2]), et le ministère des Beaux-Arts en a fait tirer de très belles photographies en 1883([3]). Enfin, M. Guiffrey, dans son histoire générale de la tapisserie, la cite avec le plus grand éloge ; il a été assez heureux pour découvrir à son sujet des documents très importants.

Tout cela prouve quel intérêt s'attache à cette tapisserie et combien M. l'abbé Joubert eut de mérite à entreprendre une œuvre, dont personne, autour de lui, n'appréciait, pendant sa vie, les conséquences au point de vue archéologique et historique.

Chapitre IV. — Tapisserie de l'Apocalypse.

I. SA FABRICATION ET SA DATE.

LOUIS I, duc d'Anjou, frère de Charles V, dont le goût pour les arts est bien connu ([4]), ayant résolu de faire exécuter de grandes tentures, demanda au roi de lui prêter un manuscrit représentant les visions de l'Apocalypse, capable de guider l'artiste dans la composition des sujets.

Hennequin de Bruges, peintre du roi, fut chargé de faire les patrons de la tapisserie ; mais, s'il consulta le manuscrit du XIIIe siècle de la bibliothèque du Louvre ([5]), il ne le suivit point servilement, et il est fort probable que d'autres recueils des visions de l'Apocalypse furent mis entre ses mains ([6]). Le séminaire de Namur en possède encore un de 1360 dont un grand nombre des 86 miniatures sont presque semblables aux tableaux correspondants de la tapisserie ; je n'oserais affirmer que le peintre l'avait à sa disposition, mais c'est fort probable. En tout cas, ce manuscrit rendrait, si on voulait refaire les sujets perdus aujourd'hui, les plus grands services ([7]).

1. *Les tapisseries du sacre d'Angers*, par Mgr Barbier de Montault, 1858, in-24.

2. *Les tapisseries de l'Apocalypse de la Cathédrale d'Angers, réduites au 10e avec texte*, in-folio. Angers, Lainé 1864 prix 65^f.

3. Photographies de M. Carlier, 170, rue Saint-Antoine, Paris.

4. Voir l'inventaire des joyaux de Louis de France, duc d'Anjou, dressé vers 1360 et publié par M. Léon de Laborde en tête du *Glossaire Français du Moyen Age.*

5. *L'Art*, 1876, p. 301. Article de M. A Giry.
« .. On trouve dans un catalogue des livres de Charles V, dressé en 1373, la mention suivante : *l'Apocalypse en fran-* « *çois toute figurée et ystoriée et en prose.* Un récolement ayant été ordonné en 1380, on écrivit en marge en regard de la « mention que nous venons de rapporter : *Le roy l'a baillée à monsieur d'Anjou pour faire son beau tappis.* Dans un « nouvel inventaire de 1411, on ajouta : *lequel livre feu le roy Charles bailla a monsieur d'Anjou pour faire son beau* « *tappis, comme il est escript ci-dessus......* »
Ce volume, qui porte aujourd'hui le N° 403 du fonds français, resta en Flandre et fit partie pendant quelques années de la bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyze jusqu'en 1492, qu'il rentra dans celle de Louis XII.

6. Un certain nombre de commentaires sur l'*Apocalypse*, du XIe au XVe siècle, ornés de magnifiques miniatures, existent encore. J'en citerai quatre appartenant à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il y en avait deux à l'exposition de Lille : l'un du XIIIe siècle, orné de 73 miniatures sur fond *rouge* et *bleu* comme notre tapisserie, est la propriété de M. le vicomte de Coussemaker : l'autre, du XVe siècle, orné de 65 miniatures, fait partie de la magnifique collection de M. Vander Cruisse de Wazier. Il y en avait deux autres à l'exposition ouverte au profit des Alsaciens-Lorrains, l'un du XIIIe siècle, appartenant à M. le vicomte Blin de Bourdon, et l'autre, du XIVe siècle, à M. Firmin Didot.
Je citerai aussi le beau manuscrit du XIIe siècle, de la bibliothèque du marquis d'Astorga, orné de 110 miniatures, décrit par Bachelin, dans une brochure imprimée en 1869.

7. Une lettre de M. l'abbé Henry, professeur au séminaire de Namur, me donne à son sujet de précieux renseignements.
Bien que la date du manuscrit soit de 1360, les meubles et autres accessoires des miniatures, paraissent copiés sur un

Le duc d'Anjou donna sa commande à *Nicolas Bataille*, tapissier célèbre de Paris [1]. On lit dans le registre de la Trésorerie des ducs d'Anjou, qui va de 1375 à 1379, les articles suivants :

« A *Nicolas Bataille*, sur la façon de deux draps de tapisserie à l'histoire de l'Apocalice, « qu'il a faiz pour monsieur le duc, par le mandement rendu ci-dessus en la prouchaine « partie et quictance du dit Nicolas, donnée le septième jour d'avril 1377, 1000 franz.

« A *Hennequin de Bruges*, peintre du Roy, notre seigneur, sur ce qui lui peut ou pourra « estre deu à cause des pourtraiteures et patrons par lui faiz pour les ditz tappiz a listoire « de l'Apocalice, par mandement du dit notre seigneur le lieutenant, donné le derrenier « jour de janvier 1377 et quictance du d. Hennequin de Bruges, donné le vingt huitième « du dit mois, 50 franz.

« A *Nicolas Bataille*, tapissier de Paris, sur la somme de 3000 franz, qu'il doit avoir de « mond. seigneur, par marchié fait pour lui faire trois tappis de listoire de l'Apocalice « rendus dedens Noël 1379, par mandement du dit mons. le duc donné le 9 juin l'an « dessus dict et quictance du dit Nicolas, donné le 16 jour du de mois, 300 franz.

Ces textes précieux, découverts par M. Guiffrey [2], sont d'une importance capitale.

Là nous trouvons le lieu de fabrication, la date, le nom du dessinateur, celui du tapissier et le prix de chaque pièce.

D'après un calcul fait par M. Guiffrey, le franc de cette époque représenterait 70 francs de notre monnaie : ce serait donc 70,000 qu'aurait coûté chaque pièce de quinze tableaux [3].

Tous les draps ou pièces ont-ils été faits à la même époque ? Cette question n'est pas facile à résoudre. D'une part, les registres de la trésorerie de Louis I postérieurs à l'année 1379 ont été perdus; on peut cependant présumer, à en juger par la rapidité avec laquelle cinq pièces avaient été entreprises de 1377 à 1379, que les deux autres durent suivre de près. Par ailleurs, il n'y a entre l'ornementation des fonds de chaque tableau aucune différence, entre la 4e pièce sur laquelle sont tissés les chiffres de Louis I et de Marie d'Anjou entrelacés et la 7e pièce : j'en concluerais volontiers que toute la tapisserie a été exécutée sans interruption. On m'objectera sans doute les Y semés sur certaines parties. (Lettre initiale de Yolande, mariée, en 1400, à Louis II.) Il est facile de répondre que ce mariage était négocié dès 1370. En outre, si de la présence de cette lettre Y, qu'on trouve sur la 1re pièce (7me Tableau), on veut prétendre que la tapisserie n'a pas été faite avant 1400, on est absolument condamné par les textes, si précis, découverts par M. Guiffrey. Tout au plus, pourrait-on dire que ce 7e tableau a été *refait* ou *restauré*, ce qui n'est guère admissible.

Dans ma notice, imprimée en 1875, j'avais supposé que la pièce, donnée par la duchesse de Bourbon, avait été faite plus tard que les autres... C'est une erreur. D'abord quelle

manuscrit de la fin du XIIe siècle. La couverture en cuir porte cette inscription : Godefridus de maillen : usque ad annos 1570.

M. Jules Helbig en a donné une description dans le *Beffroi*, t. III, p. 231.

Quantité de miniatures ont la plus grande ressemblance avec les scènes correspondantes de la tapisserie, et les tableaux No 8, 10, 14, 17, 72, 73, 74, 79, 82, 83, 87, 88, 89, 90, qui nous manquent en totalité ou en partie, sont représentés dans les miniatures de Namur. (Lettre de M. l'abbé Henry, 31 mars 1885.)

1. *Nicolas Bataille, tapissier parisien du XIVe siècle, sa vie, son œuvre et sa famille*, par M. Guiffrey. Paris 1884, p. 13.
2. Trésorerie du duc d'Anjou (1375-1379) Archives nationales K K 242 f. 66, vo et 92.
3. *Nicolas Bataille*... par M. Guiffrey, p. 16.

était cette pièce ? on l'ignore. Pourquoi serait-ce plutôt la 7ᵉ que la 5ᵉ ou la 4ᵉ, par exemple ? Ce qui est certain, c'est que la duchesse de Bourbon a donné *une* pièce, qu'elle avait aux Chatelliers, mais *laquelle ?* aucun document ne prouve que cette pièce quelconque ait été faite par les soins de cette princesse. Au contraire, le testament du roi René dit que la tapisserie contenait *toutes les figures et visions de l'Apocalypse.* Elle était donc achevée en 1474, et ce n'est que par accident qu'une des pièces était entre les mains de la princesse de Bourbon en 1490 (1).

On peut donc sans témérité, assurer que la tapisserie a été faite sans interruption à partir de 1378, bien qu'une lacune de huit années, de 1379 à 1387, ne permette pas de retrouver des textes précis sur les dernières pièces.

La reine Yolande, morte en 1442, donna par testament l'*Apocalypse* à son fils, le roi René.

« *Item nous donnons et laissons a nostre dit filz le roy de Sicile la tapisserie de l'Apocalypse...* (2) »

De grands travaux de restauration, entrepris par René au château d'Angers, nécessitèrent le déplacement de la tapisserie, qui fut déposée provisoirement dans une maison de la ville, d'après cette lettre datée du 28 janvier 1458 (3).

« ... *Nicolas*, votre tappicier, a choisy en ceste ville des armoires pour mectre l'*Apocalice*, et votre chambre de broderie d'or.... »

Elle fut reportée au château, probablement vers 1470, après la restauration du lambris de la grande salle (4).

Afin de ne pas la laisser à la merci de Louis XI et des officiers royaux qui occupaient le château d'Angers, René ordonna de la transporter à Baugé (5).

« 21 août 1476. — Mandement à Pierre le Bouteiller, receveur d'Anjou, de payer à *Guillemin Cessault* (tapissier et valet de chambre de René) vingt-une livres neuf sols deux deniers, dépensés par lui pour mener la tapisserie du roi de Sicile, l'*Apocalypse*, au château de Baugé, en ce même mois d'août (6). »

En 1477, cinquante livres tournois sont payées, au nom du roi de Sicile, *pour rabiller sa tapisserie « estant à Baugé »*.

On donna 30 l. pour l'année 1478, puis, en 1479, une allocation annuelle de 50 « *pour visiter « et repparer la tapiscerie du roy et la garder de dommaige* (7). »

1. Peut-être cette pièce était-elle en réparation aux Chatelliers au moment de la mort de René d'Anjou.

2. *Le roi René*, par M. Lecoy de la Marche, II, p. 111. Cette princesse possédait d'autres tapisseries qu'elle légua à la reine de France : « *Item nous donnons et laissons à ma très chère dame et fille la Reyne la chambre de thapicerie de cerf et les tapis de sainct Loys et de saincte Helene, qui sont entre nos biens meubles.* »

3. *Extraits des comptes et mémoriaux du Roi René*, par M. Lecoy de la Marche, p. 178.

4. *Extraits des comptes*, p. 18.

5. *Revue des questions historiques*, 1874, p. 175.

6. *Comptes et mémoriaux du roi René*, p. 185.

7. Archives des Bouches-du-Rhône.

Série *B. 274 f° 24, v°*

« Mandement à James Louet, trésorier d'Anjou, paier à Guillemin Cessault de quelconques deniers de sa recepte de ceste présente année la somme de cinquante livres tournois à lui ordonnée par ledit sgr (le Roi) pour rabiller sa tapisserie estant à Baugé et oultre ce par le receveur ordinaire de Baugé ledit trésorier face paier audit Cessault la somme de XXV livres tournois pour semblable somme en quoy ledit Guillemin esté (sic) tenu pour les ventes d'une maison assise audit lieu de Baugé. Donné en Avignon le IIIIᵉ jour d'aoust l'an mil IIIIᶜ LXXVII. René. Par le Roy, L'Evesque de Marseille et autres présens Merlin. »

Ibidem f° 24. ═

René avait promis aux chanoines de Saint-Maurice de leur donner l'*Apocalypse*, aussi M. de Brie écrit-il, le 4 décembre 1479, au Chapitre « *qu'il a obtenu du roy Louis (XI) pour leurs députés d'aller vers René et que le roy avait ajouté qu'il était d'avis que le chapitre demandât la tapisserie, que le roy René lui avait promise* (1). »

II. DON DE L'APOCALYPSE A LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

Les deux premiers testaments du roi René, l'un fait à Aix le 29 juin 1453, l'autre à Angers, le 14 juillet 1471, ne mentionnent pas l'*Apocalypse ;* c'est seulement dans celui du 22 juillet 1474, que nous trouvons cette donation :

« *Item donne et laisse à ycelle église (d'Angers) la belle tapisserie sur laquelle sont conte-* « *nues toutes les figures et visions de l'Apocalypse* (2). »

Après le décès du roi René, Louis XI écrivit à Jean la Balue, évêque d'Angers, à la date du 17 juillet 1480 (3) :

« *Monsieur d'Angers, baillez la tapisserie de l'Apocalypse à l'église de Monsieur Saint-* « *Maurice, et baillez la tapisserie de broderie et tout le surplus de meuble qui sont dedans* « *l'hostel de Baugé à Monsieur le Maréchal.* »

Grands remerciments du Chapitre, le 26 juillet suivant, à Louis XI pour « *avoir donné la tapisserie ou plutôt approuvé le don, qu'en avait fait à l'église le roi René par testament* (4). »

Deux jours après, les chanoines décident de ne prêter l'*Apocalypse* à personne.

Brossier, secrétaire de Saint-Maurice, nous a transmis la dépense faite pour le transport de cette tapisserie de Baugé à Angers et son installation dans la cathédrale (5) :

« *Guillelmo Cessaud* tapisserio defuncti regis Siciliæ qui deportavit Apocalypsim de Baugeyo usque ad ecclesiam et tetendit dictam Apocalypsim in dicta ecclesia, 10 l.

« Item *Jacobo Godebille*, qui etiam tetendit dictam Apocalypsim, 3 l. 15 s.

« Item pro expensis et penis duorum quadrigariorum qui deportaverunt Apocalypsim de Baugeyo usque ad predictam ecclesiam, 6 l. »

La tapisserie est tendue à Saint-Maurice, pour l'arrivée de Louis XI à Angers ; on enlève, à cette occasion, la litre de bougrain aux armes du roi René, comme le témoigne la délibération suivante :

« 6 septembre 1480. *Lyta de bougrano ad arma defuncti regis Siciliæ circum ecclesiam* « *intra posita, tollatur, propter adventum Regis et tendatur tapisseria Apocalypsis* (6). »

« Don de l'office de concierge de Baugé à Guillemin Cessault, vaccant par la simple résignation que en a faicte René Aubry, comme procureur suffisamment fondé de Perrinet de Wauvicourt (ou Wannicourt ?) derrenier possesseur et détenteur dudit office aux gaiges et pension telz que les souloit avoir ledit Perrinet. Donné à Tharascon, le xj^e jour de janvier LXXVIII. Par le Roy, vous et autres présens. J. le Gay. »

F° 42 v°. = « Mandement adressant aux gens des comptes à Angiers, allouer ès comptes de l'année passée de Jehan Bernart, trésorier d'Anjou, la somme de trente livres tournois, laquelle somme ledit trésorier a baillée et délivrée à Guillemin Cessault, tapicier et varlet de chambre du Roy, pour entretenir la tappicerie estant à Baugié en ladite année derrenière passée. Donné en Arle, le xvij^e jour de janvier LXXVIII. Par le Roy Jehan de Vaulx et autres présens. J. le Gay. »

« Mandement adressant audit trésorier payer audit Guillemin à commancer du premier jour d'octobre derrenier passé la somme de cinquante l. tournoix chacun an, pour revisiter et repparer la tappicerie du Roy et la garder de dommaige. Donné en Arle, le xixe jour de janvier l'an dessus dit. Présent et signé comme dessus. »

1. Bibliothèque de Château Gontier. Manuscrit d'Audouys. Délibérations du Chapitre d'Angers.
2. *Œuvres du Roi René*, par M. de Quatrebarbes, I, p. 83.
3. *Les tapisseries du sacre d'Angers*, p. 9.
4. Bibliothèque de Tours, ms. N. 1168 p. 15.
5. *Revue d'Anjou*, 1856, p. 92.
6. *Œuvres du roi René*, par M. de Quatrebarbes, p. 76 et suivantes. Extraits des délibérations du Chapitre.

Le... dimanche d'octobre 1480, « *l'on a représenté au chapitre les carreaux, retirés d'entre* « *les mains de Benjamin Le Roy, trésorier de l'Ordre du croissant, des défunts chevaliers de* « *l'ordre. — Six grandes pièces de l'Apocalypse....* ([1]). »

Le 23 juillet 1484, on décide de tendre l'*Apocalypse* pour la réception du cardinal Ballu ([2]).

Une pièce fut donnée le 29 mai 1490 ([3]) par la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, *Anne de France*, fille de Louis XI ([4]).

Voici la lettre de Mme de Bourbon, présentée au Chapitre par Jean de la Barre, signée *la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, Anne de France :* « Chers et grans amis, par la « singulière dévotion, que mon mary et moy avons à Dieu et à mons. Saint-René, qui est « ...... en votre église, vous envoyons par Jean de la Barre, une pièce de la tapisserie de « l'*Apocalypse*, que avions en notre maison, pour aider à parer votre dite église, vous « priant que vous veuillez nous comprendre ès prières et bienfaits d'icelle... escript aux « Chastelliers le 25 may 1490. »

Les chanoines, en reconnaissance de ce don, firent écrire leurs noms dans le martyrologe ([5]).

Toute la tapisserie fut réparée par Jacques Godebille, en 1495, comme le fait voir le compte suivant ([6]) :

« Item *Jacobo Godebille* tapicerio qui tetendit Apocalypsim in festis Resurrectionis Domini et beati Mauricii, IV l.

« ... Item *Jacobo Godebille* tapisserio sommam viginti quinque solidorum decem denariorum pro perficiendo et XVI libræ quinque solidorum quæ adhuc sibi debetur et restant ex somma centum librarum pro reparatione totius tapiceriæ ut patet per mandatum capituli datum die III° octobris anno M. CCCC nonagesimo quinto, XXV s. X d.

« Item *Jacobo de la Porte* et *Girardo Paol* tapisseriis qui visitaverunt reparationem factam per dictum *Godebille* in dicta tapisseria sommam viginti solidorum et cuilibet ipsorum X. S., ut patet per mandatum capituli datum die IIIa octobris anno Domini millesimo CCCCmo nonagesimo quinto XX°. »

L'inventaire de l'année 1505 la décrit ainsi ([7]) :

« Item septem petiæ pulchræ magnificæ tapiceriæ sumptuosi operis elaboratæ, vulgariter dictæ et appellatæ Apocalypsis quarum sex fuerunt datæ per deffunctum Renatum regem Siciliæ. Alia vero septima data fuit per dominam de Bourbonio.

Le 17 mai 1527, la nation de Bretagne obtient qu'on lui prêterait à l'avenir les « *honorables tapis appelés l'Apocalypse* ([8]). »

« A Messieurs les doyen et capitre de l'église collégiale de mons. Saint-Maurice « dangiers, salut o tout honneur et reverence que à leurs très nobles et venerandes pater- « nités apartient, nous messire Lorans du Groesquer, docteur ès droictz et Pierre Bernard,

1. Bibliothèque de Château-Gontier-Manuscrit d'Audouys. Délibérations du Chapitre d'Angers.
2. Bibliothèque de Tours, manuscrit n° 1168, p. 22.
3. Bibl. de l'Évêché, *Cérémonial de l'église d'Angers*, manuscrit de Lehoreau, t. II, p. 125.
4. *Histoire généalogique de la maison de France*, par le P. Anselme, vol. I, p. 313. Anne de France, duchesse de Bourbon de 1477 à 1522.
5. Bibl. de Château-Gontier. Manuscrit d'Audouys. Conclusions du Chapitre, année 1490.
6. *Fab.*, t. II, compte de 1495.
7. *Fab.*, t. I, 234vo.
8. Archives de Maine et Loire, série G. N° 334. *Anniversaires*, p. 32.

« procureur de la nation de Bretaigne en luniversité d'Angers, Amori Duboys Jehan et « autres suppos et commis de la dite nation quant à tout ce que enssuit, certifions et rela- « tons que en ce jour, dix septième jour du moys de may avons esté commis et députez de « la dite nation par devers Messieurs les doyen et chapitre susdit, les supplians et requerans « que de leur benigne grâce et volonté fust leur plaisir nous accommoder et nous prester « leurs honorables tapis appelés l'Apocalypse pour décorer la faeste et solennité de mons. « Saint-Yves, patron de la dite nation, célébrée en leur dite église, le 19[e] jour de ce présent « moys de may, ce que de leur bon gré et volonté nous ont accordé et octroyé en satisfaisant « à ceux qui prendraient la paine de tendre et descendre la dite tapisserie et pour valoir « mémoire avons baillé ceste présente cédule, signée de nos mains le d. dix septième jour « du dit moys de may l'an mil cinq cens vingt sept.

Du Croesquer Bernard, procureur de la nation.

Les plaintes du Chapitre contre l'évêque François de Rohan contiennent de précieux détails sur les tapisseries et la valeur qu'on leur attribuait en 1533 ; voici ce qui concerne notre sujet (1) :

Article 324. « — Item les doyen et chapitre en la dite église ont belle grande et notable « tapisserie entre les tapisseries de ce royaulme, historiée des hystoires de l'Apocalypse qui « se tent aux festes solempnelles en la naif et chappelle qui couvre des longueurs de la nef « et croisées d'icelle donnée par le feu roy de Sicile estimer valloir deux cens mil livres qui « depuis le temps de trente ans que ledit de Rohan a esté evesque s'est grandement endom- « maigée et ne saurait être mise en suffisante reparacion pour la somme de six mille liv. « tournois et a cousté néanmoins depuis led. temps à reparer mil l. t. »

De ce texte, il ressort qu'on tendait l'*Apocalypse* dans la nef et dans les bras de la croix ou chapelles et non pas dans le chœur et que la tapisserie était assez longue pour couvrir *les longueurs de la nef et croisées d'icelle (église).* »

L'inventaire de 1539 la décrit ainsi :

3° « Maxima tapiceria in septem petiis pulchra et magnificis operis continens historias Apocalypsis beati Johannis, quarum sex petiarum ecclesiæ dedit munificus et perpetua memoria dignus Dominus Renatus Siciliæ Neapolis et Jerusalem rex ac Andegavensis dux, septima vero Clementissima domina Borbonii duxissa.

L'épithète de *Maxima* est à remarquer, comme je l'ai dit précédemment (2).

L'inventaire de 1643 indique un certain changement dans la disposition de l'*Apocalypse* qui tout d'abord tapissait la nef et les transepts (3) :

« ... Sept pièces de tapisserie de l'*Apocalypse*, dont M. le fabriqueur en a fait couper « une en deux, et dont la moitié se tend sur le reliquaire et l'autre au coing de la chapelle « des Chevaliers, sur l'autel du Mas...

« Le lundi 1[er] juin 1699, M[gr] Michel le Pelletier changea de place les tapisseries de « l'Ancien et du Nouveau Testament, qui, depuis leur donation par Charles VII jusqu'à « présent, avaient toujours été mises dans le fond ou le bas de l'église lorsqu'on les tendait,

1. Idem série G. N° 264, 11 juillet 1533, p. 30.
2. *Fab.*, t. II, p. 63°.
3. *Fab.*, t II, p. 351.

« et de sa seule autorité les fit tendre dans les chapelles des Évêques et des Chevaliers. A « la place d'icelles, il fit tendre deux pièces de l'*Apocalypse* qu'on avait coutume de tendre « dans les dites chapelles. Il fit aussi couper en deux la tenture de tapis qui est au-dessus « de la porte de la sacristie, où sont représentés les mystères de la vie de Notre-Seigneur, « son Baptême, l'Annonciation et la Cène, la dite tenture donnée autrefois par Jean « Olivier, évêque d'Angers. On y voit ses armes aux quatre coins. On garde très exactement « cet ordre quand on tend les dites tapisseries, et l'église en paraît mieux décorée et ornée « que de coutume (1) »

Cette appréciation de Lehoreau, disant que l'église paraissait mieux parée depuis qu'on tendait l'*Apocalypse* dans le chœur comme dans la nef, est très juste, mais il faut remarquer qu'avant 1699, le jubé placé au haut de la nef, empêchait le spectateur de voir les tapisseries du chœur en même temps que celles du bas de l'église, si bien que personne ne pouvait être choqué de la différence, qui existait pour le style, le genre de dessin et les hauteurs entre les tapisseries de Charles VII et l'*Apocalypse*.

Le jubé détruit et l'autel mis à la Romaine, il est certain qu'il fallait applaudir au changement opéré par Mgr Le Pelletier.

Quelques restaurations furent faites à la tapisserie, notamment en 1714 ; cette date figure dans la bordure supérieure du tableau n° 66.

Dimensions primitives de l'Apocalypse.

D'après les plaintes du Chapitre, citées précédemment (art. 324), *la tapisserie couvrait les longueurs de la naif et croisées.*

D'autre part, un auteur écrit en 1623 : « *Entrant dans la dite église, ils admirèrent la tapisserie, qui représente toute l'Apocalypse, dont les quatre pièces ou pantes suffisent pour tendre toute la nef* (2)... »

Bodin nous dit que la hauteur des pièces de l'*Apocalypse* était *de dix neuf pieds six pouces et leur longueur de plus de cent pieds* (3).

Péan de la Tuillerie donne *à la plupart des pièces cinq aunes de hauteur* et *20 aunes de longueur* (4).

Ce dernier auteur me paraît le plus exact.

Longueur.

En mesurant la 4e pièce, encore complète, nous trouvons 24m. de long (juste 20 aunes) (5).

Admettant deux pièces semblables pour un des côtés de la nef nous avons 48 mèt. de long. Or, cette dimension suffit pour couvrir : 1° trois travées de 13m. 2° les deux piliers de 3m,50 chacun de tour, placés entre la 1e et la 2e, la 2e et la 3e travée. Il nous reste même à ce compte (39m + 7, soit 46m) deux mètres pour couvrir en grande partie le tour du 3e pilier du haut de la nef. Le jubé, sans doute, en encombrait la partie inférieure, mais il était très peu élevé et j'imagine que la tapisserie passait par-dessus. Du côté de l'orgue, elle ne pou-

1. *Cérémonial de Lehoreau*, I, p. 53.
2. Bib. mun. ms. 871.
3. *Recherches historiques sur l'Anjou*, II, p. 202.
4. *Description de la ville d'Angers ;* réimpression de M. Port, p. 64.
5. Le *Beatus* a 2m23 ; les 7 tableaux ensemble 17m27 et les moulures entre les tableaux 2m50 ; total : 24 mèt.

vait s'étaler sur le premier groupe de colonnes, puisque l'ancien buffet du XVI[e] siècle était accompagné de deux tourelles de huit pieds de diamètre, renfermant les plus grands tuyaux et attachées le long de ces mêmes colonnes. Les mesures prises sur la tapisserie concordent avec celles données pour la longueur par Péan de la Tuillerie et Bruneau de Tartifume. Bodin en parlant de plus de cent pieds exagère assurément.

Hauteur.

La hauteur exacte est plus difficile à déterminer. Péan de la Tuillerie parle de 5 aunes, soit six mètres. Il n'est pas loin de la réalité, il exagère cependant un peu.

On voit encore au château d'Angers, dans la grande salle, qui n'a pas moins de 40 mèt. de long sur $12^m,15$ de large, à droite et à gauche de la cheminée [1], les crochets de fer auxquels était jadis suspendue l'*Apocalypse*. Or, entre ces crochets et le pavage, il n'y a que $5^m,80$. Ce serait donc là, au maximum, la hauteur possible de la tapisserie. Celle-ci, malheureusement, a été rognée de toute façon. Les *bandes de ciel*, sur lesquelles se produisait l'effort des cordes destinées à enlever chaque pièce, sont toutes plus ou moins rapetissées. Les inscriptions ont *été détruites*, à peine en reste-t-il assez pour voir qu'elles étaient sur fond brun, en lettres rouges pour les majuscules et blanches pour les minuscules. Une seule indication me guide pour fixer leur hauteur primitive, c'est une moulure en biais sur le Beatus, qui commence la 6[e] pièce et n'a jamais été détachée du panneau supérieur suivant. Cette moulure, parallèle à celle qui encadre le bas du tableau n° 62, laisse un champ de 0,33, qui devait être celui de l'inscription elle-même. On arriverait ainsi par l'addition des diverses parties au total de $5^m,40$ à $5^m,60$ [2].

Il me paraît impossible de préciser davantage ; donc : { *longueur 24 mètres.* / *hauteur 5 mèt. 40 à 5 m. 60.* }

Toute la tapisserie avait *144 mètres de cours* environ sur *5 m. 40 à 5 m. 60 de hauteur.*

Dimensions actuelles.

Aujourd'hui, la longueur totale des tableaux qui nous restent est de 100 mètres environ. La hauteur n'est plus que de $4^m,30$ par suite de la suppression des inscriptions et de la détérioration des bandes de ciel et de terre. La laine brune du fond des légendes étant toujours brûlée par la teinture a dû, comme dans toutes les tapisseries, disparaître et laisser la chaîne à nu entre les lettres. On a évidemment reculé devant la dépense énorme occasionnée par la réfection presque complète de ces légendes, qu'au XVIII[e] siècle presque personne n'était plus capable de déchiffrer. C'est un irréparable malheur de n'en avoir pas même un spécimen suffisant pour en bien donner l'idée.

Description de la tapisserie.

L'*Apocalypse*, destinée à décorer les salles du château d'Angers, aujourd'hui tombées en ruine, était-elle composée de sept pièces de même dimension ? Rien ne le prouve : les

1. Le foyer n'a pas moins de 5 mètres 45 d'ouverture : le manteau, écroulé aujourd'hui, était sans doute soutenu par deux piliers de pierre comme la triple cheminée du palais des comtes de Poitiers.

2. Bande de ciel 0,80, — moulure 0,20, — tableau 1^m52, — moulure 0,15, — légende 0,33, — moulure 0,15, — tableau 1^m52, — moulure 0,15, — légende, 0,33, — moulure 0,20 — bande de terre, 0,30 — total 5^m40.

31, 2, 3,

Hauteur totale : 5m 40 à 5m 60.

Bande de ciel,

Tableaux.

Inscriptions.

Tableaux.

Inscriptions.

Bande de terre.

9, 10,

Disposition primitive du commencement de chaque pièce de l'Apocalypse.

2e et 3e pièces, (en suivant l'ordre des textes de saint Jean) paraissent, au contraire, avoir été plus courtes que les autres, auxquelles on peut assigner avec certitude, d'après l'examen minutieux de ce qui en reste, l'ordonnance suivante :

Ung grand personnage, assis dans une chapelle gothique, tout à jour, médite sur le texte de saint Jean et commence chaque pièce, divisée en deux séries de sept panneaux superposés, l'un à fond rouge, l'autre à fond bleu, disposés en forme de damier, et dont la hauteur était égale à celle du grand personnage et de sa chapelle. Les scènes se lisent de gauche à droite en prenant le rang supérieur et en revenant ensuite au rang inférieur dans le même ordre ([1]). Entre les deux séries de tableaux, dans le sens horizontal, s'étendait dans la longueur de chaque pièce une bande de couleur brune, tranchant vigoureusement sur les encadrements grisâtres des tableaux et sur laquelle on lisait en lettres gothiques blanches ou rouges de 0,06 de hauteur, les versets correspondant à chaque scène de la rangée supérieure. Même disposition au-dessous des tableaux de la série inférieure ([2]). Toutes ces inscriptions ont disparu malheureusement. Dans le haut de chaque pièce, l'artiste avait représenté un ciel semé d'étoiles, et peuplé d'anges nombreux, les uns chantant ou jouant des instruments de musique, les autres tenant des armoiries, tandis qu'au bas il avait figuré une terre verdoyante, fleurie et égayée de conins et d'autres petits animaux, pour faire comprendre au spectateur que les scènes qu'il déroule sous ses yeux se sont passées entre le ciel et la terre.

Chaque pièce avait ainsi quinze tableaux dont le premier était toujours un grand personnage sous une niche d'architecture, méditant sur les visions de saint Jean. Il faut cependant en excepter la deuxième et la troisième pièce qui ne forment toutes les deux qu'une seule série de quinze tableaux, dont huit pour la deuxième pièce, six pour la troisième et enfin le grand personnage sous sa niche d'architecture. L'examen des textes des 7e, 8e, 9e et 10e chapitres de l'Apocalypse le prouve d'une manière certaine.

L'alternative de fonds rouges et bleus, la superposition des sujets, l'examen attentif des textes et l'étude des manuscrits du moyen âge, indiqués précédemment ont puissamment contribué à faire connaître les sujets des tableaux disparus, à coordonner les fragments qui nous restent et à replacer tout l'ensemble dans l'ordonnance primitive.

Voilà comment nous avons pu constater que la tapisserie de l'*Apocalypse* se composait de quatre-vingt-dix tableaux. La cathédrale en possède encore soixante-dix entiers et huit fragments classés : douze tableaux ont été détruits ; la fabrique n'a pas renoncé à les faire rétablir, dès que ses ressources le lui permettront.

Ce travail délicat de classement définitif et de restitution est l'œuvre de M. l'abbé Machefer, chanoine custode, qui, par la comparaison de notre tapisserie avec plusieurs commentaires manuscrits, a pu déterminer d'une façon certaine le nombre des tableaux disparus et les textes dont ils étaient la saisissante traduction.

1. Quelques tableaux ne suivent pas cette disposition par une erreur du tapissier ou pour quelqu'autre raison dont nous ne pouvons nous rendre compte. Qui sait, par exemple, si la présence d'une vaste cheminée ou de quelque porte n'a pas nécessité des changements dans les dimensions ou l'arrangement de telle ou telle pièce ?

2. Dans toutes les anciennes tapisseries, la laine brune est la moins solide. Ici le fond des inscriptions étant tramé en laine brune, fut promptement détérioré. C'est ce qui causa leur suppression au XVIIIe siècle ; on eût été fort embarrassé d'ailleurs de les restaurer à une époque où on ne savait plus lire les caractères gothiques.

Avant de décrire chaque pièce en particulier, je ferai quelques remarques sur l'ornementation des *Fonds bleus et rouges.*

Les fonds bleus et rouges alternés, si solides à l'œil, étaient d'un très fréquent usage aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Plusieurs commentaires sur les visions de l'Apocalypse peints sur parchemin, sont enluminés de cette façon ([1]). Tel est aussi le parti pris sur les volets de la célèbre armoire à reliques de la cathédrale de Noyon ([2]), et sur les peintures de la voûte de l'église de Chatelaudren, près Saint-Brieuc (Côtes du Nord) ([3]). Là, il y a trois rangs de tableaux en damier ainsi disposés :

rouge,	vert,	rouge	bleu
vert	rouge	bleu	rouge
rouge	bleu	rouge	vert

Le grand personnage n° 61 est le seul à sa place primitive. La robe est *rouge* par opposition au fond *bleu* du tableau 69; l'étoffe du dais qui le recouvre, est *bleue* pour faire contraste avec le fond *rouge* du tableau supérieur n° 62.

Même disposition de couleurs pour les n[os] 31 et 46 ; tandis que les grands personnages 1 et 76 sont coloriés en sens inverse. Faut-il en conclure qu'ils précédaient la 2[e] et la 3[e] pièce et que celles-ci commençaient par des tableaux fond *rouge* en bas et *bleu* en haut ? Je n'oserais l'affirmer. Toujours est-il que le tableau n° 76 représente le grand personnage tourné en *sens inverse*, comme l'est le saint Jean des tableaux n° 18, 21, 24 et 30. Il y a là un point impossible à éclaircir, parce que la tapisserie avait été combinée de façon à occuper dans les salles du château d'Angers un emplacement désigné d'avance et qui a forcé le tapissier à ne pas suivre exactement le parti pris tout d'abord dans les grandes pièces et même à ne pas tenir un compte rigoureusement exact de l'ordre du texte de l'Apocalypse.

Comme on ne peut savoir lequel des grands personnages n° 31 ou 46 occupait primitivement le commencement de la 1[ère] pièce, j'ai choisi le n° 31 pour la planche, figurant en grand la disposition primitive de la tapisserie, afin de faire voir la décoration de l'étoffe du dais du Beatus.

Décoration des fonds bleus et rouges.

Jusqu'au n° 33, à part le n° 7, sur lequel paraissent des Y, tous les fonds sont unis : l'effet général est excellent pour la cathédrale, parce que les personnages y ressortent à merveille. Ce parti, emprunté aux anciennes miniatures, dut paraître un peu dur et passablement sévère dans les salles du château d'Angers. Aussi, dès la 4[e] pièce, le tapissier cherche-t-il à en atténuer la rudesse. Si dans les tableaux n[os] 12, 20, 21, 26, 28 et 32, il nous représente des arbres et des arbustes, dessinés au naturel (autant qu'il le pouvait

1. Celui de M. le V[te] de Coussemaker, exposé à Lille et qui datait du XIII[e] siècle, par exemple.
2. *Dictionnaire du Mobilier Français* de Violet-le-Duc, I, p. 11.
3. Une réduction de ces peintures, par M. Charles Lameir, figurait à l'exposition d'Anvers en 1885, dans la salle des monuments de la commission historique française.

tout au moins), il cherche dans les nos 3, 5, 11 et 13 à couvrir le plus possible le fond de ses tableaux par les feuilles et les fleurs de ses arbustes ou de ses plantes. Cette élégante végétation, étalée avec soin, est bien encore portée sur un tronc ou une tige, il est vrai; mais c'est pour lui une gêne, un embarras; bientôt, il va s'en affranchir et renoncer à toute imitation de la nature. De charmants rinceaux, chargés de fleurs et de feuilles, serpentent entre les personnages sans aucune attache avec le sol.

Les fleurons aux couleurs variées et dessinés dans le genre de ceux du bel antependium de Lille [1], le séduisent un instant : les nos 33 et 68 nous en donnent des exemples. Il y renonce promptement : le parti de les tisser en simple camaïeu, c'est-à-dire, bleu clair sur bleu foncé, ou rouge clair sur rouge foncé, lui semble préférable, (nos 53, 54, 58, 62, 64 et 87).

Ailleurs (nos 47, 66 et 70), il sème les fonds de petites branches de pensée sauvage ou de liseron.

Le no 39, quadrillé bleu sur bleu, paraît un essai : il est seul de son genre, c'est une imitation de certaines miniatures contemporaines.

Les initiales Y se voient sur le no 7 et celles de Louis I et de Marie de Bretagne L. M. entrelacées sur le no 42.

Quelle variété dans le tracé de ces fleurons, placés au-dessus d'un petit écusson, renfermant soit une fleur, soit un Y (nos 52, 62, 69, 81), de ces dragons volants, de ces petits médaillons, mêlés à des tiges arrondies et régulièrement espacées !

La prédilection du tapissier semble enfin se fixer. Entre les arbres, l'architecture et les personnages, il s'ingénie à plier en tous sens des rinceaux, tous variés, chargés de fleurs légères et de feuilles découpées, à la façon des miniatures ou des émaux du XIVe siècle, c'est-à-dire en les arrêtant aux bords de chaque tableau et en respectant le contour des figures. Tels sont les nos 37, 38, 40, 43, 45, 48, 50, 54, 55, 56, 57, 63, 67, 71, 73, 75, 85 et 86.

Fonds des grands personnages, placés au commencement de chaque pièce.

Ce fond violet, si puissant, est semé de fleurons d'un beau caractère, enrichis de fil d'argent [2] ou de papillons aux armes d'Anjou et de Bretagne, par allusion à Louis I et à son épouse.

Ingénieux motif de décoration que ces papillons armoriés, si prisés au XIVe siècle, comme le démontrent les citations suivantes :

« *Jean le tapissier, reçut cent trente-huit liv. parisis en payement d'une chambre vermeille « composée de dix tapis, représentant des papegais ou perroquets, portant l'écusson de France « et des papillons, aux ailes chargées des armoiries de Bourgogne* » 1316 à 1317 [3].

« *Item ung corporalier de veluiau vermeil, brodé à une croix, où il y a un Agnus Dei « et quatre papillons, qui ont les elles de France. — Item une petite touaille à mectre « sur le giron du prélat, qui est brodéé à fleurs de liz et à papillons aux armes de Bour- « gogne. — Item une aultre très vieille gibecière à papillons emmantelez de France. — Item « un aultre livre, couvert de satanin azuré, ouvré de brodeure à angelz et elles de papillon* [4].

1. Musée de Lille. Antependium représentant l'Annonciation, de la fin du XIVe siècle, fond de damas orné de bouquets brodés.
2. C'est le seul endroit de toute la tapisserie où l'on remarque du fil d'argent.
3. *Comptes de l'argenterie*, publiés par M. Doüet d'Arques en 1874, p. 74.
4. *Inventaire du mobilier de Charles V*, publié par M. Labarte (année 1363). Nos 2618, 1064 bis, 2752 et 3050.

« La chambre brodée pour la reine, dans le palais de Rheims, où elle devait séjourner « pendant les fêtes du couronnement était orné de 1321 papegaults (perroquets) de broderie « amantelés des armes du roy et de 561 papillons aux ailes portant les armes de la reine, « qui étaient de Bourgogne, le tout travaillé d'or fin (1). »

L'inventaire du mobilier de la cathédrale de Cambrai en 1401 nous fait connaître, *une cape de drap d'or noir, vignetée d'or semée de bestes emmantelées de plusieurs couleurs...* et celui de Marguerite de Flandre en 1405, mentionne *une chambre de cendal vert, broudée à chuettes qui portent les armes de Bourgogne...* (2).

Les *chayères* et les dais qui les recouvrent sont ornés d'étoffes très riches, les unes quadrillées de fleurs de lis, d'aigles, et les autres semées d'Y et de rinceaux élégants : il n'est pas jusqu'aux coussins, qui ne présentent un intérêt archéologique.

Architecture.

Les grandes chapelles à jour du commencement de chaque pièce, avec leur double voûte, le joli temple du n° 32, les édicules crénelés ou fleuronnés, tout cela est du gothique français du XIVe siècle. L'influence flamande s'aperçoit toutefois (nos 52, 59, 71 et 81) aux pignons en marche d'escalier de la niche de saint Jean et du château. Partout ailleurs, les pignons sont garnis de crochets rampants, à la mode française.

PREMIÈRE PIÈCE.

Elle comprenait 15 tableaux. 11 sont complets; 4 ont disparu.

1er TABLEAU. *(Fond violet.)*

Un personnage assis médite sur le livre de l'*Apocalypse*, ouvert devant lui sur un pupitre ; la lampe suspendue à ses côtés et les cierges éteints, attestent que cette lecture se prolonge jusque dans ses veilles. Une riche étoffe, semée de fleurs de lis et de croix, forme dais au-dessus de sa tête et dossier derrière son siège ; des papillons, dont les ailes sont diaprées aux armes d'Anjou et de Bretagne, voltigent dans les airs. Enfin, deux anges tiennent, au sommet de l'édifice qui abrite ce sage, deux étendards armoriés d'Anjou et de la croix de Lorraine (3).

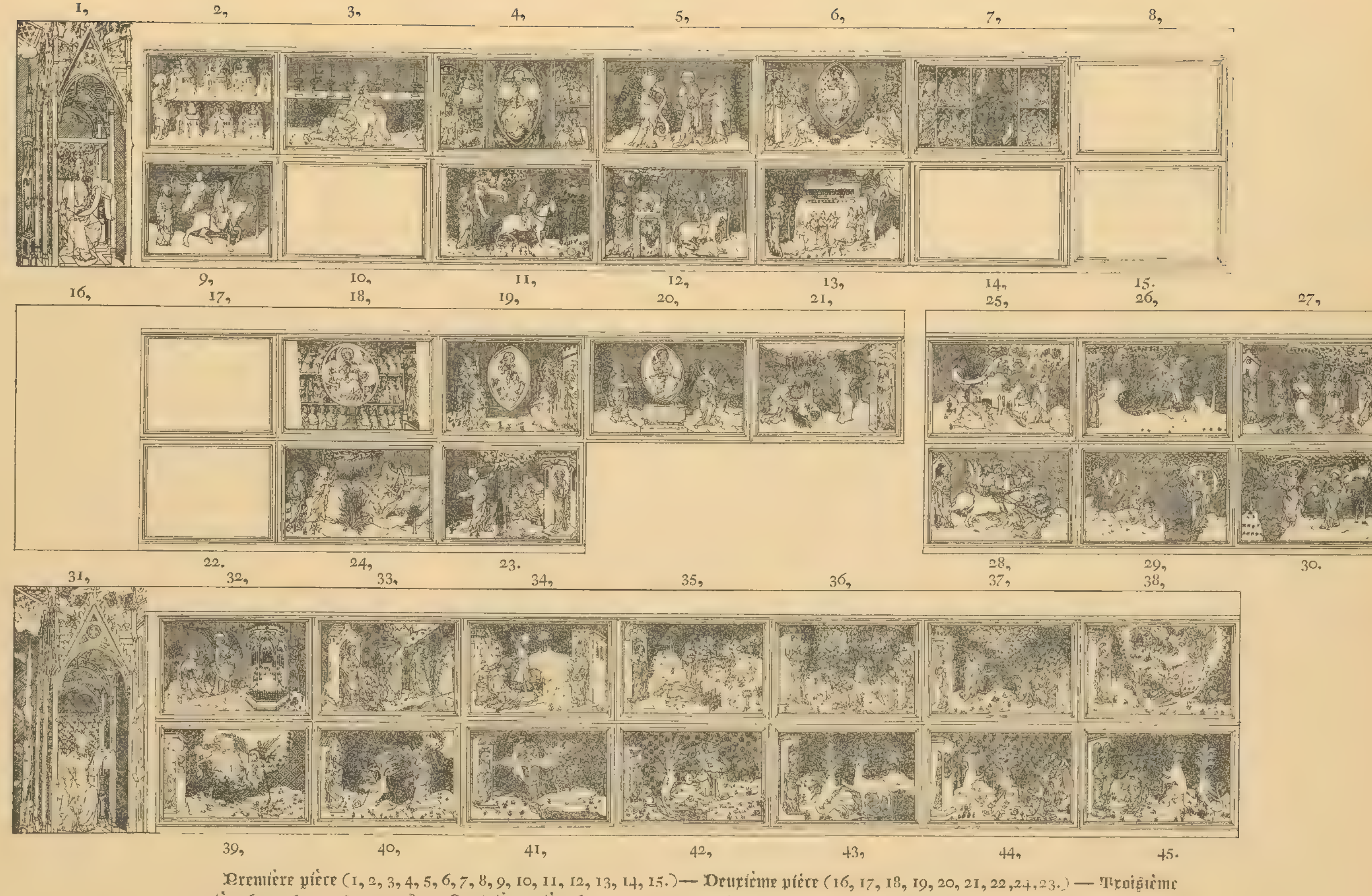
Chapitre Ier. De l'apocalypse de saint Jean (4). — v. 1. La révélation de Jésus-Christ que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt, et il l'a fait connaître en envoyant son ange à Jean son serviteur.

2. Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu et à tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ,

3. Heureux celui qui lit et écoute les paroles de cette prophétie, et garde les choses qui y sont écrites ! car le temps est proche.

---

1. *Le Meuble*, par de Champeaux, p. 66.
2. *Histoire de l'Art en Flandre*, par l'abbé Dehaisnes, II, p. 813 et 909.
3. Rien ne donne la certitude que les grands personnages détachés n. 1, 31, 46 et 76 soient actuellement à leur place : le n° 61 est le seul qui n'ait pas été séparé du tableau suivant, n° 62, et le seul incontestablement bien à son rang primitif.
4. Traduction de Bossuet.



Première pièce (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.) — Deuxième pièce (16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 23.) — Troisième pièce (25, 26, 27, 28, 29, 30.) — Quatrième pièce (31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45.)

2e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean ([1]) écoute la voix qui lui parle et prend le livre où il va écrire sa vision, pour l'envoyer aux sept églises qui sont sous ses yeux et que gardent sept anges.

Chapitre Ier. — v. 4. Jean aux sept églises qui sont en Asie, la grâce et la paix soient avec vous...

10. Un jour de dimanche, je fus ravi en esprit, et j'entendis derrière moi une voix éclatante comme une trompette ;

11. Qui disait : Écris dans un livre ce que tu vois, et l'envoie aux sept églises qui sont en Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée.

3e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Jésus-Christ est assis sur un trône, entre sept chandeliers ([2]), le glaive passé en travers dans la bouche et sept étoiles rouges dans la main droite. Saint Jean se prosterne à ses pieds.

Ch. Ier. — v. 12. Je me tournai pour voir quelle était la voix qui me parlait, et en même temps je vis sept chandeliers d'or.

13. Et au milieu des sept chandeliers d'or, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint sur les mamelles d'une ceinture d'or.

14. Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche, et comme de la neige ; et ses yeux paraissaient comme une flamme de feu.

15. Ses pieds étaient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égalait le bruit des grandes eaux.

16. Il avait sept étoiles en sa main droite ; de sa bouche sortait une épée à deux tranchants ; et son visage était aussi lumineux que le soleil dans sa force.

17. Dès que je le vis, je tombai à ses pieds comme mort ; mais il mit sa main droite sur moi, en disant : Ne crains point, je suis le premier et le dernier.

18. Je suis celui qui vit ; j'ai été mort, mais je suis vivant dans les siècles des siècles ; et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Écris donc les choses que tu as vues, celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept anges des sept églises ; et les sept chandeliers sont les sept églises ([3]).

4e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean franchit le seuil d'une porte ouverte et regarde Jésus-Christ entouré de l'arc en ciel, dont il est enveloppé comme d'une auréole, et qui est assis sur un pliant à têtes d'animaux. Sept lampes pendent à la hauteur de son visage. Les quatre animaux, symboles des évangélistes, l'accompagnent, disposés selon l'ordre iconographique adopté par le moyen

1. Saint Jean paraît à chaque tableau. Suivant les règles de l'iconographie chrétienne, Apôtre et Évangéliste, il a constamment le nimbe et les pieds nus.

2. A Rome, quand le Pape officie, il célèbre sur un autel paré de sept chandeliers et fait accompagner la croix papale, que porte devant lui un sous-diacre apostolique, de sept autres chandeliers, quatre à droite et trois à gauche.

3. Les chapitres 2 et 3 du texte de l'Apocalypse ne renferment que les louanges, les exhortations et les reproches que Dieu fait aux anges des sept églises. Ils n'ont servi à composer aucun tableau de notre tapisserie.

âge : homme, aigle, lion et veau ([1]), ils sont nimbés, ailés de six ailes et portent le phylactère sur lequel leurs chants sont écrits. Les vingt-quatre vieillards sont rangés de part et d'autre : à la gauche du Fils de l'homme, les prophètes; à la droite, comme à la place la plus honorable, les apôtres, dont les lis fleuris signifient la royauté sur le monde, le parfum des vertus et l'intégrité de la foi.

Ch. IV. — v. 1. Après cela je regardai, et je vis une porte ouverte dans le ciel ; et la première voix que j'avais ouïe, qui m'avait parlé avec un son éclatant comme celui d'une trompette, me dit: Monte ici haut, et je te montrerai les choses qui doivent arriver ci-après.

2. Je fus aussitôt ravi en esprit, et je vis un trône placé dans le ciel et quelqu'un assis sur le trône.

3. Celui qui était assis paraissait semblable à une pierre de jaspe et de sardoine, et il y avait autour du trône un arc-en-ciel, qui paraissait semblable à une émeraude.

4. Autour du trône, il y avait encore vingt-quatre trônes, et sur les trônes vingt-quatre vieillards assis, revêtus d'habits blancs, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

5. Il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix; et il y avait sept lampes brûlantes devant le trône, qui sont les sept esprits de Dieu.

6. Et devant le trône, il y avait une mer transparente comme le verre et semblable à du cristal; et au milieu du trône, et autour du trône, il y avait quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7. Le premier animal était semblable à un lion (saint Marc); le second à un veau (saint Luc) ; le troisième avait un visage comme celui d'un homme (saint Matthieu); et le quatrième était semblable à un aigle qui vole (saint Jean).

8. Les quatre animaux avaient chacun six ailes; et au dedans, ils étaient pleins d'yeux, et ils ne cessaient de dire jour et nuit : Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui doit venir.

5e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Un ange déroule le philactère qui contient l'appel à celui qui est digne d'ouvrir le livre. Saint Jean pleure de tristesse. Un vieillard s'approche de lui et, le prenant par son manteau, le conduit à une scène plus consolante.

Ch. V. — v. 2. Et je vis un ange fort, qui criait à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en lever les sceaux ?

3. Et nul ne pouvait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre ni le regarder.

4. Je fondais en larmes de ce que personne ne s'était trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder.

5. Mais l'un des vieillards me dit : Ne pleure pas, voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.

1. Cet ordre a été également observé au portail de Saint-Maurice, sur la fin du XIIe siècle. — Saint Matthieu, qui raconte la généalogie selon la chair de Jésus-Christ, est représenté en homme ; saint Marc, en lion, à cause de la résurrection ; saint Luc, en veau, parce qu'il traite du sacerdoce ; enfin saint Jean, qui décrit les mystères incompréhensibles de la génération du Verbe, en aigle qui vole et plane dans les airs. *Mattheus in homine intelligitur, quia circa humanitatem Christi principaliter immoratur. Marcus in leone, quia agit de resurrectione. Lucas in vitulo, agens de sacerdotio. Johannes in aquilâ, scribens sacramenta divinitatis. Christus vero quem describunt, homo fuit de Virgine natus ; vitulus in immolatione ; leo in resurrectione ; aquila in ascensione; vel in homine, humanitas ; in vitulo, sacerdotium ; in leone, regnum; in aquilâ exprimitur divinitatis sacramentum.* (Manuscrit du XIIIe siècle, à la Bibliothèque de la ville.)



APOCALYPSE DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS

1er pièce, sixième tableau

6[e] TABLEAU. *(Fond rouge)* (1).

Saint Jean, debout à l'intérieur d'une maison crénelée, regarde par la fenêtre et voit les vieillards enlever leurs couronnes et se prosterner devant Jésus-Christ, en chantant ses louanges.

Ch. IV. — v. 9. Et lorsque ces animaux donnaient gloire, honneur et bénédiction à celui qui est assis sur le trône, qui vit dans les siècles des siècles,

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui est assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et que c'est par votre volonté qu'elles étaient et qu'elles ont été créées.

7[e] TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Les vieillards chantent un cantique à l'Agneau, immolé, sanglant et tenant l'étendard de la Résurrection, en signe de vie. Saint Jean contemple cette scène.

Ch. V. — v. 6. Je regardai, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau, debout, comme égorgé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu, envoyés par toute la terre (2).

Au-dessus de ces six derniers tableaux est cousu un *Ciel* nuagé, où des anges forment un concert qu'ils accompagnent de l'oliphant, de la viole, du tambourin, du monocorde, du triangle, de la trompette, de l'orgue et des cymbales. Le pennon de la trompette est armorié d'Anjou : *semé de France à la bordure de gueules.*

8[e] TABLEAU.

Il n'existe plus. J'en donne la description en note, d'après les anciens manuscrits (1).

Ch. V. — v. 7. L'agneau vint et prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

8. Et l'ayant ouvert, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints.

9. Ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en lever les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés pour Dieu, par votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.

9[e] TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Un ange au ciel parle à saint Jean et lui montre le vainqueur éperonné et couronné, qui part, l'arc et la flèche en main, sur un cheval blanc, pour frapper et gagner la victoire.

---

1. Ce tableau aurait sa place naturelle avant le précédent, sans une inversion du tapissier.
Il a été reproduit en couleurs, pour *La Tapisserie*, de M. Guiffrey, un des plus beaux livres de M. Mame, de Tours. Il a bien voulu m'autoriser à en faire un tirage. On peut juger par cette planche du caractère et du coloris de l'ensemble.

2. Le nombre sept est consacré dans l'Apocalypse pour exprimer une certaine universalité et perfection.

Ici, le Christ, dans une *vesica piscis* entourée de nuages, remet le livre à l'Agneau en présence des quatre animaux et des vingt-quatre vieillards, prosternés comme au n° 6.

MMmes Bruné et Maloyer en ont rassemblé les divers morceaux en 1872, et ont refait à neuf au moins un mètre carré.

Ch. VI. — v. 1. Et je vis que l'Agneau avait ouvert un des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux, l'Ange, qui dit avec une voix d'un tonnerre : Viens et vois.

2. Je regardai et je vis un cheval blanc. Celui qui était monté dessus avait un arc; et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur qui va remporter victoire sur victoire.

10e TABLEAU.

Il n'existe plus [1].

Ch. VI. — v. 3. A l'ouverture du second sceau, j'entendis le second animal, le Lion, qui dit : Viens et vois.

4. Il partit aussitôt un autre cheval qui était roux, et il fut donné à celui qui était monté dessus, d'ôter la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entretuassent, et on lui donna une grande épée.

11e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean écoute les quatre animaux, qui sont rangés au ciel dans cet ordre : homme, aigle, lion et veau. La parole qu'ils lui adressent est exprimée, selon l'usage traditionnel, par un rouleau déployé. Le cavalier, monté sur le cheval noir, a pour attribut une balance, car, en temps de famine, le pain se pèse.

Ch. VI. — v. 5. Quand il eut levé le troisième sceau, j'entendis le troisième animal, le veau, qui dit : Viens et vois. Et je vis un cheval noir (la famine), et celui qui le montait avait en main une balance.

6. Et j'entendis une voix comme du milieu des quatre animaux qui dit : Le litron de blé se vend un denier, et les trois litrons d'orge un denier. Ne gâtez point le vin et l'huile.

12e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'aigle, du haut du ciel, appelle saint Jean, celui-ci voit la mort, squelette hideux, enveloppé d'un suaire, le glaive levé pour exterminer, et parcourant la terre, monté sur un cheval pâle. L'enfer suit, c'est un donjon crénelé où brûlent les damnés, que les démons y apportent. Au fond de l'abîme, s'ouvre une large gueule de monstre, image ordinaire de l'enfer au moyen âge.

Ch. VI. — v. 7. Lorsqu'il (l'Agneau) eut levé le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal (l'aigle) qui dit : Viens et vois.

8. Et je vis un cheval pâle, et celui qui était monté dessus s'appelait la mort, et l'enfer le suivait ; et on lui donna puissance sur les quatre parties de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages.

13e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean montre la vision suivante, écrite dans son Apocalypse. Sous l'autel, sept élus agenouillés supplient Dieu de les venger. Un ange descend du ciel et les revêt

1. Saint Jean regarde le lion, entouré de nuages et tenant un phylactère avec ces mots : VENI ET VIDE. Un ange, descend du ciel et remet l'épée à un roi, monté sur le cheval roux.

de robes blanches. Sur l'autel, couvert d'une nappe blanche, qui retombe de chaque côté, est posé un calice avec son purificatoire; le parement antérieur se compose d'une étoffe losangée et croisetée, ornée d'un frontal frangé en passementerie, auquel pendent deux orfrois ou fanons marqués d'une croix et frangés.

Ch. VI. — v. 9. A l'ouverture du cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont donné leur vie pour la parole de Dieu et pour lui rendre témoignage.

10. Ils jetaient un grand cri en disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à faire justice et à venger notre sang de ceux qui habitent la terre ?

11. Et on leur donna à chacun une robe blanche. Il leur fut dit qu'ils attendissent encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de ceux qui servaient Dieu comme eux fût accompli, et celui de leurs frères qui devaient souffrir la mort aussi bien qu'eux.

14e TABLEAU.

Il n'existe plus [1].

Ch. VI. — v. 12. Et je vis, lorsque le sixième sceau fut ouvert, il se fit un grand tremblement de terre ; le soleil devint noir comme un cilice et la lune devint comme du sang.

13. Et les étoiles tombèrent du ciel sur la terre comme lorsque le figuier, agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes.

15e TABLEAU.

Il n'existe plus [2].

Ch. VI. — v. 15. Les rois de la terre, les princes et les tribuns, et les riches, et les puissants, et tous les hommes libres ou esclaves, se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes.

16. Et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et dérobez-nous à la face de celui qui est assis sur le trône et à la colère de l'Agneau.

17. Parce que le grand jour de leur colère est arrivé ; et qui pourra subsister ?

Autrefois régnait une *terre* fleurie sous toute l'étendue de la tapisserie, mais aujourd'hui il ne reste pas assez de fragments de cette *terre* pour en garnir la première pièce.

DEUXIÈME ET TROISIÈME PIÈCES.

D'après l'examen attentif des chapitres 7, 8, 9 et 10 de l'Apocalypse, ces deux pièces formaient évidemment une seule série composée comme les autres d'un *Beatus* [3], et de 14 tableaux, dont 8 pour la deuxième pièce et six pour la troisième [4]. Péan de la Tuillerie d'ailleurs confirme indirectement cette appréciation en disant, que *la plupart* des pièces avaient vingt aunes de long : donc elles n'étaient pas toutes de semblables dimensions.

1. L'Agneau, sur les genoux du Christ assis sur l'arc-en-ciel, ouvre le 6e sceau. A droite, le soleil est obscur; à gauche la lune paraît rouge. Les étoiles tombent : une ville s'écroule.

2. Le Christ et l'Agneau sont assis dans une auréole. Peuples et rois s'enfuient dans les cavernes pour se dérober à la colère divine, figurée par l'obscurcissement du soleil et la chute des étoiles.

3. Je donne le nom de *Beatus* aux premiers tableaux de chaque pièce, qui, comme celui de la première, semblent traduire le 3e et du chapitre I : *Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus.*

4. L'*Apocalypse* était destinée par Louis I, à l'ameublement des salles du château d'Angers : ces deux pièces ont été tissées dans des dimensions différentes des autres par suite de l'exigence du local.

DEUXIÈME PIÈCE.

Elle comprenait 9 tableaux ; il en reste 6, qui sont complets, 2 qui sont mutilés, 1 a disparu.

16e TABLEAU.

Il n'existe plus (1).

Ch. I. — v. 3. Heureux celui qui lit et écoute les paroles de cette prophétie et garde les choses qui y sont écrites ; car le temps est proche.

17e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Il n'en reste que saint Jean, paraissant plongé dans une grande méditation (2).

Ch. VII. — v. 1. Après cela je vis quatre anges debout aux quatre coins de la terre, retenant les quatre vents, pour les empêcher de souffler sur la terre, sur la mer et sur aucun arbre.

2. Et je vis un autre ange qui montait du côté de l'Orient et qui portait le signe de Dieu vivant : et il cria à haute voix aux quatre anges à qui il a été donné de nuire à la terre et à la mer,

3. Disant : Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

18e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Dieu, assis sur son trône, et l'Agneau debout sur ses genoux, reçoivent les hommages des anges et de la troupe des martyrs représentée par un pape, un cardinal, un évêque, un empereur, un roi, une reine, un abbé, des religieux, un cordelier, des seigneurs et chevaliers. Tous sont fiers de la palme qu'ils ont conquise, et chantent un cantique d'actions de grâces. Saint Jean semble plongé à cette vue dans de profondes réflexions.

Ch. VII. — v. 9. Après cela, je vis une grande troupe que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue qui étaient debout devant le trône et devant l'Agneau, revêtus de robes blanches avec des palmes en leurs mains.

10. Ils jetaient un grand cri, en disant : La gloire de nous avoir sauvés soit rendue à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.

11. Et tous les anges étaient debout autour du trône, et des vieillards et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent sur le visage devant le trône, et adorèrent Dieu.

19e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'Agneau debout sur le sein de Dieu qui bénit, ouvre le septième sceau. Sept anges s'apprêtent à faire retentir leurs trompettes. Saint Jean s'afflige à ce spectacle.

Ch. VIII. — v. 1. A l'ouverture du septième sceau, il y eut dans le ciel un silence d'environ une demi-heure.

2. Je vis les sept anges qui assistent devant la face de Dieu, et on leur donna sept trompettes.

1. C'était un grand *Beatus*, comme ceux du commencement de chaque pièce.
2. La terre est représentée par une sphère, sur laquelle on distingue les eaux et le continent.
Quatre anges placent une main sur la bouche de têtes humaines figurant les vents, pour arrêter leur souffle : ils sont placés aux points cardinaux. Un autre ange, tenant un phylactère, paraît dans le ciel.

20[e] TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean regarde et voit Dieu au-dessus de l'autel. L'autel brûle ; l'ange, qui tient la coupe parfumée des prières, y allume son encensoir.

Ch. VIII. — v. 3. Alors il vint un autre ange qui se tint debout devant l'autel, portant un encensoir d'or, et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il présentât les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône.

4. Et la fumée des parfums, composés de prières, s'éleva devant Dieu.

5. Et l'ange prit l'encensoir ; il le remplit du feu de l'autel.

Le ciel de la tapisserie représente un concert d'anges : on voit entre leurs mains les cymbales, la cornemuse, l'orgue portatif, la harpe, le hautbois et un phylactère noté.

Les quatre tableaux inférieurs de la seconde *pièce*, se lisent de droite à gauche.

21[e] TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'ange renverse le feu de son encensoir sur la terre. Un autre ange sonne la 1[re] trompette, et aussitôt la grêle, mêlée au feu et au sang, tombe sur la terre qu'elle embrase. Saint Jean, retiré dans sa maison, ose à peine regarder par la fenêtre, tant ce spectacle lui paraît lamentable.

Ch. VIII. — v. 5. Et il le (l'encensoir) jeta sur la terre ; et il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs, et un grand tremblement de terre.

7. Le premier ange sonna de la trompette ; il tomba sur la terre de la grêle et du feu mêlé de sang, et la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée, et toute l'herbe verte fut consumée.

22[e] TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Il n'en reste que saint Jean, témoin de la vision (1).

v. 6. Aussitôt les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.

23[e] TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean s'afflige à la vue de l'ange qui sonne la 2[e] trompette, du feu qui tombe du ciel et de la mer rouge de sang qui engloutit navires et matelots.

Ch. VIII. — v. 8. Le second ange sonna de la trompette, et il tomba sur la mer comme une grande montagne brûlante, et la troisième partie de la mer devint du sang.

9. Et la troisième partie des créatures qui vivent dans la mer mourut, et la troisième partie des navires périt.

24[e] TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean debout voit l'étoile tomber du ciel, au son de la 3[e] trompette de l'ange, et une foule d'hommes mourir pour avoir bu des eaux amères.

Ch. VIII. — v. 10. Le troisième ange sonna de la trompette, et une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur les fontaines.

11. Le nom de l'étoile était Absynthe, et la troisième partie des eaux fut changée en absynthe ; et plusieurs hommes moururent dans les eaux, parce qu'elles étaient amères.

1. Sept anges, portant des trompettes, paraissent dans les nuages.

TROISIÈME PIÈCE.

Elle contenait six tableaux : ils existent encore.

25e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean est effrayé de sa vision. En effet, l'aigle crie au son de la 4e trompette : VE.. VE.. VE. et le malheur qu'il annonce se réalise dans la destruction de la ville, dont trois anges s'apprêtent à sonner la chute.

Ch. VIII. — v. 12. Le quatrième ange sonna de la trompette, et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles, en sorte qu'ils furent obscurcis dans leur troisième partie, et que le jour perdit la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

13. Alors je regardai, et j'entendis la voix d'un aigle qui volait au milieu de l'air et disait à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre, à cause des autres voix des trois anges qui doivent sonner de la trompette.

26e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Vision de saint Jean : la cinquième trompette retentit, une étoile tombe du ciel, la clef du puits de l'abîme lui est donnée, elle l'ouvre et il en sort des sauterelles qui se précipitent sur les hommes et les mordent au front. L'exterminateur les précède sur un cheval à queue de dragon. Il a une couronne, un sceptre et des ailes de chauve-souris, qui symbolisent son royaume ténébreux.

Ch. IX. — v. 1. Le cinquième ange sonna de la trompette, et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme (l'enfer), et il s'éleva du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise, et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée du puits.

3. Et des sauterelles sorties de la fumée du puits, se répandirent sur la terre, et il leur fut donné une puissance comme celle qu'ont les scorpions de la terre.

4. Et il leur fut défendu de nuire à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui était vert, ni à tous les arbres ; mais seulement aux hommes qui n'auraient pas le signe de Dieu sur leur front.

5. Et il leur fut donné, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois ; et le tourment qu'elles font souffrir est semblable à celui que fait le scorpion lorsqu'il pique l'homme.

6. En ce temps les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas ; ils souhaiteront de mourir et la mort s'enfuira d'eux.

7. La figure des sauterelles était semblable à des chevaux préparés au combat : elles portaient sur leurs têtes comme des couronnes qui paraissaient d'or, et leurs visages comme des visages d'hommes.

8. Et leurs cheveux étaient comme ceux des femmes ; et leurs dents étaient comme des dents de lion.

9. Elles portaient des cuirasses comme des cuirasses de fer ; et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux courant au combat.

10. Leurs queues étaient semblables à celles des scorpions ; elles y avaient un aiguillon, et leur pouvoir était de nuire aux hommes durant cinq mois.

11. Elles avaient au-dessus d'elles pour roi l'ange de l'abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire l'exterminateur.

27e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean assiste à la scène suivante sur le seuil de sa maison. La sixième trompette se fait entendre, Dieu parle à l'ange qui la sonne devant l'autel d'or. Les anges de l'Euphrate, armés de lances, de glaives et de haches, s'apprêtent au combat.

Ch. IX. — v. 13. Et le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix qui sortait des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu,

14. Qui disait au sixième ange qui avait la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.

13. Et aussitôt furent déliés les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, où ils devaient tuer la troisième partie des hommes.

Le *ciel* de la troisième pièce est étoilé. On y voit des anges frappant des tymbales ou jouant de la viole à deux cordes.

28e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean attristé contemple le combat que livrent les guerriers. Ils frappent de la lance, de l'épée ; leurs chevaux, à face de lion, vomissent le feu.

Ch. IX. — v. 16. Et le nombre de cette armée de cavalerie était de deux cent millions ; car je l'entendis nombrer.

17. Et les chevaux me parurent de cette sorte dans la vision : Ceux qui les montaient avaient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre; et les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lion, et de leur bouche il sortait du feu, de la fumée et du soufre.

18. Et par ces trois plaies, le feu, la fumée, le soufre, qui sortaient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée,

19. Car la puissance des chevaux est dans leur bouche et dans leur queue, parce que leurs queues ressemblent à des serpents, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

29e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean écrit. L'ange fort est au milieu d'une nuée, l'arc-en-ciel brille sur sa tête, il a un pied sur la mer et l'autre sur la terre, d'une main il tient un livre et de l'autre affirme que tout est accompli.

Ch. X. — v. 1. Je vis un autre ange fort qui descendait du ciel, revêtu d'une nuée et ayant un arc-en-ciel sur la tête : son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

2. Il avait à la main un petit livre ouvert, et il mit le pied droit sur la mer, et le pied gauche sur la terre.

3. Et il cria à haute voix comme un lion qui rugit; et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

4. Et les sept voix des sept tonnerres ayant éclaté, je me mis à écrire, mais j'entendis une voix du ciel qui me dit : Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris point.

5. Alors l'ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel.

6. Et il jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps,

7. Mais qu'au jour que le septième ange ferait entendre sa voix et qu'il sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu serait accompli, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.

30e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Un ange parle à saint Jean et lui dit de prendre le livre. Il l'ôte des mains de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre et le dévore.

Ch. X. — v. 8. Et j'entendis la voix qui me parla encore du ciel, et me dit : Va et prends le livre ouvert de la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Je m'approchai de l'ange, en lui disant qu'il me donnât le livre. Et il me dit : Prends le livre et le dévore, et il te causera de l'amertume dans le ventre ; mais dans ta bouche, il sera doux comme du miel.

10. Je pris le livre de la main de l'ange et je le dévorai.

QUATRIÈME PIÈCE.

Elle est complète et se compose de 15 tableaux.

31e TABLEAU. *(Fond violet.)*

La quatrième pièce ouvre, comme la première, par un homme qui médite sur l'Apocalypse. Le dais suspendu sur sa tête est semé de l'initiale d'Yolande d'Aragon, Y. Les papillons qui voltigent portent sur leurs ailes les armes d'Anjou et de Bretagne.

32e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Un ange remet à saint Jean une verge géométrale, comme celles dont se servaient les architectes du moyen âge, et lui montre le temple et l'autel qu'il doit mesurer.

Ch. XI. — v. 1. On me donna une canne semblable à une perche, et il me fut dit : Lève-toi, et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.

33e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Les deux témoins tiennent la porte du ciel fermée, tuent par le feu qui sort de leur bouche ceux qui les offensent et changent l'eau en sang.

Ch. XI. — v. 3. Et je donnerai mon esprit à mes deux témoins et revêtus de cilices ils prophétiseront mille deux cent soixante jours.

4. Ce sont deux oliviers et deux chandeliers debout en présence du Seigneur de la terre.

5. Que si quelqu'un veut leur nuire, le feu sortira de leur bouche, qui dévorera leurs ennemis ; et celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

6. Ils ont la puissance de fermer le ciel, pour empêcher la pluie de tomber durant le temps qu'ils prophétiseront, et ils ont le pouvoir de changer l'eau en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront.

34e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean regarde le combat des deux témoins avec la bête qui est semblable à Abaddon, l'ange de l'abîme du 26e tableau. Un témoin expire sous les pieds du cheval à figure humaine,

l'autre en frappant la bête est blessé lui-même mortellement par le feu qui sort de la bouche du cheval.

Ch. XI. — v. 7. Quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui s'élève de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera.

35e TABLEAU. *(Fond bleu)* [1].

Saint Jean regarde les deux témoins gisant sur la place publique, à la porte de Rome, tandis que les habitants, joyeux de leur mort, se font mutuellement des présents.

Ch. VI. — v. 8. Et leurs corps seront étendus dans les places de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et l'Égypte, où même leur Seigneur a été crucifié.

9. Et les tribus, les peuples, les langues et les nations verront leurs corps étendus trois jours et demi ; et ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau.

10. Les habitants de la terre se réjouiront de leur mort ; ils en feront des fêtes et s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes tourmentaient ceux qui habitaient sur la terre.

36e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean est stupéfait. L'esprit de vie entre sous la forme de colombes dans le corps des témoins. Un ange les appelle ; ils montent au ciel dans une nuée. Leurs ennemis sont pleins de frayeur. La cité croule et écrase dans sa chute et sous ses ruines une partie des habitants.

Ch. XI. — v. 11. Mais, après trois jours et demi, l'esprit de vie entra en eux de la part de Dieu. Ils se relevèrent sur leurs pieds, et ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

12. Alors ils entendirent une voix forte qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre ; la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans le tremblement de terre, le reste fut saisi de crainte et donna gloire à Dieu.

37e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean regarde par la fenêtre. La septième trompette retentit, Dieu apparaît au ciel et les vingt-quatre vieillards le louent et se prosternent ; la foudre gronde dans les airs.

Ch. XI. — v. 15. Le septième ange sonna de la trompette, et le ciel retentit de grandes voix qui disaient : Le royaume de ce monde est devenu le royaume de Notre-Seigneur et de son Christ, et il régnera au siècle des siècles. Amen.

16. Alors, les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs sièges devant la face de Dieu, se prosternèrent sur le visage, et ils adorèrent Dieu, en disant :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant…

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance y parut ; et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grosse grêle.

---

1. Les tableaux n° 35 et n° 41, placés l'un au-dessus de l'autre, avaient été coupés par le milieu (par ordre de Mgr Lepelletier, vers 1700, comme nous l'avons vu précédemment); ils ont été restaurés avec succès par Melle Logerais, la première ouvrière formée par M. le chanoine Joubert.

38e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Au ciel, le temple de Dieu est ouvert.

La femme couronnée d'étoiles, la lune sous les pieds, entourée du soleil, vient d'enfanter. Le dragon à sept têtes qui entraîne les étoiles avec sa queue et les jette sur la terre, s'apprête à dévorer son fils, mais un ange le prend et l'emporte au ciel.

Ch. XII. — v. 1. Un grand prodige parut aussi dans le ciel : une femme revêtue du soleil, qui a la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle était grosse, et elle criait étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut dans le ciel : un grand dragon roux (le démon), ayant sept têtes et dix cornes et sept diadèmes sur ses têtes.

4. Il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre. Et ce dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en serait délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône.

On voit au ciel de la tapisserie, des écussons de Lorraine et d'Anjou, mêlés aux anges musiciens qui accompagnent leur chant écrit sur des phylactères, avec la guitare, le triangle, la viole et le rebec.

39e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Michel, armé d'une croix, et les anges qui le suivent, lance et glaive en main, terrassent le dragon à sept têtes. Saint Jean écoute la voix de l'ange qui chante la victoire.

Ch. XII. — v. 7. Il y eut alors un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges.

8. Mais ceux-ci furent les plus faibles, et leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, appelé le Diable et Satan, qui séduit toute la terre habitable, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel qui dit: Maintenant le salut de notre Dieu est affermi, et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité.

40e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le dragon se lève contre la femme, à qui un ange pose des ailes.

Ch. XII. — v. 13. Mais le dragon, se voyant précipité en terre, poursuivit la femme qui avait enfanté un mâle.

14. Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle (pour marquer la vitesse de sa fuite), afin qu'elle s'envolât au désert, au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, des temps, et la moitié des temps, hors de la présence du serpent.

41e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

La femme fuit en volant. Le dragon vomit un fleuve que la terre engloutit.

Ch. XII. — v. 15. Alors le serpent jeta de sa gueule comme un grand fleuve après la femme, pour l'entraîner dans ses eaux.



Cinquiéme piéce (46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60.) — Sixiéme piéce (61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 71, 72, 73, 74, 75.)— Septiéme piéce (76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90.

16. Mais la terre aida la femme ; elle ouvrit son sein et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

42e TABLEAU. *(Fond rouge parsemé des initiales L, M, par allusion à Louis d'Anjou et Marie de Bretagne.)*

Combat du dragon contre les fidèles observateurs de la religion ; parmi eux on remarque un cordelier.

Ch. XII. — v. 17. Et le dragon s'irrita contre la femme et alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, et qui rendent témoignage à Jésus-Christ.
18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

43e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

La bête à sept têtes sort de la mer. Le dragon lui remet le sceptre, emblème de puissance.

Ch. XIII. — v. 1. Et je vis une bête s'élever de la mer, ayant sept têtes et dix cornes, et dix diadèmes sur ses cornes, et des noms de blasphèmes sur ses têtes.
2. La bête que je vis était semblable à un léopard ; ses pieds ressemblaient à ceux d'un ours, et sa gueule à la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

44e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le dragon reçoit les adorations d'une foule nombreuse.

Ch. XIII. — v. 3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort ; mais cette plaie mortelle fut guérie, et toute la terre, en étant émerveillée, suivit la bête,
4. Ils adorèrent le dragon qui avait donné puissance à la bête.

45e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

La bête est adorée à son tour.

Ch. XIII. — v. 4. Et ils adorèrent la bête en disant : Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle ?

CINQUIÈME PIÈCE.

Elle est complète et se compose de quinze tableaux.

46e TABLEAU. *(Fond violet)* (1).

Méditation de l'Apocalypse. Le dossier et le dais sont semés d'Y, initiale d'Yolande d'Aragon.

47e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Adoration de la bête par ceux qui n'ont pas leurs noms écrits au livre de vie que Dieu tient au ciel fermé pour eux.

Ch. XIII. — v. 5. Et il lui (à la bête) fut donné une bouche qui se glorifiait et prononçait des blasphèmes ; et le pouvoir lui fut donné de faire la guerre quarante-deux mois.

---

1. Ce tableau était coupé en plusieurs morceaux et dans un état lamentable : il a été restauré et refait en partie par Mme Aveline-Maloyer, en 1887.

6. Elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre. Et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation.

8. Tous les habitants de la terre l'adorèrent, ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde.

48e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Seconde bête qui s'élève de terre; elle fait adorer le première bête et séduit les hommes en faisant tomber le feu du ciel.

Ch. XIII. — v. 14. Je vis une autre bête (le faux prophète dont il est parlé chap. XVI et XIX) s'élever de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau, et qui parlait comme le dragon.

12. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire tomber le feu du ciel sur la terre, devant les hommes.

49e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

La bête, assise sur l'autel de Dieu, reçoit les hommages de ses adorateurs. Elle fait décapiter les saints. Les blasphèmes sortent de sa bouche.

Ch. XIII. — v. 14. Et elle séduisit tous les habitants de la terre par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la bête, en ordonnant aux hommes de la terre de dresser une image à la bête

15. Il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête et de la faire parler et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.

50e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

La bête imprime son caractère sur le front de ceux qu'elle a séduits.

Ch. XIII. — v. 16. Elle fera que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves portent le caractète de la bête en leur main droite et sur leur front.

17. Et que personne ne puisse acheter ou vendre que celui qui aura le caractère de la bête ou le nombre de son nom.

51e TABLEAU. *(Foud rouge.)*

Saint Jean, appuyé sur sa fenêtre, regarde les sages qui, cherchant le nombre de la bête, réfléchissent et calculent sur leurs doigts.

Ch. XIII. — v. 18. C'est ici la sagesse: que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six.

52e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean a une vision. L'Agneau, debout sur la montagne entre les quatre symboles des évangélistes et tenant l'étendard de la Résurrection, est loué par les vingt-quatre vieil-

lards et les vierges marqués au front du signe de la croix, sous la forme du *Tau* grec, T, annoncé par les prophètes comme signe de la Rédemption.

Ch. XIV. — v. 1. Je regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille, qui avaient son nom et le nom de son père écrit sur le front.

2. Et j'entendis une voix du ciel comme le bruit de grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre; et le bruit que j'entendis était comme le son de plusieurs joueurs de harpe, qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards: et nul ne pouvait chanter ce cantique que les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ce sont eux qui suivent l'Agneau partout où il va.

53e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean s'arrête au seuil de sa porte. Un ange paraît au ciel et y déroule l'Évangile. L'Agneau s'avance vers son trône, posé sur l'arc-en-ciel, pour s'y asseoir et juger.

Ch. XIV. — v. 6. Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.

7. Il disait à haute voix: Craignez le Seigneur, et donnez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue.

Au *ciel* de la cinquième pièce, armoriée de la croix de Lorraine et d'Anjou, les anges jouent du rebec, de la viole, de la guitare, ou chantent sur des phylactères notés.

54e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean voit en même temps l'ange qui annonce la chute de Babylone et la ruine de la grande cité.

Ch. XIV. — v. 8. Un autre ange suivit et dit: Babylone est tombée, qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.

55e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'ange montre aux hommes, adorateurs de la bête, l'Agneau qui les punira et le calice qui contient le vin de sa colère.

Ch. XIV. — v. 9. Et un troisième ange suivit ceux-ci criant à haute voix: Celui qui adorera la bête et son image, et qui portera son caractère sur son front ou dans sa main.

10. Celui-là boira du vin de la colère de Dieu, qui est préparé pur dans le calice de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints anges et en présence de l'Agneau.

56e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean écrit ce que l'ange lui inspire et il voit enlevées au ciel par les anges les âmes ([1]) de ceux qui sont morts dans le Seigneur.

1. Les âmes sont toujours représentées au moyen âge sous la forme d'un petit enfant nu et sans sexe. (V. aux vitraux de la cathédrale, XIIe siècle, vie de saint Vincent, diacre.)

Ch. XIV. — v. 13. Alors j'entendis une voix du ciel qui me dit: Écris: Heureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur; dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

57e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le Fils de l'homme, chaussé et sans nimbe, est assis dans une nuée. Il tient en main une faucille. Un ange sort du temple et lui dit que la moisson est mûre; alors il descend et coupe lui-même les épis.

Ch. XIV. — v. 14. Et je regardai et je vis une nuée blanche et quelqu'un assis sur la nuée, semblable au Fils de l'homme (Jésus-Christ), ayant sur la tête une couronne d'or, et en sa main une faulx tranchante.

15. Alors un autre ange sortit du temple, criant à haute voix à celui qui était assis sur la nuée: Jetez votre faulx et moissonnez, car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Celui donc qui était assis sur la nuée, jeta sa faulx sur la terre et la terre fut moissonnée.

58e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Un ange quitte le temple du ciel, la faucille en main. L'ange de l'autel, qui a pouvoir sur le feu, lui crie de commencer la vendange.

Ch. XIV. — v. 17. Et un autre ange sortit du temple, qui est dans le ciel, ayant aussi une faulx tranchante.

18. Il en sortit de l'autel encore un autre qui avait pouvoir sur le feu ; et il cria à haute voix à celui qui avait la faulx tranchante : Jetez votre faulx tranchante et vendangez les les raisins de la vigne de la terre, parce qu'ils sont mûrs.

58e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

L'ange coupe les raisins et les présente au démon, instrument de la colère de Dieu, pour qu'il les jette dans la cuve. Et la cuve, placée en dehors de la ville, déborde : le fleuve de sang qu'elle forme monte jusqu'au poitrail des chevaux.

Ch. XIV. — v. 19. Alors l'ange jeta sa faulx tranchante sur la terre et vendangea la vigne de la terre ; et il en fit jeter les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et le sang sorti de la cuve, monta jusqu'aux brides des chevaux par l'espace de mille six cents stades.

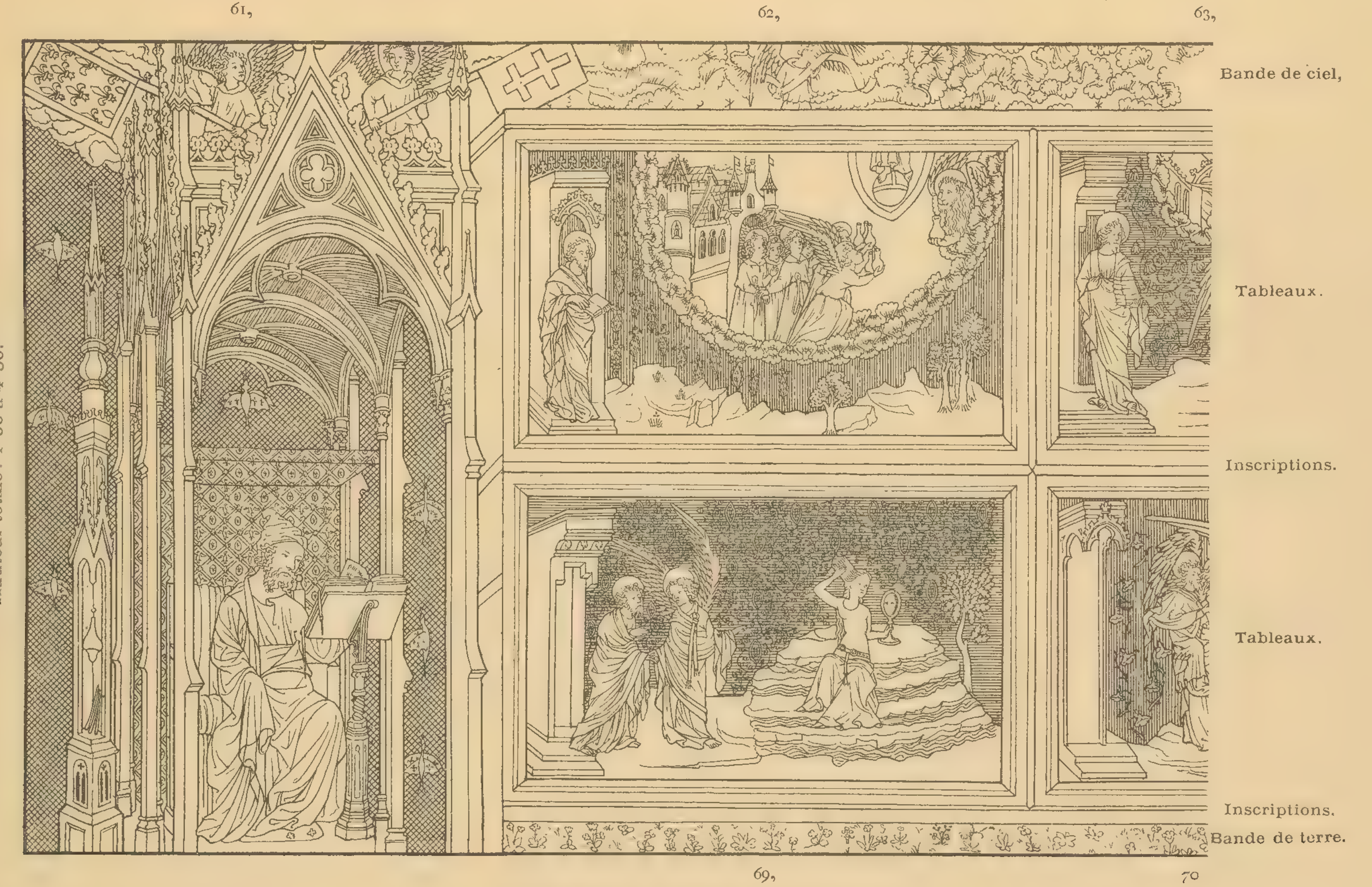
60e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean voit au ciel sept anges tenant les sept plaies dans des fioles, et sept anges debout sur la mer, qui pincent de la harpe en chantant.

Ch. XV. v. 1. Je vis dans le ciel un autre prodige grand et merveilleux : sept anges portant les sept dernières plaies par lesquelles la colère de Dieu est arrivée à sa fin.

2. Et je vis comme une mer claire à la manière du verre, mêlée de feu, et ceux qui avaient vaincu la bête et son image, et le nombre de son nom, qui étaient debout sur cette mer claire comme du verre, tenant des harpes de Dieu.

3. Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau.



Commencement de la sixième pièce. — État actuel.

SIXIÈME PIÈCE.

On y voyait autrefois quinze tableaux : dix complets y figurent encore ainsi que des fragments de trois autres ; deux manquent en entier.

61e TABLEAU. *(Fond violet.)*

Méditation de l'Apocalypse. Le dais et son dossier sont semés d'aigles et de fleurs de lis. Des papillons,aux ailes armoriées d'Anjou et de Bretagne, voltigent çà et là. Au fronton du portique, deux anges déploient les bannières d'Anjou et la croix de Lorraine. Ce tableau n'a jamais été séparé du suivant : il est le seul des *Beatus* dans ce cas-là.

62e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Sept anges sortent du temple en chantant et s'avancent vers un des quatre animaux. Le lion de saint Marc leur présente les vases de la colère de Dieu.

Ch. XV. — v. 5. Après cela je regardai et je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrait dans le ciel.
6. Et sept anges sortirent du temple portant sept plaies : ils étaient vêtus d'un lin net et blanc, et ceints sur la poitrine de ceintures d'or.
7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

63e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Le premier ange sort du temple et verse sa coupe sur la terre.

Ch. XVI. — v. 1. Et j'entendis une voix forte qui sortit du temple et qui dit aux sept anges : Allez et répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.
2. Le premier ange partit et répandit la coupe sur la terre, et les hommes qui avaient le caractère de la bête, et ceux qui adoraient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

64e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Saint Jean voit l'eau des fleuves se changer en sang, lorsque la troisième coupe est versée par l'ange, et les persécuteurs s'abreuver de sang. L'ange, de l'autel, étend la main comme pour affirmer par serment la justice de Dieu.

Ch. XVI. — v. 4. Le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les fontaines, et ce fut partout du sang.
5. Et j'entendis l'ange qui a pouvoir sur les eaux, qui dit : Vous êtes juste,Seigneur, qui êtes et qui avez été ; vous êtes saint, lorsque vous rendez de tels jugements.
6. Parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire, car ils en sont dignes.
7. En même temps, j'en entendis un autre qui disait de l'autel : Oui, Seigneur, Dieu tout-puissant, vos jugements sont justes et véritables.

65e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Il en reste un fragment, où se voit encore le feu du ciel qui tombe et brûle les hommes.

Ch. XVI. — v. 8. Le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil, et il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

9. Les hommes furent brûlés d'une chaleur dévorante, et ils blasphémèrent le nom de Dieu qui tient ses plaies en son pouvoir, et ils ne firent point pénitence pour lui donner gloire.

66e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le cinquième ange verse sa coupe sur le trône de la bête et les blasphémateurs se mordent la langue. Aussitôt que la sixième coupe est répandue sur l'Euphrate, le roi de Perse s'avance.

Ch. XVI. — v. 10. Le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux, et les hommes se mordirent la langue dans leur douleur.

11. Ils blasphémèrent le Dieu du ciel à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, et ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Le sixième ange répandit sa coupe sur ce grand fleuve d'Euphrate, et ses eaux furent séchées pour ouvrir un chemin aux rois d'Orient.

Au-dessus de ce tableau se lit la date de 1714 : des réparations y furent faites évidemment en cette année.

67e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean est stupéfait de voir les grenouilles que répandent sur la terre le dragon, la bête et le faux prophète.

Ch. XVI. — v. 13. Et je vis sortir de la bouche du dragon, de la bouche de la bête et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles.

14. Ce sont les esprits des démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat, au grand jour du Dieu tout-puissant.

68e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'ange verse la septième coupe. Dieu fait entendre sa voix, la foudre et la grêle frappent et renversent ; les hommes blasphèment, la cité croule et le calice de la colère de Dieu tombe sur la terre.

Ch. XVI. — v. 17. Le septième ange répandit sa coupe dans l'air, et une voix forte se fit entendre du temple, venant du trône, qui dit : C'en est fait.

18. Aussitôt il se fit des éclairs, et des bruits, et des tonnerres et un grand tremblement de terre ; et ce tremblement fut si grand, que jamais les hommes n'en ont ressenti de pareil depuis qu'ils sont sur la terre.

19. Et la grande cité fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone pour lui donner à boire le vin de l'indignation de sa colère...

21. Et une grande grêle comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes, et les hommes blasphémèrent Dieu.

La bande du ciel a été à moitié coupée ; on ne voit plus les instruments de musique que portaient les anges.

69e TABLEAU. *(Fond bleu, semé de l'initiale Y.)*

L'ange prend saint Jean par la main et lui montre la prostituée, assise sur les eaux et qui soigne sa chevelure, un miroir en main, pour plaire aux rois et les séduire.

Ch. XVII. — v. 1. Alors il vint un des sept anges qui portaient les sept coupes, il me parla et me dit : Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux.

2. Avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, et les habitants de la terre se sont enivrés du vin de la prostitution.

70e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'ange explique à saint Jean le mystère de la prostituée qui est assise sur la bête à sept têtes, et présente à ceux qu'elle séduit le vase d'or plein de vin avec lequel elle enivre.

Ch. XVII. — v. 3. Il me transporta en esprit dans le désert, et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphèmes, qui avait sept têtes et dix cornes.

4. La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or et de pierres précieuses et de perles, et tenait en main un vase d'or plein de l'abomination et de l'impureté de la fornication.

7. L'ange me dit alors : Quel est le sujet de ta surprise ? Je te vais dire le mystère de la femme et de la bête qui la porte, qui a sept têtes et dix cornes...

9. Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.

10. Ce sont aussi sept rois, dont cinq sont tombés. L'un est encore, et l'autre n'est pas encore venu.

71e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean regarde par la fenêtre ; l'ange crie la chute de Babylone, devenue le repaire des démons, des oiseaux et des animaux immondes. Un autre ange avertit le peuple fidèle de fuir ce lieu maudit.

Ch. XVIII. — v. 1. Après cela je vis un autre ange qui descendait du ciel, ayant une grande puissance, et la terre fut éclairée de sa gloire.

2. Il cria de toute sa force, en disant : Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone, et elle est devenue la demeure des démons et la retraite de tout esprit impur et de tout oiseau impur, et qui donne de l'horreur...

4. J'entendis aussi une autre voix du ciel, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés et que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies.

72e TABLEAU.

Il n'existe plus ([1]).

Ch. XVIII. — v. 21. Et un ange fort leva en haut une pierre comme une grande meule, et la jeta dans la mer, disant : Babylone, cette grande ville, sera ainsi précipitée, et on ne la retrouvera plus désormais.

22. Et la voix des joueurs de harpes et des musiciens, et la flûte des chanteurs et les trompettes ne retentiront plus en toi. Nul artisan ne se trouvera plus dans ton enceinte, et la voix de la meule ne s'y entendra plus.

---

1. L'ange précipite une meule dans les eaux.

23. Et la lumière des lampes ne luira plus en toi à jamais, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'y fera plus entendre : car tes marchands étaient des princes de la terre, et toutes les nations se sont égarées par tes enchantements.

24. Et dans cette ville a été trouvé le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.

73e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Le seul morceau qui reste de ce tableau représente la prostituée, enveloppée, la face découverte, dans un linceul et dévorée par la flamme d'un bûcher. Les vingt-quatre vieillards louent Dieu.

Ch. XIX. — v. 1. Après cela, j'entendis dans le ciel un bruit comme d'une grande troupe, qui disait : *Alleluia :* Salut, gloire et puissance à notre Dieu.

2. Parce que ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution...

3..... Et la fumée de son embrasement s'élève dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu qui était assis sur le trône en disant : *Amen, Alleluia.*

74e TABLEAU.

Il n'existe plus ([1]).

Ch. XIX. — v. 5. Et une voix sortit du trône, disant : Louez notre Dieu, vous tous ses serviteurs.

7. Réjouissons-nous, soyons dans la joie et rendons-lui gloire, parce que le moment des noces de l'Agneau est venu, et que son épouse s'y est préparée.

75e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Ce tableau est presque complet.

Saint Jean écrit, à la parole de l'ange. Il se prosterne devant lui pour l'adorer, mais l'ange lui ordonne de se lever.

Ch. XIX. — v. 9. L'ange me dit alors : Écrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau, et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussitôt je me jetai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; je suis serviteur comme vous.

SEPTIÈME PIÈCE.

Cette pièce a été la plus maltraitée ; cinq tableaux manquent, quatre sont plus ou moins mutilés. Six seulement sont entiers.

76e TABLEAU. *(Fond violet.)*

La partie inférieure du *Beatus* existe seule, mais dans un état de vétusté tel qu'il paraît impossible de le restaurer. Ce fragment a servi pendant de longues années de couverture de lit et fut retrouvé chez un marchand de chiffons.

1. L'Agneau s'avance vers l'épouse, couronnée de fleurs, l'embrasse et lui met l'anneau au doigt. Au pied de la montagne, les convives sont assis à la table du festin, pendant qu'un ange sonne de la trompette.

77e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le Verbe de Dieu marche à la tête de son armée contre les persécuteurs de son Église, la bête à sept têtes et le faux prophète. Il a pour insigne un nimbe crucifère, entouré de plusieurs autres nimbes.

Ch. XIX. — v. 11. Je vis alors le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc : celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement.

12. Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il avait plusieurs diadèmes sur sa tête et un nom écrit que nul ne connaît que lui.

13. Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.

14. Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtus d'un lin blanc et pur.

78e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Les oiseaux du ciel sont appelés pour se nourrir de la chair des vaincus. Le Verbe de Dieu est à cheval ; il précipite dans l'étang de soufre et de feu la bête et le prophète, qu'il transperce de son glaive.

Ch. XIX. — v. 17. Et je vis un ange debout dans le soleil qui cria à haute voix, en disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu de l'air : Venez et assemblez-vous au grand souper de Dieu.

18. Pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des forts, la chair des chevaux et des cavaliers, la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval, et à son armée.

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image : et les deux furent jetés vifs dans l'étang brûlant de feu et de soufre.

79e TABLEAU.

Il n'existe plus [1].

Ch. XX. — v. 1. Et je vis un ange descendant du ciel, ayant la clef de l'abîme et une grande chaîne en sa main.

2. Et il prit le dragon, l'ancien serpent qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans.

3. Et il le précipita dans l'abîme, et l'y enferma, et il y mit un sceau sur lui afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

80e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean contemple les juges assis sur des trônes.

Ch. XX. — v. 4. Je vis aussi des trônes et ceux qui s'assirent dessus ; et la puissance de juger leur fut donnée.

1. Tandis qu'un ange, sortant des nuages, tient une chaîne et une clef, un autre ange sur la terre, ouvre la porte de l'abîme pour y précipiter le dragon.

81e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Le dragon à sept têtes sort de la gueule enflammée de l'enfer, suivi de nombreux guerriers. Il marche sur la cité sainte que gardent avec confiance des soldats fidèles. Le feu tombe du ciel pour le dévorer.

Ch. XX. — v. 7. Et après que mille ans seront accomplis, Satan sera délié : il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, et il les assemblera au combat ; et leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Ils se répandirent sur la face de la terre, et ils environnèrent le camp des saints et la cité bien-aimée.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora.

82e TABLEAU.

Il n'existe plus ([1]).

Ch. XX. — v. 9. 10. Et le diable qui les séduisait (les saints) fut précipité dans l'étang de feu et de soufre où la bête et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

83e TABLEAU.

Il n'existe plus ([2]).

Ch. XX. — v. 11. Et je vis un grand trône blanc, et quelqu'un assis, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent et leur place même ne se trouva plus.

12. Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône, les livres furent ouverts et un autre livre, le livre de vie, fut encore ouvert ; et les morts furent jugés, sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. La mer rendit ceux qui étaient morts dans ses eaux, la mort et l'enfer rendirent aussi leurs morts, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

Le ciel de cette pièce est gravement mutilé.

84e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Dieu parle à saint Jean. Il lui dit d'écrire et lui montre la cité sainte, la Jérusalem nouvelle.

Ch. XXI. — v. 2. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui venait de Dieu, parée comme l'est une épouse pour son époux.

3. Et j'entendis une voix forte sortie du trône, qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes et il demeurera avec eux...

5. Alors celui qui était assis sur le trône, dit : Je vais faire toutes choses nouvelles. Et il me dit : Écris ; car ces paroles sont très certaines et très véritables.

85e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

L'ange qui doit mesurer la cité, tient une canne d'or ; il prend saint Jean par la main et le conduit à la Jérusalem céleste, bâtie en carré, étincelante de l'éclat de ses pierres.

---

1. Un ange pousse le faux prophète par les épaules et entraîne la bête à sept têtes dans l'abîme pour y brûler avec les démons.

2. Le Christ est sur son trône, le livre à la main. Les morts se lèvent de la terre, de la mer et de l'enfer pour le jugement.

Ch. XXI. — v. 9. Il vint alors un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plaies ; il me dit : Venez et je vous montrerai l'épouse qui est la femme de l'Agneau.

10. Il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la sainte cité de Jérusalem qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu.

11. Illuminée de la clarté de Dieu ; sa lumière était semblable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspe transparente comme du cristal.

15. Celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille.

16. Et la ville était bâtie en carré aussi longue que large. Et il mesura la ville avec sa verge d'or...

86e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Saint Jean, les mains jointes, contemple Dieu sur son trône et l'Agneau. Plusieurs personnages, à genoux, dans une grotte sont témoins de la vision.

Ce tableau, coupé en plusieurs morceaux, a été restauré avec succès : les pièces ont été réunies et ce qui manquait (une surface d'environ 1m50 carré) a été refait par Mme Aveline Maloyer.

Ch. XII. — v. 1. Et il me montra un fleuve d'eau vive, claire comme le cristal qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau.

87e TABLEAU. *(Fond rouge.)*

Il n'en reste que saint Jean à genoux, les ailes d'un ange, et les pieds du Christ dans une gloire ([1]).

Ch. XXII. — v. 8. C'est moi, Jean, qui ai entendu et qui ai vu ces choses. Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait, pour l'adorer.

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; car je suis serviteur comme vous, et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui gardent les paroles de ce livre.

88e TABLEAU. *(Fond bleu.)*

Il en reste un ange debout et le Christ assis sur son trône dans les nuages. Un livre est ouvert ([2]).

Ch. XXII. — v. 9. ...... Adorez Dieu.

10. Et l'ange me dit : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre car le temps est proche.

89e TABLEAU.

Il n'existe plus ([3]).

Ch. XXII. — v. 12. Voilà que je viens promptement et j'aurai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

---

1. Saint Jean veut adorer l'Ange ; celui-ci le relève et lui montre Dieu sur son trône.
2. Dieu défend à saint Jean de fermer le livre ouvert sur la terre aux pieds de l'Ange.
3. Les élus entrent dans la Jérusalem céleste : au-dessus Dieu tient un livre ouvert avec les deux lettres A et Ω ; les damnés fuient épouvantés.

13. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils aient des droits sur l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes.

15. Loin d'ici les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, les idolâtres et quiconque aime et préfère le mensonge.

90e et dernier TABLEAU.

Il n'existe plus (1).

CH. XXII. — v. 16. Moi JÉSUS, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Églises. Je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile qui brille au matin.

Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viendrai promptement. Amen, venez, Seigneur JÉSUS.

21. Que la grâce du Seigneur JÉSUS soit avec vous tous. Amen.

Je dois à la complaisance de M. l'abbé Henry, professeur au petit séminaire de Namur, une étude comparée entre les reproductions de notre tapisserie et les miniatures du manuscrit de 1360. Il existe entr'elles, en un très grand nombre de cas, une ressemblance frappante. Plusieurs de nos tableaux n'ont pas leurs correspondants dans le manuscrit et au contraire, il y a des miniatures, dont les sujets n'ont jamais été traduits en tapisserie.

Chapitre V. — Les autres tapisseries.

Ire TAPISSERIE DE SAINT MAURILLE 1461.



NOUS avons vu précédemment le Chapitre commander à Paris, en 1460, une tapisserie de la Vie de saint Maurille, destinée au jubé (2). En 1874, j'eus le bonheur d'en retrouver un morceau très intéressant, auquel une restauration intelligente a rendu sa beauté primitive.

Cette tapisserie rappelle, par la finesse de son tissu et la délicatesse de son exécution, celle de la Vie de la sainte Vierge, conservée dans une dépendance de la cathédrale de Bayeux (3).

Deux scènes se déroulent sur notre fragment.

Dans la première, saint Maurille, en robe violette, bêche dans un jardin planté d'arbres et de groseillers ; dans la seconde, il présente un plat rempli de fruits au roi et à la reine d'Angleterre, assis sous un dais devant une table richement ornée, près de laquelle s'élève un dressoir chargé de vases d'orfèvrerie.

1. Un ange descend du ciel et touche la terre de ses pieds. Il tient un livre ouvert et montre le ciel de la main droite. Saint Jean s'avance vers lui avec son phylactère sur lequel sont inscrites ces paroles : Amen. Amen.

2. B. E. Lehoreau, t. I, p. 502 : « Au haut du jubé, on peut voir la tapisserie ou histoire de saint Maurille, où il est reçu par son clergé, portant une aumusse noire sur ses épaules. »

3. *Histoire du diocèse de Bayeux*, par Hermant, p. 434 : « Léon Conseil, chanoine d'Angers et chancelier de l'église de Bayeux, fit faire, en 1499, une tapisserie de laine et soie, dans laquelle il a fait représenter tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur, où la sainte Vierge a une part.... Elle sert à orner les chaises du chœur... »

Il en reste encore aujourd'hui six tableaux d'une longueur totale de 7 mètres, sur 1 mètre 20 cent. de hauteur.

A la partie supérieure de la tapisserie se lit cette inscription, malheureusement mutilée :

... LA MER LUI... LES CLEFS DU RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE ET DEPUIS A...
... LE ROY DENGLETERRE QUI JOYEULSEMENT LE REÇEUT ET RETINT POUR SON JARDINIER.

Une autre inscription est tissée à la partie inférieure de la tapisserie ; elle est si lacérée, que je n'ai pu la déchiffrer.

La première d'ailleurs, suffit à l'intelligence de ces deux tableaux. Voici à quel passage de la légende de saint Maurille ils se rapportent :

« Saint Maurille, pénétré de douleur de voir saint René mort sans avoir reçu le saint chrême, et attribuant ce malheur à sa négligence, emporta secrètement les clefs des saintes reliques de son église, arriva sur les bords de l'Océan et s'y embarqua. L'ennemi du genre humain, voulant, pour accabler le saint homme, ajouter à sa douleur, fit en sorte qu'il laissât tomber par mégarde les clefs dans la mer. Consterné de cet accident, saint Maurille proteste que jamais il ne rentrera dans sa ville épiscopale qu'il n'ait mérité que Dieu les lui fasse retrouver. Ayant donc passé la mer, et changé d'habillement pour rester inconnu, il se présenta à un des princes du pays et s'offrit pour son jardinier (1). »

Longueur : 1m,80 ; *hauteur :* 1m,55.

VIE DE SAINT MARTIN.
(Fin du XVe siècle.)

Cette belle tapisserie se composait de six pièces, tissées pour le chœur de l'église collégiale de Saint-Martin.

Anne Moreau reçut le 21 juillet 1695 une somme de 60L., pour avoir racommodé et remy en couleur les tapisseries du chœur (2)...

L'inventaire du 20 novembre 1790 mentionne au N. 116 ces six pièces de tapisserie, qui furent portées à Saint-Maurice avec tous les meubles et les reliques de saint Aubin et de saint Martin (3).

En 1854, *M. l'abbé Joubert annonce qu'il est parvenu à constater que la tapisserie de saint Martin attaché à un arbre et dont l'origine était douteuse, appartenait à la cathédrale avant la Révolution* (4)... Soit, mais depuis bien peu de temps.

1er TABLEAU.

Saint Martin est attaché par des cordes et placé sous le pin, que les païens vont abattre (5). Il fait le signe de la croix, et le diable prend la fuite.

1. *Revue d'Anjou*, t. I, p. 12. Note de M. Lemarchand.
2. Archives Départementales, G. 1101, p. 94.
3. Conclusions capitulaires du Saint-Martin.
4. *Bulletin Monumental de l'Anjou*, 1854, p. 116.
5. Cette même scène est représentée sur une très belle tapisserie de la vie de saint Martin, en quinze tableaux, donnée, en 1519, à l'église de Montpezat (Tarn-et-Garonne), par Jean Desprez, évêque de Montauban. Voici la légende placée au bas de ce tableau, et qu'il est intéressant de pouvoir comparer à la nôtre :

Mescreantz à un pin lièrent
Martin, puis le pin abatirent.
En ce point tuer le cuydèrent,
Mais eulx mêmes la mort sentirent.

(*Annales archéologiques de Didron*, t. III, p. 102.)

« Dans un certain endroit, Martin avait détruit un temple très ancien, et il voulait faire arracher un pin consacré au diable : les paysans et les gentils s'y opposant, l'un d'eux vint à dire : Si tu as confiance en ton Dieu, mets-toi sous cet arbre pendant que nous le couperons, et si ton Dieu est puissant, il te protégera. Martin se mit contre l'arbre, et au moment où le pin se penchait et allait l'écraser, le saint fit le signe de la croix, et l'arbre se redressant, tomba du côté opposé sur les gentils qui se croyaient en parfaite sûreté. Et ayant vu ce miracle, ils se convertirent à la foi. » (Jacques de Voragine, *Légende dorée.*)

COMMENT AULCUNS PAYENS AUOIENT DEDIE AU DIABLE UNG ARBRE DE PIN POUR QUOY SAINCT MARTIN SE SUBMIST DE LE RECEPUOIR TOUT COPE LUY ESTANT LIE MAIS EN FAISANT LE SEIGNE DE LA CROIX LEDIT ARBRE RETOURNA SUR YCEULX PAYENS ET LES OPPRESSA GRIEFVEMENT.

2e TABLEAU.

Deux anges ensevelissent les corps des martyrs, cousent leurs linceuls et placent une croix sur leur poitrine. — Des tombes, recouvertes de draperies rouges, armoriées aux armes des soldats martyrs, *de gueules au rais d'escarboucle pommeté et fleurdelisé d'or* (1), attestent le lieu de leur sépulture. — Saint Martin perce la terre avec un couteau et en fait jaillir le sang dont il emplit plusieurs fioles (2).

« Saint Martin fit une nouvelle dédicace de la basilique de Saint-Lidoire (à Tours). Après l'avoir accrue, il la consacra à Dieu sous l'invocation de saint Maurice et de ses compagnons, dont il y mit des reliques... Le saint, dit-on, passant à son retour d'Italie par le monastère d'Agaune, où il ne voulait pas être connu, demanda aux religieux qui y étaient déjà établis, des reliques de ces saints martyrs. Le refus qu'ils lui en firent l'obligea de se transporter dans le champ où cette glorieuse légion des Thébains avait mieux aimé souffrir le martyre, sous Maximien, que de se souiller par les sacrifices impies que le reste de l'armée offrait aux faux dieux. Y ayant passé la nuit en prière, pour demander à Dieu qu'il lui plût de lui révéler l'endroit où il y avait de leurs reliques, il vit le matin ce champ couvert d'une rosée de sang, qu'il recueillit dans trois fioles avec beaucoup de respect... Ils (les historiens) ajoutent... qu'il consacra, avec une de ces fioles, l'église de Tours ; avec la seconde, celle d'Angers (3), et qu'il laissa en mourant, à l'église de Candes, la troisième (4), qu'il s'était réservée et qu'il avait toujours portée sur lui jusqu'à sa mort. » (Gervaise, *Vie de saint Martin.* 1699.)

COMMENT MONSEIGNEUR SAINCT MARTIN FIST RENDRE A LA TERRE LE SANG DE SAINCT MAURICE ET DE SES COMPAIGNONS.

Longueur totale : 4^{m},40 ; *hauteur :* 2^{m},37.

1. Ces armes sont devenues celles du Chapitre de la cathédrale, par suite de l'adoption de saint Maurice comme principal patron, concurremment avec la sainte Vierge.
2. M. Guiffrey a reproduit en chromolithographie ce tableau à la page 248 de son *Histoire de la tapisserie.* Mame 1886.
3. « Ce fait passe pour constant dans les églises de Tours et d'Angers. Surius le rapporte au 22 septembre avec une lettre du doyen de l'église de Saint-Martin de Tours qui en fait mention... La tradition de l'église d'Angers est que saint Martin vint à Angers apporter lui-même cette fiole, qu'il en consacra solennellement l'église..... Le temps de cette seconde dédicace de l'église d'Angers par saint Martin n'est pas certain.... Monsieur Arthaud et quelques historiens modernes d'Anjou estiment qu'il la fit en 397, en revenant du Mans, où il avait assisté à la mort de saint Victor.... » (Grandet, *Notre-Dame-Angevine*, pag. 35.)
4. Sous l'épiscopat de Mgr Morlot, cette troisième fiole fut découverte dans l'église de Candes.

Toutes les tapisseries qui suivent, ont été acquises par M. le chanoine Joubert, par la fabrique ou données : j'en indiquerai autant que possible la provenance.

Ce sont pour la plupart des épaves du naufrage de 1793, recueillies de tout côté.

NOTRE-SEIGNEUR DEVANT PILATE.
(Fin du XV[e] siècle.)

Ce beau panneau devait faire partie d'une histoire de la Passion ; il est remarquablement dessiné. Acquis dans le plus triste état, il a été restauré par M. Aveline Maloyer en 1887. Notre-Seigneur, entouré des soldats, est interrogé par Pilate.

On lit sur un phylactère en grandes lettres gothiques :

COMMENT LES JUIF AMENERENT NOSTRE SEIGNEUR IHESUS CRIST DEVANT PILLATE LEQUEL CONVINRENT QUIL FUT BASTU DE VERGES DESCOUVERT CRUELLEMENT.

Longueur : 2,^{m}20 ; *hauteur :* 1^{m},35.

1re TAPISSERIE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.
(Fin du XV[e] siècle.)

Elle provient de l'ancienne église collégiale de Saint-Julien, primitivement sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste ; elle y était tendue aux principales fêtes (1).

Il n'en reste que deux tableaux, d'une finesse et d'une exécution remarquables.

1er TABLEAU.

Zacharie, prêtre, encense le tabernacle dans le temple du Seigneur. Un ange lui apparaît et le rassure par ces mots :

NE TIMEAS ZACHARIA Q̄M (2) EXAUDITA EST DEPRECATIO TUA. LUCE. 1°

Zacharie lui demande comment il se pourra faire qu'un enfant naisse de son mariage avec Élisabeth, puisque tous les deux sont avancés en âge :

VNDE HOC SCIAM. EGO EN̄I SUM SENEX ET VXOR MEA PROCESSIT IN DIBZ (3) SUIS. LUCE PRIMO (4).

L'ange déclare qu'il est saint Gabriel, envoyé par Dieu pour annoncer à Zacharie qu'il sera père de saint Jean-Baptiste :

EGO SŪ GABRIEL QUI ASTO ANTE DEUM. ET MISSUS SUM LOQUI AD TE : ET HOC TIBI EUANGELIZARE : ET ECCE ERIS TACENS ET NŌ POTERIS LOQUI USQZ Ī DIĒ QUO HEC FIENT LUCE

2e TABLEAU. — *Visitation.*

La sainte Vierge rencontre sainte Élisabeth :

EXURGENS MARIA ABIIT Ī MŌTANA CŪ FESTINACIŌE. ET ITRAUIT I DOMŪ ZACHARIE ET SALUTAUIT ELIZABET. ET RPLETA SPŪ SC̄TO ELIZABET. ET EXCLAMVIT VOCE MAGNA ET DIXIT BENEDICTA TU INTER OMNES MULIERES ET BNDICT. FRUCT. VENTRIS TUI. ET UNDE. H̄c MICHI (5) UT VENIAT MATER DN̄I [MEI AD. LUCĒ 1°

Longueur totale : 4^{m} ; *hauteur :* 1^{m},70.

1. *Histoire de la ville d'Angers*, par Péan de la Tuillerie, réimpression, p. 155.
2. Quoniam.
3. Diebus.
4. Ier Chapitre de l'Évangile selon saint Luc.
5. Au moyen âge, on écrivait et l'on prononçait ainsi, comme de nos jours en Italie, pour exprimer le son dur de la lettre H ; le C avait et a encore ici la valeur euphonique du K.

LA PASSION.

(Commencement du XVI[e] siècle.)

L'inventaire des titres de Saint-Saturnin de Tours ([1]) mentionne cette belle tapisserie de la Passion.

16 mai 1505. — « Extrait du testament de feu Messire Pierre Morin, thrésorier général au bureau général des finances en date du 16 mai 1505, par lequel il lègue à la fabrique de l'église, la tapisserie qui représente *la Passion de Notre-Seigneur* et qui est actuellement (1727) à tendre l'église; le dit legs fait à la charge de faire chanter tous les vendredis une grand'messe en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le repos de l'âme dudit feu sieur Morin. »

Elle appartient par son style, son ornementation et ses costumes, à cette école flamande qui florissait sous les règnes de Louis XII et de François I[er], et fournissait aux tapisseries des cartons inspirés de la manière mystique que l'on abandonnait, et des améliorations qui cherchaient à s'introduire dans le dessin et la perspective. Les fleurs du premier plan (iris, roses et autres) sont fort bien dessinées.

PREMIÈRE PIÈCE.

Saint Pierre, sur la recommandation de saint Jean, est introduit chez Caïphe. — Jésus-Christ, les mains liées, est conduit à Pilate, qui s'avance pour le recevoir jusque sur son perron. Une population nombreuse se presse autour de son palais. — Hérode, assis sur son trône, le sceptre en main, et prenant en pitié Jésus, qui ne veut pas faire de miracle en sa présence, le fait revêtir de la robe blanche des insensés.

DEUXIÈME PIÈCE.

Portement de croix.

Les deux larrons, précédés des bourreaux, ouvrent la marche, que dirige un cavalier sonnant de la trompette. Des massiers font escorte. — Judas, pendu à un arbre, expie son crime: son ventre ouvert laisse échapper ses entrailles. — Jésus-Christ, appesanti sous le poids de sa croix, est aidé par Simon le Cyrénéen. Un soldat le tire par la corde de sa ceinture, car il s'est détourné pour adresser quelques paroles de consolation aux filles de Jérusalem. Pilate suit à cheval avec sa garde armée qui défile sous la porte de Jérusalem: IHERVSALEM.

TROISIÈME PIÈCE.

Près d'une tour où les cigognes font leur nid, Jésus-Christ est dépouillé de ses vêtements, en présence de Pilate. — Ses bourreaux, après l'avoir étendu et lié sur la croix, enfoncent des clous dans ses pieds et ses mains. — Trois soldats se disputent ses vêtements: un d'eux, plus violent, en a terrassé un autre et menace de le frapper avec un ossement trouvé sur le Calvaire ([2]). — Jésus-Christ est crucifié entre deux larrons.

1. Archives départementales d'Indre-et-Loire. G. 224, p. 90, communication de M. l'abbé Chevalier, de Tours.

2. On lit sur la manche de l'un d'eux ce mot: IOATLEY, au bas de sa tunique EVIOI VIVELE.

Un autre soldat porte sur ses vêtements ces mots IOH. RAOUNE et d'autres mots indéchiffrables. Il ne faut pas toujours y chercher les noms des tapissiers: souvent on mettait des lettres les unes à côté des autres sur les bordures des vêtements comme ornementation, à la façon des caractères arabes, que les artistes du moyen âge imitaient sans les comprendre.



1 2 3 4

Tapisseries de la Passion.

(Commencement du XVIe siècle a la cathédrale d'Angers.)

Stéphaton ([1]) lui présente l'éponge trempée dans le fiel et le vinaigre, et Longin lui perce le côté. Hérode et Pilate assistent à cette scène douloureuse qui fait évanouir la sainte Vierge entre les bras de saint Jean. Les trois Marie sont au pied de la croix, Madeleine pleure. Le crâne et les ossements d'Adam roulent sur le Calvaire ([2]). Les deux larrons attachés par des cordes, ont eu les jambes brisées: ils meurent et un ange descend du ciel pour y porter l'âme de Dixmas, le bon larron, tandis que celle de Gesmas, le mauvais larron ([3]), est le partage du démon. — Joseph d'Arimathie demande le corps de Jésus à Pilate. — Accompagné de plusieurs disciples du Sauveur, il va au Calvaire, pour le détacher de la croix. — Jésus-Christ descend aux limbes, en brise les portes et retire des flammes, les âmes des patriarches qui y étaient détenues.

QUATRIÈME PIÈCE.

Joseph d'Arimathie, Nicodème et les saintes femmes ensevelissent Jésus-Christ, après l'avoir embaumé. — Une garde est demandée à Pilate pour veiller près du tombeau de Jésus-Christ. — Une troupe de soldats armés franchit la porte du palais. — Les gardes sont rangés autour du tombeau. Jésus-Christ en sort sans lever la pierre qui le scelle. Il tient en main la croix glorifiée. — Les trois Marie portent des parfums au sépulcre. Un ange leur dit que Jésus-Christ n'y est plus, mais est ressuscité. Jésus-Christ apparaît à la sainte Vierge, à sainte Madeleine à qui il commande de ne pas lui toucher, et enfin à saint Pierre.

La tête du Christ et toute la partie à gauche le long de la tapisserie a été refaite par Me Aveline. — Il faut remarquer aussi une couture maladroite vers le milieu de la tapisserie, au travers du tombeau. On a diminué de 0,10cent au moins, *sans égard pour le dessin*, la largeur de la tapisserie; on a fait disparaître ainsi une partie des jambes du garde placé sur le 1er plan, et le coude de celui qui se trouve derrière le tombeau. Il est de toute justice de signaler cette malencontreuse restauration faite par économie, il y a très longtemps, et de ne pas laisser porter le blâme à tort sur le dessinateur des cartons.

LES INSTRUMENTS DE LA PASSION.
(Commencement du XVIe siècle.)

Cette belle tapisserie provient de l'église de Sainte-Croix, du château du Verger ([4]), consacrée en 1494 par Jean de Rély, évêque d'Angers

L'inventaire du Prieuré du Verger (ordre de Sainte-Croix de la Bretonnerie) fondé par Pierre de Rohan le 20 octobre 1510, dressé le 20 août 1790 ([5]), la désigne ainsi: « *Une*

1. V. Évangéliaire manuscrit, à la Bibliothèque de la ville, XIe siècle. Il a été analysé par M. de Soland, dans le tome II de son *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, p. 175.

2. C'est une ancienne tradition que le crâne d'Adam donna son nom au Calvaire. Un texte d'un manuscrit du XIIIe siècle, conservé à la Bibliothèque de la ville, et le remarquable vitrail de la Passion, également du XIIIe siècle, à la cathédrale, viennent à l'appui de cette tradition. Voici ce texte: *Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha quod est Calvarie locus. Audivi quemdam exposuisse Calvarie locum esse in quo est sepultus Adam et ideo sic appellatus est quia ibi antiqui hominis sit conditum caput et necesse quod apostolus dicit: Surge qui dormis et exurge a mortuis et illuminabit te xpe... Ideo ibi dominum crucifixum ut sanguis super Adam distillaret.* » V. sur cette tradition, *Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 125.)

3. Ces noms sont fournis par *l'Évangéliaire* cité plus haut. — Saint Dixmas est honoré d'un culte spécial à Rome, où l'on montre, dans l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem, la traverse de sa croix.

4. Commune de Seiches, (Maine et Loire).

5. Archives Départementales. District de Baugé, C — V.

tenture de tapisserie représentant la passion, au-dessus des balustrades du chœur, en soie et en laine, contenant environ 16 aunes, prisée 80 livres. » Le 2 août 1791, elle est adjugée aux enchères [1]. « *Item huit morceaux de tapisserie,* qui *étaient exposés, représentant la passion de Notre-Seigneur vendus après plusieurs enchères au dit sieur Thiberge pour 44 livres.*

Des anges, chapés ou en dalmatiques, portent les instruments de la Passion et de longs écriteaux en français [2], le tout sur un fond bleu très foncé, orné de plantes fleuries, d'oiseaux et d'animaux [3].

On remarque à la partie supérieure des croix (de *gueules* et d'*argent*) en souvenir de celles que portaient sur leur poitrine ces religieux, nommés quelquefois *Croisiers.*

Ils avaient été fondés par Théodore de Chelles, chanoine de Liége, en 1211 [4]. Leur blason était d'azur, à une croix pattée de gueules et d'argent; l'écu entouré d'une couronne d'épines, surmonté d'une rose et d'une mitre [5].

Les armes simples qui y sont placées de distance en distance, sont celles de Pierre de Rohan [6], seigneur de Gié et du Verger, père de François de Rohan, évêque d'Angers. Elles se blasonnent: *Écartelé, au 1er, de gueules à une escarboucle pommetée d'or, à la double chaîne posée en sautoir, fasce et pal de même,* qui est de Navarre; au 2e, *d'argent, à la guivre d'azur, couronnée d'or, l'enfant issant de gueules,* qui est de Milan; au 3e, *de gueules à neuf macles d'or, trois, et trois,* qui est de Rohan; au 4e, *de France à la bande componée d'or et de gueules,* qui est du chef d'Évreux.

L'écusson d'alliance ajoute à *l'écartelé, mi-partie: d'argent à une fasce de gueules.*

Ces armes sont alternativement entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel, dont était décoré Pierre de Rohan, et d'une cordelière, qui indique le veuvage de sa femme. Or, selon le P. Anselme *(Histoire généalogique de la maison de France),* et de la Chesnaye

1. Archives Départementales. District de Baugé, C. — V.

2. Rien n'était plus commun au XVe siècle et au commencement du XVIe siècle que ces anges. « *Autour de la chapelle de Saint-Bernardin des Cordeliers d'Angers,* il y a, dit Bruneau de Tartifume (B. M. ms. 871, p. 403) huit anges « *portant chacun en la main droite un des instruments de la Passion et tenant de l'autre un rouleau.* » C'étaient des peintures murales, comme celles du château de Dissais (Vienne) ou de Montriou (Maine et Loire.)

3. Ces fleurettes si variées se rencontrent le plus souvent sur fond bleu ou vert très foncé, parfois sur fond rouge écarlate, comme sur la célèbre tapisserie de la dame à la Licorne, au musée de Cluny.

4. *Description de Paris,* par Piganiol de la Force, t. IV, p. 174.

5. *Ordres religieux et militaires,* par le R. P. Helyot, t. II, p. 239.

6. Pierre de Rohan, maréchal de France, en 1475, épousa Françoise de Porhouët, dont il eut trois fils: Charles de Rohan, qui fut seigneur de Gié, et continua la postérité, François de Rohan, qui fut évêque d'Angers et archevêque de Lyon, enfin, Pierre de Rohan, qui eut aussi des enfants.

En 1503, Françoise de Porhouët décéda. Il épousa plus tard Marguerite d'Armagnac.

Gaignières, dans son *Recueil,* t. VI, p. 96, nous donne le dessin d'une statue équestre de Pierre de Rohan, posée au-dessus de la porte d'entrée du château, et sous laquelle se lisait l'inscription suivante :

Insidet armipotens celsa Rohannus in arce
Prima Britannorum stemmata prole trahens,
Hic Mediolani stirps est generosa ducatus,
Atque Navarræ clara propago domus,
Italica qui triplici sub Cæsare regna gubernans,
Condidit aurata tecta superba trabe.
Tandem arminiaca sociatur conjuge Petrus
Ornabuntque suum serta nemorosa caput.
Horrida dux vario genuit certamina morte,
Et rediit domito semper ab hoste domum
Anno Dni MCCCC IIIIxx XIX

Ce prince était encore représenté avec sa première femme et ses enfants sur les magnifiques vitraux de la chapelle de Sainte-Croix du Verger. François de Rohan avait été sacré évêque dans cette chapelle : en souvenir de ce fait, on l'avait représenté agenouillé dans le sanctuaire.

des Bois *(Dictionnaire de la noblesse)*, Pierre mourut à Paris, le 22 avril 1513. Les tapisseries commandées par sa deuxième femme, Marguerite d'Armagnac, doivent donc être postérieures à cette date.

Pour préciser davantage, j'assignerais comme époque de fabrication, de 1513 à 1520.

M. de Girardot, dans son *Histoire du trésor de la cathédrale de Bourges*, p. 54, cite dans l'inventaire de 1573 des tapisseries du même genre :

Art. 157. *Item, une aultre pièce, en laquelle sont contenus certains anges et personnaiges pourtant les signes de la passion nostre seigneur et grans escripteaulx par dessus...*

Art. 158. *Item, une aultre pièce, où sont contenus certains mistères et personnaiges portans aulcuns signes du mistère de la Pater Noster, comme est déclaré escript au dessoubs des dits personnaiges, les dites pièces ont été données par feu mon. Jehan Cueur arcevesque de Bourges.*

L'église de Notre-Dame de Nantilly possède encore une grande tapisserie, ornée d'anges portant les instruments de la passion.

PREMIÈRE PIÈCE.

1er TABLEAU : *L'ange qui tient la bourse de trente deniers.*

O HŌME QUY LA PŌME PRIZ/LA PIRE QUE JAMES PRIST HŌM.
REGARDE CY LE POUR PRIZ/ET LA CRUELLE MESPRISON.
DE JUDAS QUI PAR TRAHISON/VENDIT AU JUIFZ IHESUS CRIST.
PAR ENUIE ET CONTRE RAISON/AINSY QUE ON LE UOIT PAR ESCRIPT.
JUDAS SY FUT MOULT DILIGENT/DE VENDRE SON BON MAISTRE ET SIRE.
CAR POUR TRENTE DENIEZ DARGENT/LE LIURA POUR LE FAIRE OCCIRE.
HELAS JL FIT GRANT MARCHE/LE MAUVAIS TRAISTE DELLOIAL.
LE SAUUEUR EN FUT DEZRACHE/ET BATU SUR SON CHIEF ROIAL.

2e TABLEAU : *L'ange à la lance.*

LONGIS (1) AUEUGLE CHEUALIER.
FUT A LA MORT DU REDEMPTEUR.
ET POUR PLUS FORT LE TRAUAILLER.
AFFIN QUIL NEUST JAMES RETOUR.
DUNE LANCE JUSQUES AU CUEUR.
LUY FRAPPA SI CRUELLEMENT.
QUE Y NE DEMOURA LIQUEUR.
EN TOUT SON CORPS AUCUNEMENT.

3e TABLEAU : *L'ange des fouets, des verges et de la colonne de flagellation* (2).

REGARDE EN PITIE ET VOY COME.
BENIGNEMENT PAR LA DOULCEUR.

1. Longis ou Longin est le nom du soldat qui perça le côté de Notre-Seigneur, et, suivant les saints Pères, enfonça sa lance jusqu'au cœur.
Cette lance est conservée à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre.
2. Cette colonne existe à Rome, dans la basilique de Sainte-Praxède.

TRES DURE ANGOISSE PAR TOY HŌME.
VOULUT SOUFFRIR TON CREATEUR.
EN CESTE ATACHE A GRAT DOULEUR.
OU SON BENOIST CORPS LONGUEMĒ.
SI QUOY NE PEULT DIRE GREIGNEUR (1).
ENDURA NON PAREIL TORMENT.

DEUXIÈME PIÈCE.

4e TABLEAU : *L'ange de l'aiguière et du bassin qui servirent à laver les mains de Pilate.*

LINNOCENT FOURRE DE MALICE.
PILATE EN VEULT LAUE (2) SES MAINS.
DE PAOUR DE PERDRE SON OFFICE.
JUGA LE SAUUEUR DES HUMAINS.
COMBIEN QUIL SEUST QUE MAL FAISOIT.
DELIURE LAIGNEAU PUR ET MONDE.
AMBICION TANT LUY PLAISOIT.
QUE MAL EN EST EN LAUTR MONDE.

5e TABLEAU : *L'ange de la croix.*

VOY LA DIGNE CROIX PRECIEUSE.
OU JHŪS MOULT PITEUSEMENT.
SOUFFRIT PEINE TRES ANGOISSEUSE.
POUR TOY GARDER DE DAMPNTMENT.
OR ADUISE HOMME HUMBLEMENT.
ET CONSIDERE JE TE PRY.
QUE TU DOIS BIEN DEVOTEMENT.
SERVIR CII. QUI LORS TE SERIR (3).

TROISIÈME PIÈCE.

6e TABLEAU : *L'ange de l'éponge qui abreuva de fiel et de vinaigre N.-S. J.-C. mourant* (4).

LIEUE TES YEULX REGARDE ICY
HOMME PECHEUR ET TE SOUUIENGNE.
QUE CRUELLEMENT SANS MERCY
CESTE ESPONGE DAME (5) FIEL PLAINE.
FUT PAR CRUAULTE JN HUMAINE.
MISE A LA BOUCHE DU ROY CELESTE.
PUIS DE LA LANCE PLAIE VILLAINE.
FUT FAICTE A SQN DOULZ COSTE DESTRE.

---

1. Plus grande. — 2. Laver. — 3. Servir.
4. Une partie de cette éponge est conservée à Rome dans l'église de Saint-Sylvestre-in-Capite. M. Guiffrey a reproduit cette pièce dans son *Histoire générale de la tapisserie*, t. I, planche VII.
5. D'amer.



Pierre de Rohan et l'Orgue 1518-1520.

7[e] TABLEAU : *L'ange du suaire.*

VOY LE SUAIRE OU TON SAUŪR.
FUT ENSEUELY DOULCEMENT.
VOY SON SANG SA DIGNE SUEUR.
VOY LES FOUETS DES QUEZ LAS TANT.
FUT BATU SI TRES APREMENT.
QUE SANG SAILLOIT A ABONDANCE.
PENSE QUE CORPORELLEMENT.
RECEUPT CE POUR TA DELIURANCE.

Longueur totale : $17^{m},15$; *hauteur :* $1^{m},80$.

PIERRE DE ROHAN ET L'ORGUE.
(Commencement du XVI[e] siècle.)

Un orgue portatif ([1]), d'une rare élégance, composé d'environ quarante tuyaux, disposés sur deux rangs, occupe le centre de cette composition.

Devant l'orgue est assise une princesse, revêtue d'une robe magnifique : elle accompagne son seigneur, qu'on voit debout près de l'orgue. Il chante, les yeux fixés sur un phylactère noté.

Le costume du noble musicien est d'une grande richesse. Sur son escarcelle, à demi cachée par son manteau, se lit la lettre P. Un page, coiffé d'une toque ornée de trois longues plumes de faisan, fait mouvoir le soufflet du petit orgue. Derrière la princesse, deux autres pages se divertissent, l'un à faire miauler un chat qu'il tient suspendu par la queue, et l'autre à faire aboyer un chien.

Cette belle tapisserie est évidemment l'œuvre du même artiste que la précédente ; on y voit les mêmes étoffes employées pour les personnages principaux que celles dont il avait revêtu les anges, les mêmes plantes, si fraîches et si variées sur le fond. Aussi, je ne crois pas être téméraire en disant qu'elle nous donne le portrait de *Pierre de Rohan* (désigné ici par la lettre P qu'on voit sur son escarcelle), et de sa deuxième femme (Marguerite d'Armagnac).

Pierre de Rohan s'était fait représenter sur cinq tapisseries d'une des salles du Verger, monté sur un fougueux coursier en costume *d'homme d'armes*, *de guidon*, *d'enseigne*, *de général* et enfin *de maréchal de France.* On peut en voir des dessins, à la Bibliothèque nationale, dans le recueil de Gaignières, t. VII, pp. 97, 98, 99, 100 et 101.

Elle provient du château du Verger.

Longueur : $2^{m},70$; *hauteur :* $2^{m},10$.

1. Les orgues portatives, dont on rencontre tant de reproductions dans les manuscrits, les vitraux et les broderies, étaient fort en vogue au moyen âge. Elles étaient généralement peu volumineuses. Celles que reproduit la tapisserie sont déjà passablement importantes : il y en avait de plus grandes encore. Dans un compte de fabrique de la cathédrale de Nantes de 1567 à 1568 je lis : *Item, le jour de Pâques fleuries, pour avoir fait porter une paire d'orgues sur les murailles de la ville pour la procession*, XX den.

Le mémoire des héritiers de Gilles-de-Raix, entr'autres preuves de sa prodigalité, relate que ce prince *avait pour sa chapelle plusieurs paires d'orgues, une des quelles il faisait porter à six hommes avec lui.* (*Histoire de Nantes, de Traves*, I, p. 540.)

ÉPISODE DE LA GUERRE DE TROIE OU ALLÉGORIE.

(Commencement du XVIe siècle.)

M. de Lens a donné à la fabrique ce curieux fragment de tapisserie, qui a la plus grande ressemblance comme facture, dessin et coloris avec les précédentes et passe pour venir aussi de Verger. Sur un fond bleu foncé semé de fleurettes, se dresse une femme élancée, avec un casque, une cuirasse et une épée, sur le fourreau de laquelle se lit la devise : **On**. Elle semble adresser la parole à un interlocuteur absent, devant figurer dans l'autre partie de la tapisserie. On remarque un écusson d'or, à trois rangs de têtes de rois au naturel, habillés d'azur. Ce blason est coupé dans le sens de la largeur ; d'après la disposition, il devait y avoir neuf têtes de roi. Au-dessus de la guerrière si fièrement posée (peut-être Jeanne d'Arc), se lit l'inscription suivante :

AU GRANT SIÈGE DETROIE DIOMEDES REQUIT
A TERRE LABATIZ TANT QUIL EN EST MÉMOIRE.
AVEC MON ARMÉE TANT DHONNEUR AY ACQUIT.
QUE ENTRE LES PRINCES SUIS EN BRUYT TRIUMFATOIRE.

Longueur : 1^{m},20 ; *hauteur :* 1^{m},90.

ISAAC BÉNISSANT JACOB.

(Commencement du XVIe siècle.)

Incomplète malheureusement, cette tapisserie, quoique d'un tissu assez gros, est intéressante.

Le lit à colonnes, avec lambrequin et la lettre A (initiale d'Arras) sur le premier plan, sont remarquables. Elle servait à préserver les melons de la gelée dans un presbytère où je l'ai découverte. Malgré cela, il a suffi d'une réparation sommaire pour la remettre en état.

Jacob se présente à son père aveugle, étendu sur le lit, pour recevoir sa bénédiction. Rebecca tient le plat de chevreau de la main gauche. On aperçoit par une fenêtre Esaü, qui se livre à la chasse.

Longueur : 2^{m},40 ; *hauteur:* 3^{m},10.

VERDURE.

(Commencement du XVIe siècle.)

Cette tapisserie, sur fond vert presque noir, semée de fleurs, d'oiseaux et d'animaux, avec une ville en chef, paraît dater des vingt premières années du XVIe siècle. Au milieu, dans une couronne de fleurs et de feuillages, sont suspendus à un palmier, un écusson et deux trophées d'armes composés de cuirasses, d'arcs et de carquois. L'écusson se blasonne ainsi : *d'azur au cercle d'or*, chargé d'*un annelet de gueules*, *à la bordure d'or.*

La bordure sur fond rouge est ornée d'un rinceau courant dans lequel on remarque des lis, des pensées et autres fleurs usitées à la fin du moyen âge, dans les bordures des manuscrits et des tapisseries. Elle vient de Notre-Dame-des-Ardilliers, à Saumur.

Longueur : 3,^{m}65 ; *hauteur :* 3^{m}.

VIE DE SAINT FLORENT.
(1524.)

Jacques le Roy, abbé de Saint-Florent, près Saumur, fit faire en 1524 une tapisserie de haute-lisse pour les stalles du chœur, contenant l'histoire de la naissance, de la vie et de la mort de saint Florent et de saint Florian son frère, du prix de 2066 livres.

L'église de Saint-Pierre-de-Saumur en possède la plus grande partie, reproduite par M. Hawke en 1842. Plusieurs pièces furent dispersées : le musée de la ville en possède deux fragments et la fabrique de la cathédrale en a recueilli un autre, en bien triste état. C'est pitié de voir qu'on ait laissé détériorer à ce point une tapisserie si remarquable, portant de place en place les armes du donateur.

Le morceau conservé à la cathédrale comprend une scène et demie, dont voici les inscriptions :

AQUILIEN EN PRISON LES FIT METTRE
PAR CES MOYENS FAVLX ET IRREGULIERS
MAIS COMME BONS ET LOYAUX CHEVALIERS
DE DIEU SERVIR NE SE VEULLENT DEMETTRE.
CELA VOYANT PAR DEUX FOIS LES FIST BATRE
ET [1] FLAGELLER PAR BOURREAUX INHUMAINS
SI RUDEMENT QU'EMPLOYANT BRAS ET MAINS
CUI DANT TOUSJOURS LE BON VOULOIR ABATTRE.

Longueur : 2^{m},60 ; *hauteur :* 1^{m},8.

Ire TAPISSERIE DE SAINT SATURNIN.
(1527.)

Elle fut donnée en 1527 à l'église de Saint-Saturnin de Tours, par Jacques de Semblançay.

Aux yeux de tous les connaisseurs, elle appartient, comme dessin, à l'école de Fouquet, artiste tourangeau, qui avait apporté en France la manière italienne et faisait toujours entrer des palais à portiques et à colonnades dans ses compositions [2].

Une histoire principale occupe le centre de chaque tableau : des scènes secondaires sont rejetées çà et là à différents plans. Ici aucune confusion dans les groupes comme dans notre tapisserie de la Passion : tout est merveilleusement ordonné ; les personnages, leurs attitudes, leurs mouvements et leurs expressions révèlent la main d'un maître éminent. On y remarque l'emploi de l'architecture italienne de l'effet le plus noble et le plus imposant. Les pilastres et les frises qui encadrent d'une façon si heureuse chaque tableau sont traités avec une délicatesse extraordinaire. Sur l'un des piliers se lit la date de 1527, année même de la mort de Semblançay, leur donateur. Les légendes sont en gothique carrée.

1er TABLEAU.

Jésus-Christ choisit saint Saturnin, et le met au nombre des soixante-douze disciples. — Crucifixion de Notre-Seigneur. — Sa Résurrection. — Son Ascension. — Descente du Saint-Esprit sur les apôtres. — Pêche miraculeuse.

---

1. La tapisserie est coupée après ces lettres Et f et à la ligne inférieure après Cui, j'ai rétabli ici le texte d'après le manuscrit de Dom Huynes. N. 769, p. 31, à la Bibliothèque de la ville.
2. Voir l'article de M. l'abbé Chevalier dans l'*Union Libérale de Tours* (8 mai 1873) et l'*Album de l'exposition de Tours.*

SAINCT SATURNIN DONCQS APRÈS QUE TOUT EN APPERT.
EUT PRINS CONGE DE SAINCT IEHAN NE SARDA UENIR.
A IESUS CHRIST PRESCHAT ET BAPTIZAT COME PERT.
ES SAINCTZ EVAGILES LESQUELZ NOS FAULT TENIR.
ALORS DE NRE DICT SAULUEUR LE BON PLAISIR.
FUT DE RECEUOIR BENIGNEMENT ET BAPTISER.
SAICT SATURNIN QUE POUR PREMIER VOULUT CHOISIR.
DES SEPTANTE DEUX DISCIPLE SANS NUL DESPRISER.

2e TABLEAU.

Saint Pierre, chapé, coiffé de la tiare à trois couronnes, tenant en main les deux clefs qui symbolisent son pouvoir, fait ses adieux à saint Saturnin, à qui il a remis la crosse, emblème de sa juridiction pastorale. Le pape est assisté d'un cardinal et d'un camérier qui porte sa croix à double croisillon. — Saint Paul montre le ciel à saint Saturnin, et lui dit de prêcher l'Évangile. — Saint Saturnin fait bâtir une église. Il ordonne un prêtre :

DE SAINCT SATURNIN BREUEMENT DIRE NE SOMER.
ON NE SCAUROIT LA GRANDE PREROGATIUE ✠
QVE NRE DOULX SAULUEUR IESUS DOIGNA LUY DONER
TANT EN SERMON QUEN VERTU OPERATIUE
CAR APRES LA PASSION TRES AFFLICTIUE.
DE NRE SEIGNEUR IL ALLA PRESCHER EN MAINT LIEU.
COUERTISSANT PAR SA BELLE TRADITIUE.
PLUSIEURS INFIDELES A LA SAINCTE LOY DE DIEU.

3e TABLEAU.

Délivrance de la fille du roi qui est possédée du démon. — Ordre donné par le roi de conduire saint Saturnin au supplice. — Martyre de saint Saturnin, traîné par un taureau furieux.

FINABLEMENT SAINCT SATURNIN APRES AVOIR SCEU.
QUIL DEUOIT ENDURER MORT POUR LE NOM DIVIN.
A THOLOZE RETOURNA PAR QUOY FICT TANTOST VEU
GUARIR LA FILLE DE LEMPEREUR ANTONIN.
LEQUEL ATTIBUANT CE PAR VOULOIR MALIN.
A MALFICE FIST TRAYNER A VNG GRAND TAUREAU.
PAR LES DEGREZ DU CAPITOL SAINCT SATURNIN.
EN SORTE QUI LUI BRISA LE CORPS ET LE CERUEAU.

Le donateur *Jacques de Beaune, baron de Semblançay* et *Jeanne Ruzé*, sa femme, agenouillés, prient en ces termes leur saint patron :

O. BON. MARTIR EVESQUE ET PREMIER DISCIPLE DE IVSCHRIST PRIE POUR NOUS (1).

Cette tapisserie a figuré avec honneur à l'exposition rétrospective de Tours en 1873. L'album publié à cette occasion en donne de très belles photographies.

Longueur totale : $9^{m},60$; *hauteur :* $2^{m},67$.

1. Ces mots en lettres romaines sur les marches semblent avoir été refaits à une époque postérieure : ils sont assez grossièrement tracés et forment un contraste choquant avec le reste si soigné

VERDURE.
(Fin du XVIe siècle.)

Toute la partie supérieure a été coupée ; ce qui nous en reste mérite de fixer l'attention. Une balustrade à barreaux tournés, disposée en demi-cercle, au milieu de laquelle est une porte qui semble donner entrée dans un bocage, occupe la partie inférieure. D'immenses feuilles profondément découpées et enroulées forment derrière la balustrade un buisson, dans lequel voltige tout un monde d'oiseaux, d'insectes et de papillons. Sur les deux appuis cintrés de la balustrade sont perchés de magnifiques faisans au plumage éblouissant. Enfin les bordures, composées de vases à gaudrons remplis de grands feuillages et de branches de lis, de roses trémières et autres fleurs, ont un aspect vraiment des plus grandioses. Entière, cette pièce devait être splendide ; elle est d'ailleurs très fine et parfaitement dessinée ([1]).

Longueur : 3m,80 ; *hauteur :* 2m,80.

TAPISSERIE DE TOBIE.
(Fin du XVIe siècle.)

1er TABLEAU.

Rencontre de l'ange Raphaël par Tobie. Adieux de Tobie à son père.

Livre de Tobie. Ch. V. — v. 5. Tobie étant alors sorti, trouva un beau jeune homme, debout, ceint et prêt à marcher.

6. Et ignorant que c'était un ange de Dieu, il le salua...
7. Et Tobie lui dit : Savez-vous le chemin qui conduit dans le pays des Mèdes ?
8. Il lui répondit : Je le sais...
9. Tobie lui dit : Attendez-moi, je vous prie, que j'aille annoncer ceci à mon père.
10. Et Tobie étant entré, raconta à son père sa rencontre et son entretien. Le père, en étant enchanté, le pria d'introduire auprès de lui l'étranger...
22. Tout étant prêt pour le voyage, Tobie dit adieu à son père.

2e TABLEAU.

Tobie, effrayé, appelle à son secours, car un poisson énorme sort de l'eau pour le dévorer. L'ange lui ordonne de s'en emparer. Tobie le dépèce sur le rivage, et met en réserve le fiel, le foie et le cœur, qui guériront son vieux père aveugle.

Ch. VI. — v. 1. Tobie partit, et son chien le suivit, et il fit sa première halte sur les bords du Tigre.

2. Et il alla pour se laver les pieds, mais un énorme poisson s'avança pour le dévorer.
3. Tobie, effrayé, jeta de grands cris, disant : Maître, il vient à moi.
4. Et l'ange lui dit : Prends-le et attire-le à toi. En effet, il le tira sur le rivage, et le jeta palpitant à ses pieds.
5. Alors l'ange ajouta : Éventre ce poisson, gardes-en le cœur, le fiel et le foie ; ils te seront nécessaires comme remèdes.

Longueur : 6m,30, *hauteur :* 2m,75.

1. On l'a reproduite dans l'histoire générale de la Tapisserie, de M. Guiffrey.

HISTOIRE DE SAMSON.

(Fin du XVI[e] siècle.)

« Les œuvres des tapissiers bruxellois, au XVI[e] siècle, affectent un ton jaune verdâtre, d'une certaine monotonie. On dirait un fond de verdure historié de grands personnages. Les bordures prennent un développement considérable, elles se composent de fleurs, de fruits coupés par des figures allégoriques en forme de termes [1]... » Ces appréciations de monsieur Guiffrey se réalisent exactement, quand on examine l'histoire de Samson, d'une finesse remarquable et qui ressemble beaucoup à la vie de Moïse, de la cathédrale de Chartres et à celle de Joseph du château du Plessis-Chivré à M. le C[te] X de Quatrebarbes.

1[er] TABLEAU.

Rencontre de Samson avec son beau-père Tammatha. Sur le deuxième plan, Samson lance trois cents renards avec des torches enflammées, attachées à la queue dans les blés des Philistins.

Livre des Juges. — CH. XV. v. 1. Peu de temps après, lorsque les jours de la moisson des blés étaient proches, Samson voulant aller voir sa femme, vint lui apporter un chevreau; et lorsqu'il voulut entrer dans sa chambre, selon sa coutume, son père l'en empêcha :

3. Samson lui répondit : Désormais les Philistins n'auront plus sujet de se plaindre de moi, si je leur rends le mal pour le mal.

4. Après cela, il alla prendre trois cents renards qu'il lia l'un à l'autre par la queue, et y attacha des flambeaux :

5. Et les ayant allumés, il chassa les renards, afin qu'ils courussent de tous côtés. Les renards aussitôt allèrent courir au travers des blés des Philistins ; et y ayant mis le feu, les blés qui étaient déjà en gerbe, et ceux qui étaient encore sur pied furent brûlés ; et le feu même se mettant dans les vignes et dans les plants d'oliviers, consuma tout.

2[e] TABLEAU.

Des envoyés de la tribu de Juda s'emparent de Samson, qui se laisse conduire aux Philistins. Arrivé au milieu d'eux, il en tue un grand nombre avec une mâchoire d'âne.

Livre des Juges. — CH. XV. v. 11. Alors trois mille hommes de la tribu de Juda vinrent à la caverne du rocher d'Etam, et dirent à Samson : Ne saviez-vous pas que nous sommes assujettis aux Philistins ? Pourquoi les avez-vous traités de la sorte ? Il leur répondit : Je leur ai rendu le mal qu'ils m'ont fait.

12. Nous sommes venus, lui dirent-ils, pour vous lier, et pour vous livrer entre les mains des Philistins. Jurez-moi, leur dit Samson, et promettez-moi que vous ne me tuerez point.

13. Ils lui répondirent : Nous ne vous tuerons point ; mais après vous avoir lié, nous vous livrerons aux Philistins. Ils le lièrent donc de deux grosses cordes neuves, et ils l'enlevèrent du rocher d'Etam.

14. Étant arrivé au lieu appelé la Mâchoire, et les Philistins venant à sa rencontre avec de grands cris, l'esprit du Seigneur saisit tout d'un coup Samson ; il rompit en même temps et brisa les cordes dont il était lié, comme le lin se consume lorsqu'il sent le feu.

15. Et ayant trouvé là une mâchoire d'âne qui était à terre, il la prit, et en tua mille hommes.

1. *Histoire de la Tapisserie*, p. 195 et 196.

3e TABLEAU.

Samson renverse la salle où les Philistins faisaient de grandes solennités en l'honneur de leur dieu Dagon. Il est écrasé avec eux.

Livre des Juges. — Ch. XVI. v. 28. Samson, ayant alors invoqué le Seigneur, lui dit : Seigneur mon Dieu, souvenez-vous de moi ; mon Dieu, rendez-moi maintenant ma première force, afin que je me venge de mes ennemis, et que je leur rende en une seule fois ce qui leur est dû pour la perte de mes deux yeux.

29. Prenant donc les deux colonnes sur lesquelles la maison était appuyée, tenant l'une de la main droite et l'autre de la gauche,

30. Il dit : que je meure avec les Philistins. Et ayant ébranlé les colonnes avec grande force, la maison tomba sur tous les princes et sur tout le reste du peuple qui était là ; et il en tua beaucoup plus en mourant, qu'il n'en avait tué pendant sa vie.

Longueur totale : 3m,85 ; *hauteur :* 2m,90.

VERDURE.

(Commencement du XVIIe siècle.)

Cette tapisserie représente d'immenses feuilles enroulées, au milieu desquelles un tigre bondit à l'improviste sur un cheval ; un dragon volant semble poursuivre un écureuil ; en haut, des oiseaux voltigent dans la verdure. Ce genre de composition est très commun à cette époque.

Longueur : 2m,60 ; *hauteur :* 3m,45.

INVENTION DE LA VRAIE CROIX.

(1615.)

Cette tenture en trois pièces incomplètes vient de l'ancienne église paroissiale de Sainte-Croix, bâtie au chevet de la cathédrale et porte la date de 1615.

Un registre de cette église nous apprend qu'elle fut faite en 1615 et coûta 800L. Trois autres pièces, tissées en 1617, revinrent à 700 livres [1].

« Cette tante de tapisserie comprenait le tour de l'église en neuf pièces, dans lesquelles « étaient rapporté le Recouvrement de la sainte Croix par sainte Hélène. Il y avait encore « trois autres pièces figurant la Cène, le Lavement des pieds et celle fixée sur le pilier des « fonts le Baptême de Constantin par saint Silvestre [2]. »

Il ne nous reste qu'une partie des premières pièces.

Cette tapisserie est largement dessinée ; on y trouve de nombreux détails sur les armures, les harnachements et les vêtements de l'époque. Les bordures sont enrichies de médaillons renfermant des anges portant les instruments de la Passion. La première pièce, longue de 7m,60, est divisée par deux colonnes [3] en trois tableaux, au-dessus desquels se lisent des inscriptions explicatives en grandes lettres romaines.

---

1. Archives Départementales. G. 1682.
2. Idem G. 1674.
3. Sur le piédestal de chacune des colonnes se voit un écusson blasonné : *d'or, à la croix haute de gueules, sortant d'un mont de sinople.*

PREMIÈRE PIÈCE.

1er TABLEAU.

Trois hommes, coiffés de turbans, creusent la terre ; ils découvrent trois croix ; on les voit au deuxième plan les porter sur leurs épaules.

JVDAS SORTY DE CE BAS LIEV
SE CONFIANT DV TOVT EN DIEV
PORTE TROIS CROIX A HELEINE
QVI LES RECEVT DVN AMOVR PLEINE.

2e TABLEAU.

Sainte Hélène, entourée d'une suite nombreuse, voulant savoir laquelle des trois croix était celle de Notre-Seigneur, fit apporter un mort. On le posa sur les deux premières croix, sans obtenir le miracle qu'elle espérait.

POVR SCAVOIR QVEL DES TROIS
QVA SOUFFERT LE ROY DES ROYS
SUR DEVX DES CROIX ON APPLIQVE
VN MORT QVI POINT NE RESSVSCITE

3e TABLEAU.

Dès que la troisième croix eut touché le mort, il ressuscita. Sainte Hélène et tous les assistants, pénétrés de reconnaissance et saisis de ce miracle, se jettent à genoux.

LA TROISIEME EST REVELEE
PAR UN EFFECT MIRACVLEUX
RESSVSCITANT LE MORT HEVREUX
LA CROIX ETANT SVR LVI POSEE

DEUXIÈME PIÈCE.

4e TABLEAU.

Constantin, à cheval, couronné et tenant à la main le sceptre impérial, s'avance, entouré de son armée, pour recevoir la vraie croix. Les bannières et les pennons des trompettes sont armoriés des armes de l'empire: *d'or à l'aigle à double tête éployée de sable.*

On lit en légende :

INVENTIO SANCTE CRVCIS.
PARMY LEFFROY DES ALARMES:
CONSTANTIN EST EN ESMOY'
DE REDVIRE SOUS SA LOY
TANT DE REBELLES GENDARMES.

TROISIÈME PIÈCE.

5e TABLEAU.

Il représentait Constantin avec toute sa cour, prosterné en adoration devant la vraie croix posée sur un autel, dont la nappe en guipure est merveilleusement rendue. Il ne reste de

ce tableau que la partie supérieure: le reste a disparu; il ne peut être exposé, tant il est mutilé.

Longueur totale: 11^{m}; *hauteur:* 3^{m},10.

2e VIE DE SAINT MAURILLE, ÉVÊQUE D'ANGERS.

(1616.)

Elle ressemble beaucoup à la tapisserie des miracles de saint Vincent-Ferrier, qui appartient à la cathédrale de Vannes et qui date de la même époque. On y trouve des renseignements intéressants sur les chapes, les guipures et autres objets du culte, employés alors.

Elle vient de l'ancienne église de Saint-Maurille, d'Angers. Le marché fut conclu le 3 novembre 1616 entre le Chapitre et les tapissiers (1). Leur ouvrage, comprenant 36 aunes, fut payé le 14 décembre 1617, à raison de 16 tournois l'aune (2).

1er TABLEAU.

Saint Ambroise, assis, le dos tourné à l'autel, impose les mains à saint Maurille.

St MAVRILLE NATIF DE MILAN PRENT
DE S AMBROISE LES ORDRES MINEVRS.

2e TABLEAU.

Saint Maurille est ordonné prêtre par saint Martin de Tours. L'autel, devant lequel se fait l'imposition des mains, est orné de rideaux de chaque côté, et, à la nappe, d'une charmante guipure.

DE MILAN IL VIEN A TOVRS VISITER ST MARTIN ARCHEVESQUE QUI LVI CONFERE LES ORDRES SACREZ.

3e TABLEAU.

Saint Apothême, évêque d'Angers, envoie saint Maurille à Chalonnes, et le bénit avant son départ.

St MAVRILLE EST RECEV A ANGERS PAR LEVESQUE St APOTESME QVI LENVOYA A CHALONNES CONVERTIR LES PAYENS.

4e TABLEAU.

Saint Maurille, agenouillé, prie Dieu qu'il détruise le temple et les idoles de Chalonnes.

St MAVRILLE ESTANT A CHALLONNES FAIT DESCENDRE LE FEV DV CIEL QVY CONSVMMA LE TEMPLE, ET LES IDOLES.

Longueur: 4^{m},40; *hauteur:* 1^{m},50.

---

1. Archives Départementales, G. 1107, p. 103.

2. Nov. 1616. Pictor quidam ingressus est capitulum, in quo exhibuit certas figuras delineatas super vita sancti Maurilii et ab eo gestis, juxtà mandatum quod habebat a dominis; qui domini commiserunt certas figuras ad delineandum, et emendarunt in primo dictis, quod emendandum ipsis videbatur. Et cum dicto pictore venerunt in capitulum, duo phrigiones, ut stromata juxta predictas figuras conficerent, et dixerunt tempus instare, quo abire ex *hâc urbe* in suam patriam deberent, et idcirco supplicarunt dominis, quatenus figuras predictas confici curarent quam brevissime, ut contractum cum dictis dominis inirent pro pretio inter eos conveniendo pro dictis stromatibus conficiendis; quibus domini promiserunt, quod intra diem, juxta promissionem dicti pictoris, qui illas hac die peragere debebat, pactum facerent coram notario pro dictis stromatibus et post prandium, pactum fecerunt.

La tapisserie a dû être exécutée à Angers par des brodeurs *ou tapissiers de passage:* il est fâcheux qu'on ne donne pas le nom de leur pays.

LA MADELEINE.

(1619.)

Cette magnifique tapisserie semble la copie de quelque tableau de grand maître.

Notre-Seigneur est à table avec ses disciples: Marie-Madeleine se jette à ses pieds, les arrose d'un parfum de grand prix, les inonde de ses larmes et les essuie de ses cheveux.

La bordure représente une moulure richement sculptée, ornée de têtes d'anges. Du milieu de la partie supérieure pendent deux guirlandes de fleurs entre lesquelles un ruban soutient un cartouche portant la date 1619.

On remarque à la partie inférieure un écusson, sur lequel sont des chiffres de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et probablement le monogramme de la fabrique, où elle a été tissée.

IHS
GL ✠ MAD
M
A

Autour de ce médaillon, on lit sur une légère banderole :

In te, Domine, sperans, non infirmabor. Deus meus es tu, in manibus tuis sortes meæ.

Sur la bordure inférieure en grandes lettres romaines :

TERGIT · CRINE · LAVAT · LACRIMIS · FERT · OSCVLA · PLANTIS · ✠
MAGDALES · IMMO · SVVM · DILVIT · IMBRE · SCELVS · ✠

Longueur: 2^{m},30; *hauteur:* 3^{m},50.

Toute la série qui précède est réservée à l'intérieur de la cathédrale, comme la plus précieuse: les tentures suivantes sont suspendues à l'extérieur à l'occasion des processions.

2e TAPISSERIE DE SAINT SATURNIN.

(1649.)

Elle appartenait, avant la Révolution, à la collégiale de Saint-Maimbœuf, dont on y voit les armes: d'*azur à trois crosses d'or posées en pal et tournées à senestre* (Jean Balain, *Annales et antiquités d'Anjou*, 1716, manuscrit de la Bibliothèque de la ville). Les deux autres écussons sont probablement ceux des donateurs. Ils se blasonnent, l'un: *de sable, au lion montant d'or, accompagné en chef d'une étoile de même;* l'autre: *de sable à la fasce d'argent, denchée par le haut, et accompagné de trois roses d'or, deux et une.*

Le style de cette tapisserie est médiocre, le dessin assez pauvre, et les nuances fades [1].

Nous lisons dans les délibérations capitulaires de Saint-Mainbeuf [2]:

« Le 25 maz 1649 a été mis en chappitre la copie d'un marché fait avec *René Jouaneau*, « marchand tapissier, demeurant en la paroisse de Saint-Pierre de cette ville et *François*

1. Meilleures, j'imagine, devaient être les peintures de la vie de saint Saturnin, exécutées dans l'église de Saint-Mainbœuf, d'après le marché suivant. (Archives Départementales, G. 703, p. 62.)

18 juin 1566. — Die presenti conventus cum... pictore in hac urbe commorante ad summam viginti aureorum solatorum pro facienda et debite depingenda historia sancti Saturni in hac ecclesia sancti Magnobodi Andegavensi et quia ipse pictor Turonum pro videnda pictura dictæ historiæ fuit, quo faciendo securius illam depingat, domini prefati adhuc unum aureum ultra summam sexaginta solidorum, ordinaverunt.

2. Archives Départementales, G. 706, p. 118.

« *Pelerier*, demeurant en la ville *Nasson*, pays de la haute Marche (Creuse) pour faire faire « dix-sept aulnes de tapisserie d'Estain à fil double, rehaussé de soye pour le tour du chœur « de ceste église, suivant l'échantillon qui leur en a été baillé le 22 may dernier. »

16 may 1649 :

« A esté aussy mis en chappitre le marché de la tapisserie du chœur au pied duquel est « l'acquit du parfait payement de la dite somme de 950 l. (1). »

PREMIÈRE PIÈCE.

1er TABLEAU.

Saint Pierre, le dos à l'autel, la croix à double croisillon en main, bénit, assisté de ses cardinaux, saint Saturnin, archevêque de Toulouse, auquel il a remis le pallium et la croix archiépiscopale (2), et deux évêques, dont l'insigne est la crosse (3). Tous les trois sont coiffés de la mitre, et agenouillés devant le Pape, qui leur donne leur mission.

S. PIERRE VENANT A ROME Y AMENA S. SATURININ QUE IL Y SACRA
EVESQVE AVEC PLVSIEVRS GRANDS PERSONNAGES. PVIS LES
ENVOIA EN DIVERS ENDROITS DE LA FRANCE. AFIN DESCLAIRER
CES CONTRÉES LA DE LA LVMIERE DE LEVANGILE

2e TABLEAU.

Saint Saturnin bénit les habitants d'Arles. Un clerc porte devant lui la croix archiépiscopale entre deux acolytes qui tiennent des flambeaux.

S. SATVRNIN SE RENDIT EN PEV DE IOURS A ARLES EN PROVANCE
OV IL CONVERTIT PLVSIEVRS PAYENS A LA FOY DE IESUS
CHRIST ET LEVR DONNA LE SACREMENT DE BAPTESME. PVIS
SEN ALLA A TOLOSE AVEC S. PAPOVL ET S. HONESTUS. 1649.

3e TABLEAU.

Saint Saturnin fait taire les oracles des idoles. Il est en conséquence arrêté par des soldats et traîné en prison.

INCONTINENT QUE ILS Y FVRENT ARRIVES. LES DIABLES QVI RENDOIENT
RESPONCE AVX VNS ET AVX AVLTRES DEVINRENT MVETS. CE QVI
DONNA BIEN DE LESTONNEMENT (4) A VN CHASCVN. NE SCACHANT
QVELLE EN ESTOIT LA CAVSE.

DEUXIÈME PIÈCE.

4e TABLEAU.

Saint Saturnin, ayant conféré le baptême à Cyriaque, cette dame de qualité se met à genoux pour recevoir la bénédiction de son évêque, qui la guérit de la lèpre.

1. Archives Départementales, G. 706, p. 122.
2. Par erreur du tapissier, car Toulouse n'était pas, à cette époque, érigée en archevêché.
3. Peut-être saint Julien et saint Martial, qui évangélisèrent, l'un le Maine, l'autre l'Aquitaine.
4. *Sic*.

MAIS CE QVI LA DONNA A CONNOISTRE FVT VNE AVLTRE MERVEILLE
QVE DIEV FIT PAR N. S. [1] SATVRNIN, LORSQVE DONNANT LE
BAPTESME A CYRIAQVE DAME DE QVALITE IL LA GVERIT ANTIEREMENT.
DE LA LEPRE DONT ELLE ESTOIT TOVTE INFECTEE.

5e TABLEAU.

Saint Saturnin baptise par infusion de nombreux personnages agenouillés devant lui.

S. SATVRNIN AYANT ENVOIE HONESTVS A PAMPELONE. LE SVIVIT TOST
APRES POVR CONFIRMER SA DOCTRINE. QVIL REVSSIT SI MERVEILLEVSEMENT
PAR LA GRACE DE DIEV Q EN LESPACE DE SEPT IOVRS SEVLEMENT. IL
BAPTISA QVARANTE MIL AMES 1649.

6e TABLEAU.

Saint Saturnin délivre la fille du roi du démon qui la possède et qui fuit dans les airs. Le roi, mécontent, commande que le saint sacrifie aux faux dieux.

ESTANT RETOVRNE A TOLOSE. IL DELIVRA LA FILLE DU ROY. DV
DIABLE QVI LA POSSEDOIT. CE QVE CE MALICIEVX ROY ATTRIBVA A
LA VERTV DE SES IDOLES. ET LE VOVLVT CONTRAINDRE PAR
PROMESSES. DONS. ET MENASSES DE LEUR SACRIFIER.

7e TABLEAU.

L'empereur fait attacher saint Saturnin à un taureau furieux. L'âme du martyr est enlevée au ciel par deux anges.

MAIS LES AYANT FAICT TOMBER A SES PIEDS. IL FVT LIE A VN TAUREAV ET TRENE
DEPUIS LE HAVLT DU CAPITOLE LE LONG DES MARCHES IVSQUES A LA PLACE PVBLIQVE
OV AYANT LA TESTE ROMPVE ET LA CERVELLE AV VENT IL RENDIT LAME A DIEV
LE 29e NOV LAN DE N. S. 38. ET DE SON AAGE ETE 70e

8e TABLEAU.

Le saint martyr est placé sur les autels: une foule nombreuse se presse autour de sa châsse qu'ornent les statuettes des douze apôtres, et vient demander la guérison de ses infirmités.

SON CORPS DEMEVRA EN TERRE IUSQVES ACEQ. S. HILAIRE EVESQUE DE TOLOSE LE
LEVA ET LE MIT EN VNE PETITE CHAPELLE. DOV IL FVT DEPVIS TRANSPORTE
DANS VNE MAGNIFIQ. EGLISE BASTIE EN SON HONNEVR OV SE SONT FAICTS ET
FONT ENCORE AVIOVRDHVY PLVSIEVRS BEAVX ET GRANDS MIRACLES 1649.

Longueur : 15m; *hauteur :* 1m,45.

SONGE DE JACOB.

(XVIIe siècle.)

Cette tapisserie représente le songe de Jacob.

Genèse. — Ch. XXVIII. v. 11. Et étant venu en un certain lieu, comme il voulait s'y

1. Notre saint.

reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étaient là, la mit sous sa tête et s'endormit dans le même lieu.

12. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre et le haut touchait au ciel ; et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle.

13. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père et le Dieu d'Isaac, je vous donnerai à vous et à votre race la terre où vous demeurez.

14. Votre postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre...

Longueur : 2^{m},90 ; *hauteur :* 2^{m},75.

TAPISSERIE DE DAVID.

(XVII[e] siècle.)

Elle représente l'entrevue de Goliath et de David avant leur combat.

I *Liv. des Rois.* — Ch. XVII. v. 42. Et lorsqu'il (Goliath) eut aperçu David et qu'il l'eut envisagé, voyant que c'était un jeune homme roux et fort beau, il le méprisa,

43. Et lui dit : Suis-je un chien pour que tu viennes à moi avec un bâton ?

45. Mais David dit au Philistin : Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier, mais moi je viens à toi avec le nom du Seigneur, Dieu des troupes d'Israël que tu as insultées aujourd'hui.

46. Le Seigneur te livrera entre mes mains ; je te tuerai et te couperai la tête... afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu dans Israël.

Longueur : 2^{m},85 ; *hauteur :* 2^{m},95.

LA CIRCONCISION.

(XVII[e] siècle.)

L'enfant Jésus est présenté au grand-prêtre par saint Joseph, accompagné de Marie.

Longueur : 2^{m},40 ; *hauteur :* 3^{m},30.

VIE DE NOTRE-SEIGNEUR.

(XVIII[e] siècle.)

1[er] TABLEAU.

Naissance de Jésus-Christ, d'après Jouvenet [1].

On lit au bas la marque de fabrique de Beauvais.

NAÏSSANCE. D JESVS

M. R. D. B

2[e] TABLEAU.

Adoration des Mages.

Longueur : 2^{m}.50 ; *hauteur :* 3^{m}.

1. L'original de ce tableau est au Louvre. Il en existe une excellente copie à Loudun (Vienne). Elle sert de retable au maître-autel de l'église Saint-Pierre.

RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

(XVIII[e] siècle.)

Signé : M. DA. (Manufacture d'Aubusson) ([1]).

Cette tapisserie est scellée sur plomb, à la partie inférieure, d'un sceau ovale qui se lit : *de ... s. à l'arbre de... accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles d...*

Longueur : $2^{m},30$; *hauteur :* $2^{m},80$.

LES NOCES DE CANA.

(XVIII[e] siècle.)

Cette tapisserie d'Aubusson est encore très fraîche, les bordures sont passables, mais le dessin laisse à désirer.

Elle provient de Champtoceaux. Je l'ai donnée à la cathédrale en 1873.

Notre-Seigneur occupe le bout de la table, et sur la prière de la sainte Vierge, donne aux serviteurs qu'on voit au premier plan l'ordre de remplir d'eau les grands vases, figurés sur le devant de la tapisserie. La mariée est assise sous un dais ; des corbeilles de fleurs décorent la salle.

Longueur : $5^{m},25$; *hauteur:* $2,^{m}90$.

TAPISSERIE DE MOISE.

(XVIII[e] siècle.)

Même provenance que la précédente ; le dessin en est meilleur et les bordures sont plus riches. Moïse commande aux flots d'engloutir l'armée de Pharaon.

Exode : — Ch. XIV. v. 28. Moïse étendit donc la main sur la mer, et dès la pointe du jour elles retournèrent au même lieu où elles étaient auparavant. Ainsi, lorsque les Égyptiens s'enfuirent les eaux vinrent au-devant d'eux, et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots.

29. Les eaux étant retournées de la sorte, couvrirent les chariots et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui était entrée en la mer en poursuivant Israël, et il n'en échappa pas un seul.

Longueur : $3^{m},85$; *hauteur :* $2^{m},90$.

LA CÈNE.

(XVIII[e] siècle.)

Ce panneau d'Aubusson laisse à désirer comme dessin.

Notre-Seigneur est à table au milieu de ses apôtres. Saint Jean est penché sur son cœur, et Judas se reconnaît à la bourse, qui renferme le prix de sa trahison.

Longueur : $5,^{m}25$; *hauteur :* $2^{m}90$.

2[e] TAPISSERIE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

(XVIII siècle.)

Les couleurs éclatantes, plutôt que le dessin des personnages, défectueux en quelques endroits, et la fraîcheur des bordures, dans lesquelles on distingue, au milieu des fleurs, les

1. Aubusson, petite ville du département de la Creuse.

monogrammes du Christ et de la sainte Vierge, disposent tout d'abord le spectateur en faveur de cette tapisserie, exécutée à Aubusson, par P. *Grellet*.

Elle fut donnée vers 1750 par M. l'abbé Cassin (1), chanoine de Saint-Maurice, à l'hospice Saint-Jean, dont elle orna la chapelle jusqu'en 1870, qu'elle fut mise en vente par l'administration et achetée par la fabrique de la cathédrale.

1er TABLEAU.

Un ange apparaît à Zacharie, pendant qu'il encense le tabernacle, pour lui annoncer qu'il sera père de saint Jean-Baptiste.

2e TABLEAU.

Visite de la sainte Vierge à sainte Élisabeth.

3e TABLEAU.

Naissance de saint Jean-Baptiste.

4e TABLEAU.

Saint Jean, monté sur une éminence, prêche la foule, qui l'a suivi dans le désert.

5e TABLEAU.

Saint Jean baptise Notre-Seigneur dans les eaux du Jourdain: Dieu le Père paraît dans les nuages, et le Saint-Esprit descend sur la tête du Christ sous la forme d'une colombe.

6e TABLEAU.

Festin d'Hérode et Décollation de saint Jean-Baptiste, dont la tête est remise à la fille d'Hérodiade.

Longueur : 16m,80 ; *hauteur :* 3m,15.

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.
(XVIIIe siècle.)

Elle a été exécutée à Aubusson. Même provenance que la précédente.

1er TABLEAU.

Saint Jean, à la porte Latine, est mis, par ordre de Dioclétien, dans une chaudière d'huile bouillante, d'où il sortit sain et sauf. L'empereur, frappé du miracle, se contenta de l'exiler à Pathmos.

2e TABLEAU.

Saint Jean, ayant été mis au défi de boire du poison pour prouver la vérité de sa doctrine, on fit d'abord l'épreuve du breuvage sur deux condamnés qui en moururent à l'instant. L'Apôtre, prenant alors la coupe sur laquelle il fait le signe de croix, le but sans éprouver aucun accident et ressuscita ensuite les deux hommes qui avaient été tués par cette liqueur. Le temple des faux dieux s'écroule.

Longueur : 6m,30 ; *hauteur :* 3m,15.

1. Il mourut en odeur de sainteté le 3 septembre 1783, et fut enterré dans le caveau des chanoines de Saint-Maurice.

HISTOIRE DE JOSEPH.

(Fin du XVIIIe siècle.)

Cette tapisserie d'Aubusson laisse à désirer sous le rapport du dessin. Elle comprend quatre sujets.

1er TABLEAU.

Songe de Joseph. Vision des gerbes et des étoiles.

Genèse. — Ch. XXXVII. v. 5. Il arriva que Joseph rapporta à ses frères un songe qu'il avait eu...

v. 7. Il me semblait que je liais avec vous des gerbes dans les champs ; que ma gerbe se leva et se tint debout et que les vôtres, étant autour de la mienne, l'adoraient.

v. 9. Il eut encore un autre songe, qu'il raconta à ses frères en leur disant : J'ai cru voir en songe que le soleil et la lune et onze étoiles m'adoraient.

2e TABLEAU.

Joseph vendu par ses frères à des marchands.

Genèse. — Ch. XXXVII. v. 28. L'ayant donc retiré de la citerne et voyant des marchands madianites qui passaient, ils le vendirent vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui l'emmenèrent en Égypte.

3e TABLEAU.

Élévation de Joseph. Il est promené triomphalement sur le char de Pharaon, au milieu d'un cortège de musiciens et de hérauts d'armes.

Genèse. — Ch. XLVII. v. 40. Ce sera donc vous qui aurez l'autorité sur ma maison. Quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira ; et je n'aurai au-dessus de vous que le titre et la qualité de roi.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Je vous établis aujourd'hui pour commander sur toute l'Égypte.

42. En même temps, il ôta un anneau de sa main et le mit à celle de Joseph ; il le fit vêtir d'une robe de fin lin, et lui mit au cou un collier d'or.

43. Il le fit ensuite monter sur l'un de ses chars, qui était le second après le sien : il fit crier par un héraut que tout le monde eût à fléchir le genou devant lui, et que tous reconnussent qu'il avait été établi pour commander à toute l'Égypte.

4e TABLEAU.

Joseph en gouverneur de l'Égypte, une palme à la main.

Longueur : 13^m,20 ; *hauteur :* 2^m,35.

Chaque année, de la Fête-Dieu au mois d'octobre, les tapisseries les plus importantes sont tendues à l'intérieur de la cathédrale ; les autres décorent le pourtour extérieur de l'église et la grille de l'évêché les jours de procession.

1. *Caractéristiques des Saints*, par le P. Cahier, p. 172.



Fragment de la tapisserie du chœur des Jacobins d'Angers
entre 1448 et 1478.
(au Musée diocésain d'Angers).

Liste de quelques tapisseries remarquables conservées autrefois à Angers et dans la province.

ANGERS.

APRÈS avoir passé en revue toutes les tapisseries de la cathédrale, je vais consigner ici quelques renseignements et des textes, épars dans quantité de volumes et de manuscrits. Notre belle province d'Anjou à toujours eu le culte de l'Art dans toutes ses manifestations ; on verra par ce qui suit qu'elle n'avait rien à envier sous le rapport du luxe des tentures au Maine, à la Touraine ou au Poiton.

Chateau d'Angers.

A tout seigneur, tout honneur. Si je commence par le château, c'est qu'il fut le premier édifice d'Anjou qui reçut des tapisseries historiées, décoration encore inconnue dans notre province vers la fin du XIVe siècle.

1° Louis I commanda, en 1377, à Nicolas Bataille de Paris, l'*Apocalypse*, destinée à l'ornement des grandes salles de son château et donnée, en 1480, par René d'Anjou à la cathédrale : on en a lu précédemment l'histoire détaillée.

2° Louis II fit marché à Paris en 1416 pour *six tappiz de layne, chascun de XXI aulnes en carré,* qui devaient accompagner une *chambre de broderie,* pour IIIIm livres tournois. En 1458, les tapis n'avaient pas encore été fournis [1].

3° René d'Anjou fit tisser à Paris, en 1442, pour la salle du conseil de la Chambre des Comptes *quatre grans pièces de tappicerie, huit banchiers et deux carreaux, le tout aux armes d'Anjou.* Dès 1462, Jehan Delacroix, *tappicier*, répara cette tenture *rompue et endommagée en divers lieux, la quelle le dict seigneur* (René) *avait fait mener hors de ceste dite chambre pour mectre sur ses bateaux à aller à Saumur et ailleurs*... L'année suivante, les gens des comptes envoient à René, dans le duché de Bar ces *quatre grans pièces de tappicerie aux armes d'Anjou* [2].

En 1466, les quatre pièces de tapisserie à fleur de liz de la chambre du conseil sont emportées « *pour couvrir les bateaux de mons de Calabre* (fils du roi René) *à aller en Bretaigne* [3] ».

Le roi René fait voyager continuellement ses tapisseries en 1473 et 1474 d'Anjou en Provence, puis revenir à Baugé en 1476 [4] : il ne les ménageait assurément pas.

Abbaye de Saint-Serge.

Thomas Berte, d'Angers, fournit en 1467 pour l'église de Saint-Serge *la tapisserie de Saint-Serge et de Saint-Bach* [5].

Couvent des Jacobins.

Jean de Beauveau, mort en 1478, avait donné aux Jacobins une tenture, suspendue dans le chœur jusqu'à la Révolution. Sur un fond vert sombre, se détachaient des vignes

1. *Extraits des comptes du Roi René*, par Lecoy de la Marche, n° 518.
2. *Ibidem*, n° 508, 519, 521.
3. *Ibidem*, n° 526.
4. *Ibidem*, n° 530, 531, 532, 533.
5. Archives de Maine et Loire, série H, n° 830, p. 59.

avec les initiales de René d'Anjou et *les armes de Jean de Beauveau attachées à un arbre entre chaque patron de l'ordre* (1). L'effet décoratif de cette composition, dont il reste un grand fragment, était assurément remarquable (2).

Chapitre de Saint-Martin.

On voyait jadis dans l'église de Saint-Martin une tapisserie de la vie du saint patron en six pièces, de la seconde moitié du XVe siècle. Deux tableaux existent encore à la cathédrale ; j'en ai parlé précédemment.

Le 15 mai 1594, le chantre Breslay acheta à Paris pour le chœur, une tenture de cuir doré (3) « *tapisseria pellibus auratis confecta ad ornationem chori* ».

C'était chose fort à la mode au XVIe siècle. L'inventaire du mobilier de la cathédrale du Mans en 1540 (4), consacre un chapitre entier à l'énumération « *des draps de cuyr doré* ».

Chapitre de Saint-Laud.

« Comme le roi Louis XI avait fait beaucoup de présents à la Vraie Croix, le chapitre en « fit faire la tapisserie du chœur, représentant l'Invention et l'Exaltation de la Vraie « Croix (5) ; elle fut achevée en 1491 et coûta environ 1200 livres (6). Elles sont beaucoup « estimées et ont cela de particulier que les personnages en partie furent tirés au naturel et « représentent le prince, l'évêque et le clergé de ce temps... » Elles furent réparées en 1712 pour 300 livres par Jacques Vrain, tapissier, et Françoise Hervé, son épouse (7).

« Les patrons, peints sur toille étaient ordinairement tendus dans le chœur (8). »

Le 16 mars 1494, le chanoine Fournier fit présent d'une pièce de tapisserie représentant la Résurrection (9).

Chapitre de Saint-Pierre.

Le 24 avril 1498 les chapelains consentent à employer l'argent des fêtages à la façon des patrons de tapisseries, représentant la vie de saint Pierre et de saint Paul. Pierre Garnier, peintre angevin en fut chargé (10).

Antoine Demesvilliers « tapissier ordinaire du roi, vend à la confrérie de la Purification de l'église Saint-Pierre d'Angers, le 3 février 1609, une tenture de huit pièces représentant l'histoire de Moise (11).

Chapitre de Saint-Julien.

Il possédait une grande tapisserie de la fin du XVe siècle, représentant la vie de saint Jean-Baptiste (12), dont la cathédrale a recueilli deux tableaux.

1. Bib. d'Angers, ms. n° 2903. *Ordre du Croissant*, p. 1001.
2. *Revue de l'Art chrétien* 1886, p. 70 et suivantes.
3. Archives de Maine et Loire, série G, n° 1104, p. 116.
4. Bibliothèque du Mans, ms. n° 833.
5. Bib. d'Angers, ms. n° 680, 1r cahier.
6. *Idem*, ms. n° 679, p. 331. Marché pour la tapisserie du chœur.
7. Archives de Maine et Loire, série G, n° 934, p. 26.
8. *Idem*, ms. n° 930, p. 133. Inventaire fait en 1696.
9. *Idem*, n° 913, 279. V°
10. *Idem*, n° 1160, p. 95.
11. *Idem*, n° 1780, p. 118.
12. *Idem*, n° 645, p. 177.

Le peintre Pierre Garnier peint en 1527 la couverture des orgues de l'église Saint-Julien à l'instar de la tapisserie du chœur ([1]).

Couvent des Carmes.

Le chœur était orné d'une belle tapisserie représentant la vie de la sainte Vierge, composée de huit panneaux, dans l'un desquels on voyait quatre religieux Carmes à genoux avec leurs armoiries et leurs noms que voici : Olivier Lerault, Pierre-Marie Lisieux, G. Goussay, F. Bilon. Dans une autre, qui représentait la Circoncision de N.-S., se voyait aussi un Carme à genoux, avec ses armoiries et son nom, c'était Guillaume Bouguet.

Les armes de ces cinq personnages étaient sculptées à la menuiserie qui était au-dessous du crucifix ([2]).

L'Évêché.

Un cahier de 1540, relatif au festin de l'entrée de Mgr Gabriel Bouvery, donne les indications suivantes ([3]) :

« *Pour tandre la grande salle : la tapisserie de Pétrarque. — Les pièces de fures. — Les* « *banchiers de la nation d'Anjou.* Il en existe encore quelques débris : c'était un semis d'L « couronnées jaunes, sur fond bleu : en voici le dessin.



« *Pour la salle haute : les Preux.*

1. Archives de Maine et Loire, série G, n° 646, p. 154.
2. Bibl. d'Angers, ms. n. 871, p. 110. L'un des donateurs, Olivier Lerault, mourut en 1542.
3. Archives de Maine et Loire, série G. ms. n. 13.

« *Pour la chambre de monseigneur : les fleurs de lis sur rouge et ses lits ae can pour dresser* « *le poille et la chaise.* »

CHAPITRE DE SAINT-MAINBŒUF.

Nous avons vu que ce chapitre avait fait exécuter une tapisserie pour le chœur (la vie de S. Saturnin) en 1649 (1). Elle coûta 950 livres (2).

ABBAYE DU RONCERAY, D'ANGERS.

Une belle tapisserie, dont il restait encore en octobre 1888 vingt-et-un tableaux, formant une longueur de 24m,35 sur 1m,90 de haut au château du Plessis-Macé représentait l'*Histoire du Saint-Sacrement.*

Donnée par *Louise le Roux*, doyenne, pendant qu'*Ysabelle de la Jaille*, était abbesse (1505-1518), cette tapisserie splendide orna le chœur de l'abbaye de Ronceray pour l'octave de la Fête-Dieu jusqu'à la Révolution. Elle fut vendue 200 francs par l'État à Me la Ctesse de Serrant. Elle a été dépecée dernièrement en je ne sais combien de lots pour une somme de près de 50.000frs, sans que la ville d'Angers ait rien fait pour en sauver pour son musée archéologique quelques tableaux.

J'ai donné dans la *Revue de l'Art chrétien* 1889, p. 143, la description et toutes les inscriptions qu'on lisait au bas de chaque tableau : j'y renvoie les curieux. Je dirai seulement que Jacques Fouré, évêque de Châlons (1574-1578), donna à sa cathédrale une tapisserie de la *Figure* et de la *Vérité du Saint-Sacrement*, qui devait avoir avec celle-ci quelque rapport (3).

SAUMUR.

NOTRE-DAME DE NANTILLY.

On conserve encore à Notre-Dame de Nantilly, un certain nombre de tapisseries, dont M. Guiffrey donne la description dans son grand ouvrage, p. 47 et suivantes (4) ; ce sont :

1° *Les anges portant les instruments de la Passion*, des premières années du XVIe siècle.

2° *Les anges chantant le triomphe de Marie*, même date.

3° *L'arbre de Jessé et la Nativité de Marie*, même date.

4° *La prise de Jérusalem par Titus*, même date.

5° *La Nativité*, en quatre scènes.

6° *La vie de Jésus-Christ*, tapisserie médiocre d'Aubusson, datée de 1619.

ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Les deux plus anciens renseignements sont ceux-ci :

« *Mises faictes par moy Anthoyne Jaulnoy*, l'un des procureurs de la confrairie M. Saint-Sebastien. »

« Pour la faczon de deuz pourtraictz en toilles et deuz pièces de tapisserie suivant les d. pourtraictz », par Jean de Pouzay, peintre, de Bourgueil (1518-1544) (5).

1. Archives de Maine et Loire, série G. ms. n. 706, p. 118.
2. Archives de Maine et Loire, série G. ms. n. 706, p. 122.
3. *Antiquités de Châlons (sur Saône)*, par Pierre S. Julien, p. 189.
4. *Histoire générale de la tapisserie.*
5. Arch. dép., série G. 2571, f. 98-102.

« *Mise pour la toille, dont on a fait les patrons de la tapisserie du cueur* » (1542-1544) (1).

Voici les différentes tapisseries, dont j'ai pu trouver des traces :

1° *Deux grandes pièces de tapisserie à haulte lice, où sont deux histoires de la vie de monsieur S. Pierre, avec les deux patrons de toille d'icelles pièces.*

Deux aultres pièces de tapisserie de feltin, où sont deux histoires de S. Pierre et de Simon Magus (25 avril 1551) (2).

On les retrouve dans les inventaires de 1661 (3) et de 1789 (4). C'étaient les plus anciennes, je pense et celles, dont les patrons avaient été faits par Jean de Pouzay (1518-1544).

2° *Six pièces de tapisserie estroictes pour servir au chœur, faictez à haultes lices avec les six patrons en toille* (27 avril 1551) (5).

Cette tapisserie représentait comme les grandes pièces citées plus haut, la vie de saint Pierre. « *Plus six pièces de tapisserie de haute lice représentant la vie de saint Pierre* » 1661. Elle fut restaurée en 1769. « *Réparation de toute la tapisserie de la vie de saint Pierre en six pièces, qui font environ 21 aulnes de long... le dit Matthias Roy tapissier de Chinon s'engage à faire revivre les couleurs et à les doubler en plain d'une toille fournie par la fabrique pour 150L* (6). »

3° *Six aultres pièces de tapisserie, en l'une y a ung saint Pierre, en l'autre ung saint Paul, en l'aultre ung lion, deux de même verdure* (1551). Elles ne sont pas citées dans l'inventaire de 1661.

4° *Huit grandes pièces de tapisserie d'Auvergne, représentant la vie de Samson* (1661 et 1789).

5° *Deux pièces de tapisserie de l'histoire de sainte Barbe* (1661).

6° *Neuf grandes et petites pièces de l'Apocalypse* (1789).

Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault (1575-1611) avait fait faire une tapisserie de l'Apocalypse, qui pourrait bien être celle-là. On en conserve trois fragments, provenant précisément de Saumur, au musée diocésain.

Le premier représente saint Louis, patron de la donatrice.

Le second et le troisième correspondent aux numéros 21 et 48 de la tapisserie de la cathédrale.

7° *Quatre pièces et demie de grandes tapisseries de haute lisse, qui servent sur les marches du grand autel* (1789).

Aujourd'hui l'église Saint-Pierre possède encore la *Vie de saint Pierre*, de la 2e moitié du XVIe siècle, dessinée par Robert de Lisle et Jehan de Laistre et tissée à Tours (7).

De plus, on y a recueilli la majeure partie de la belle tapisserie, donnée, en 1541, par l'abbé Jacques Le Roy à son abbaye de Saint-Florent, près Saumur. C'est une superbe série, dont Mgr Barbier de Montault a publié les quatrains en caractères gothiques dans l'Epigraphie du département de Maine et Loire, p. 90 à 93.

1. Arch. dép., série G. 2569, f. 29-31.
2. Arch. dép., série G. 2527.
3. Arch. dép., série G. 2527.
4. Arch. dép., série G. 2526.
5. D'après les comptes de fabrique de Saint-Pierre pour 1543, les cartons auraient été peints par Robert Delisle, d'Angers et Jean Delattre et exécutés par Léon Duval, tapissier de Tours. (*Bulletin de la société archéologique de Touraine*, 1884, p. 241.)
6. Arch. départ., série G. 2513.
7. *Histoire générale de la tapisserie*, p. 49.

La cathédrale et le musée archéologique d'Angers en possèdent aussi quelques tableaux dans un état de délabrement extrême.

Les châteaux du Verger, de Brissac, du Plessis-Bourré, de Serrant et tant d'autres, qu'il serait trop long de nommer, regorgeaient assurément de superbes tapisseries : presque toutes ont disparu pendant la révolution et depuis... On me pardonnera de citer trois belles pièces de ma collection, provenant du château de Landifer (1). Elles datent des premières années du XVIe siècle : c'est le *combat des vices et des vertus*. Enfin, je ne puis résister au désir de parler des cinq curieuses tapisseries du château de Saint-Amadour, figurant les *Amours de Gombault et de Macé*, de la fin du XVIIe siècle. J'arrête ici cette trop longue digression.

On peut dire à l'honneur des angevins, qu'ils mettent en général aujourd'hui à faire restaurer leurs anciennes tentures le même empressement que le père ou le grand-père d'un grand nombre d'entr'eux, à les laisser perdre. Quantité de belles demeures sont ornées à grands frais de tapisseries, tirées des greniers et restaurées avec habileté.

On voit par cette rapide énumération soit des tentures perdues, soit de celles existant encore, si j'exagérais en disant que l'Anjou était très riche en tapisseries artistiques.

1. Voici les inscriptions qu'on lit en haut de chaque pièce :

Le monde pend à ung fil seulement
Par les pechiés quon voit present régner.
Mais l'Église purifie humblement,
Le ire djvin voellent le arbre coper.

On voit régner blasphême en tous estats
Cœur delléal et fol outrecuidance
Pipeurs, trompeurs, et d'aultres gens ung tas,
Dont le monde est de fines en ballance.

Par vanity et aultres ses souldars
Est pourmené le monde follement ;
Mais rencontre est de piques et dars
De Humilité quy le assault vaillamment.



Table des matières.



Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.

